This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

6145
5

Manuels d'enseignement de la Société suisse des Commerçants

HD WIDENER
HW WV7J 9

ÉCONOMIE POLITIQUE DE LA SUISSE

PAR

Traugott Geering, Dr phil.

ET PAR

Rodolphe Hotz, Dr phil.

ZURICH
SCHULTHESS & Cie, ÉDITEURS-IMPRIMEURS

Digitized by Google

Econ 6145.5

3.
a/r

Harvard College Library

FROM THE

J. HUNTINGTON WOLCOTT FUND

Established by ROGER WOLCOTT (H. U. 1870), in memory of his father, for "the purchase of books of permanent value, the preference to be given to works of History, Political Economy, and Sociology." (Letter of Roger Wolcott, June 1, 1891.)

Received 20 June, 1904.

Digitized by Google

22092

Digitized by Google

Digitized by Google

Manuels d'enseignement de la Société suisse des Commerçants

ÉCONOMIE POLITIQUE DE LA SUISSE

PAR

TRAUGOTT GEERING, Dr phil.
Secrétaire de la Chambre de Commerce de Bâle

ET PAR

RODOLPHE HOTZ, Dr phil.
Professeur au Gymnase de Bâle

Accompagnée d'un profil géologique de la Suisse et d'une carte des chemins de fer

OUVRAGE TRADUIT DE LA DEUXIÈME ÉDITION ALLEMANDE

PAR

ERNEST RENCK
Maître à l'Ecole normale, Porrentruy

TOUS DROITS RÉSERVÉS

ZURICH
SCHULTHESS & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

1903

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
LIBRARY
Wolcott fund

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Table des matières . . . . . III-VII
Avant-propos . . . . . VIII-IX
Préfaces . . . . . X-XII

Chapitre Ier. — Généralités: I-7

1. Situation géographique 1
2. Situation politique 1
3. La Suisse, pays limitrophe 2
4. Population 5
5. Immigration 5
6. Emigration 6

Chapitre II. — Structure du sol suisse; exploitations minérales: 8-19

A. Orographie et structure géologique: 8-10

Annexe: *Profil géologique.*

B. Exploitations minérales:

1. Zone des roches cristallines (granit et gneis; pierre ollaire, serpentine, amiante; minerais et cristaux) 10-11
2. Les Alpes calcaires et le Jura (calcaire, marbre, tuf, galets à paver, pierres meulières, schistes ardoisiers, pierres à aiguiser, ciments et gypse, sel de cuisine, sable vitrifiable, minerais de fer, anthracite, graphite, asphalte) 11-16
3. Mollasse du Plateau (mollasse, nagelfluh, argiles et marnes, lignite). Importation de houille, etc. 16-17
4. Productions communes aux trois zones géologiques (tourbe, argile, sable et galets, eaux minérales et thermales) . . . 17-19

Chapitre III. — Climat, sol productif, agriculture: 20-38

A. Climat:

1. Caractère général 20
2. Température 20
3. Chute des pluies (pluies, neige, fœhn, gel, grêle) 21-22

B. Sol productif: 23-24

I. Nature du sol: 23-24

1. Plateau 23
2. Jura 23
3. Alpes 23

II. Engrais: 24

Digitized by Google

Pages

C. Principales branches de l'agriculture suisse: 24-38

I. Culture fourragère, élève du bétail, industrie laitière: 24-28

1. Culture fourragère 24
2. Buts de l'élève du bétail bovin; race brune, race tachetée 25
3. Industrie laitière: production en lait, fromage 26
   Lait condensé et stérilisé 27
4. Elevage 27
5. Bétail de boucherie 27
6. Bestiaux divers: races chevaline, ovine, porcine 28

II. Cultures agraires: 29-32

1. Superficie et importance 29
2. Céréales: épeautre, avoine; importation 29
3. Fruits des champs et plantes industrielles: pommes de terre, eau-de-vie de pommes de terre, betterave fourragère et betterave à sucre, tabac 30-32

III. Viticulture: 32-33

1. Superficie et répartition des vignobles 32
2. Importation des vins 33

IV. Culture des arbres fruitiers: 33-34

Importance et production 33
Importation et exportation; conserves de fruits; distillation 34

V. Sylviculture: 35-36

Les forêts et leur production; importation et exportation de bois 35

VI. Résumé: 36-38

Production totale de l'agriculture suisse; son importance au point de vue de l'économie politique 36

Chapitre IV. — Industrie: 39-87

1. Généralités 39
2. Les réfugiés 40
3. Forces motrices 41-42
4. Notre situation continentale:
   a) augmentation des frais de transport 42
   b) barrières douanières 43
5. Les foyers de l'industrie en Suisse 44-45
6. Importance de nos principales industries 45-47
   Nombre des ouvriers 48
   Métiers et industries secondaires 49

A. Industrie textile de la Suisse allemande: 49-61

I. Groupe zurichois:

a) Soie: tissage, retordage, séchage, teinturerie 49-51
b) Coton: filature, tissage, teinturerie, impression, tissage de fils de coton teints, tissus façonnés, etc. . . 51-54

Digitized by Google

Pages

II. Groupe st-gallois: 54-57

a) Broderie au crochet et au plumetis 54
b) Tissage de gaze à blutoir 56
c) Industrie des machines 57

III. Groupe bâlois: 57-59

a) Rubans de soie 57
b) Filoselle 58
c) Industrie des couleurs 58
d) Industrie des machines 58

IV. L'industrie textile dans le Plateau suisse: 59-61

Toiles de lin et de milaine, industrie de la laine . . 59
Industrie de la bonneterie 60
Industrie des confections, du caoutchouc, de la paille tressée 61
Importance de l'industrie textile en Suisse 61

B. Industrie métallurgique: 61-80

V. L'industrie des métaux précieux dans la Suisse romande: 62-78

Aperçu général des industries de la Suisse romande . . 62-63

L'horlogerie: 63-75

Origine et développement: 63-67
A Genève 63
Dans le Jura 64
Statistique d'exportation depuis 1885 65-67

Développement technique 68-73
Division du travail 68
Fabrication mécanique 69
Fabrique et établissage 70-73

Branches spéciales: 73-75
Aiguilles 73
Boîtes or 73
Pierres pour montres 74
Outils d'horlogerie 74
Pièces de précision 74

Ecoles d'horlogerie 75

Pièces à musique et phonographes 75-76

Bijouterie et orfèvrerie 76-78

VI. Industrie du fer et construction de machines 78-80

C. Autres branches d'activité industrielle: 80-88

VII. Industrie des substances alimentaires: comestibles, boissons, tabacs 80-82

VIII. Autres industries:

a) Cuir et caoutchouc 82
b) Bois 83

Digitized by Google

Pages

c) Pâte de bois, cellulose, papier, terres 83-84
d) Industries chimiques: couleurs, préparations pharmaceutiques, savons, colle, gélatine, vernis, allumettes, acides 84-86
e) Industries électro-chimiques: aluminium, chlorate de potasse, carbure de calcium, chlorure de chaux, soude caustique 86-88

Chapitre V. — Commerce: 88-108

1. Importance de la Suisse au point de vue du commerce . 88
2. Bilan commercial 89
3. Causes de l'importance du commerce de la Suisse 90
4. Caractéristique des importations et des exportations . . . 91
5. Importance économique des principaux articles d'exportation 93
6. Importance différente de notre commerce selon les pays 94
7. Pays de provenance de nos importations 95-102
8. Les débouchés du commerce suisse 102-104
9. Consulats 104
10. Expositions 105
11. Commerce intérieur 106
12. Education commerciale 106

Chapitre VI. — Voies de communication: 108-134

A. Obstacles naturels 108
B. Navigation 109
C. Routes 110
D. Chemins de fer: 111-125

Annexe: *Carte des chemins de fer suisses.*

1. Historique 111
2. Réseau des chemins de fer suisses 113
   a) Lignes longitudinales 113
   b) Lignes transversales 114
   c) Lignes de ceinture 115
   d) Centres du trafic situés sur le Plateau 116
   e) Centres du trafic à la périphérie 116
   f) Chemins de fer secondaires 117
   g) Tramways 117
   h) Chemins de fer de montagne 117
3. Statistique 118
4. La Suisse et le trafic universel 119-122
5. Tarifs 122-125
6. Conventions internationales 125

E. Postes, télégraphes, téléphone 125-127
F. Bureaux internationaux 127-130
G. Mouvement des étrangers en Suisse 131-134

Digitized by Google

Pages

Chapitre VII. — Douanes et politique commerciale: 135-150

1. Caractère primitif des droits de douane 135
2. Droits fiscaux 135
3. Protection de la production indigène 136
4. La Suisse au point de vue économique 138
5. Traités de commerce:
I. Sur la base: *a)* de la nation la plus favorisée 139
b) de tarifs conventionnels 139
c) du double tarif autonome 140
II. Du droit en matière de traités de commerce 140
6. Le système des douanes suisses depuis 1848 141
7. Le retour général au protectionnisme 142
8. Le tarif Méline 143
9. Le système allemand des traités de commerce des Etats de l'Europe centrale 144
10. Organisation de l'administration des douanes suisses . 145
11. Remarques particulières sur la technique douanière en Suisse 146-150

Chapitre VIII. — Bilan économique de la Suisse: 151-165

Bilan commercial, bilan des payements, bilan économique . 151

A. Bilan commercial: 151-154

Le bilan passif des échanges constatés par les douanes est commun à tous les peuples civilisés 152

B. Bilan des payements: 154-158

1. Industrie des étrangers 155
2. Entreprises à l'étranger 156
3. Intérêts et dividendes 157
4. Autres rubriques à l'actif 157
5. Mouvement des valeurs 158

C. Bilan économique: 158-165

1. Production et consommation 158
2. Statistique de la production 159
3. Tableau du bilan de l'économie politique de la Suisse pour les années 1890, 1895, 1899 161
4. Fortune et revenu du peuple suisse 162
5. Extension de la consommation 162
6. Caisses d'épargne et assurances 164

Bibliographie 166-167
Index alphabétique 168

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Le présent *Manuel d'Economie politique de la Suisse* doit son existence à un concours ouvert en janvier 1899, par la *Société suisse des Commerçants,* à l'effet de provoquer l'élaboration d'un ouvrage pour l'enseignement de la géographie commerciale suisse. Notre travail tend à faire ressortir dans quelle mesure la position économique de la Suisse est la résultante naturelle de sa situation géographique (chap. I), de son relief (chap. II), des particularités de son climat et de son sol (chap. III A et B), circonstances qui ont contraint: 1° son agriculture (chap. III C) à se vouer spécialement à l'élevage et à l'industrie laitière, 2° son industrie à s'adonner à la fabrication d'articles précieux de mode et de luxe et, depuis une époque récente, de mécanique et d'électro-chimie (chap. IV). Le développement si vigoureux de nos industries nous donne la clef des relations importantes de la Suisse avec le marché universel et de la position marquante qu'elle s'est acquise dans le commerce (chap. V). Après avoir étudié la production en marchandises, nous avons exploré le domaine du trafic de la Suisse dans ses rapports avec la configuration de notre sol et avec ceux du trafic international (chap. VI), puis nous nous sommes appliqués à exposer les tendances de la politique douanière et commerciale de la Suisse (chap. VII). Enfin, dans le dernier chapitre, nous avons tenté d'établir le bilan économique de notre patrie.

Les limites dans lesquelles cet ouvrage devait être rédigé nous ont forcés de nous restreindre en bien des points.

Digitized by Google

C'est ainsi que nous avons dû faire abstraction de toutes les données historiques et technologiques.

Les chiffres du recensement de 1888 ne nous renseignent plus qu'imparfaitement sur la population acquise à tel ou tel domaine de l'activité nationale, et les résultats du recensement de 1900 ne sont pas encore tous connus. Partout où cela nous a été possible, nous avons mis à profit, pour nous renseigner sur certaines branches de productivité, les enquêtes des cantons, des corporations ou des particuliers.

Nous exprimons ici notre vive reconnaissance à M. le professeur Dr Charles Schmidt, à Bâle, pour le profil géologique qu'il a bien voulu mettre à notre disposition pour l'intercaler dans le texte.

La deuxième édition, qui a servi à la traduction française, a été soigneusement revue et complétée. M. le Dr Max Kæch, assistant à la chaire de minéralogie et de géologie de l'Université de Bâle, s'est chargé de soumettre le chapitre II à une revision minutieuse. Dans l'édition française, le chapitre consacré à l'horlogerie, à la bijouterie et aux industries de la Suisse romande en général a été considérablement augmenté. La traduction de cet ouvrage a été confiée à M. E. Renck, professeur à l'Ecole normale à Porrentruy.

Bâle, décembre 1902.

Dr **T. Geering.**
Dr **R. Hotz.**

Digitized by Google

PRÉFACE

(placée en tête de la première édition allemande)

Le but de cet ouvrage est de contribuer à la propagation de la connaissance de notre pays et de ses conditions économiques. S'il ne cherche pas à fournir des renseignements précis sur l'altitude de nos montagnes et la profondeur des lacs, il nous transporte dans les domaines autrement importants du commerce et de l'industrie. Il nous fait connaître la structure de notre sol et les divers facteurs qui permettent au peuple suisse de subvenir à ses besoins. Comme ce livre le démontre, les hommes et les forces naturelles, l'énergie et l'intelligence concourent à augmenter la considération dont jouit notre patrie, à sauvegarder son indépendance politique et son indépendance économique.

Jusqu'à ce jour, il n'existait aucun manuel de ce genre. L'ouvrage de M. A. Furrer, «Volkswirtschafts-Lexikon der Schweiz», contenant une série de monographies, malgré sa valeur intrinsèque, ne permettait pas une orientation *systématique* sur l'*ensemble* de l'économie politique de la Suisse, et les autres ouvrages analogues, quoique nombreux, satisfont encore moins à ces exigences.

Dès lors, un petit nombre de personnes seulement arrivaient à se faire une idée générale exacte de la situation économique de notre pays, et, dans ce domaine, le rayon visuel de la grande majorité des citoyens ne s'étendait pas au delà du cercle qu'un individu pris isolément peut dominer, ce qui, assurément, n'était pas l'idéal rêvé. Il était donc urgent que les hommes désireux de travailler sérieusement, les commerçants en premier lieu,

Digitized by Google

fussent mieux renseignés, afin que chacun dans sa sphère pût servir la nation selon ses forces.

S'inspirant de ce raisonnement, la Société suisse des Commerçants avait, déjà en 1898, fait figurer dans son programme d'études l'élaboration de manuels nationaux d'enseignement. La publication d'un ouvrage consacré à la géographie commerciale et au trafic de la Suisse, pouvant être utilisé dans les cours des commerçants, s'imposait en premier lieu. Un concours fut ouvert dès le début de 1899. Les concurrents étaient liés par un programme détaillé. Le Jury fut composé de MM. J. Hirter, conseiller national, expéditeur à Berne, président, A. Kræhenbühl, négociant à Kemptthal, secrétaire, J.-F. Schær, professeur de sciences commerciales à l'Ecole réale supérieure de Bâle, et W. Stauffacher négociant à Bâle. M. le Dr T. Geering, ancien chef de la Statistique commerciale de la Suisse, actuellement secrétaire de la Chambre de Commerce de Bâle, et M. le Dr R. Hotz, professeur de géographie au Gymnase de Bâle, présentèrent un projet en commun. Ces deux excellents spécialistes, hommes de science et d'expérience, ont traité ce sujet d'une manière approfondie et ont dépassé l'attente du Comité soussigné. Leur *Manuel d'Economie politique de la Suisse,* ordonné systématiquement, satisfait à toutes les exigences et pourra être utilisé avec fruit dans les écoles de commerce. Il est aussi destiné à rendre d'éminents services à toutes les personnes désireuses d'augmenter leurs connaissances dans le domaine de l'économie politique ou d'obtenir des renseignements à cet égard.

Nous nous faisons un devoir d'exprimer notre reconnaissance à Monsieur le président et à Messieurs les membres du Jury pour le précieux concours qu'ils nous ont prêté.

Zurich, en novembre 1901.

Le Comité central
de la Société suisse des Commerçants.

Digitized by Google

PRÉFACE

(placée en tête de la deuxième édition allemande)

Ce *Manuel d'Economie politique de la Suisse* a trouvé partout l'accueil le plus favorable. La première édition s'est écoulée rapidement et a porté de bons fruits, puisqu'elle a aussi exercé une heureuse influence sur les ouvrages scolaires publiés récemment et ayant trait à la géographie suisse. Différents auteurs, comme M. G. Stucki à Berne (« Schülerbüchlein für den Unterricht in der Schweizergeographie », 4. Auflage, 1902), M. le Dr Hotz (« Leitfaden für den Unterricht in der Geographie der Schweiz », publié à l'occasion de la distribution de la nouvelle « carte murale de la Suisse ») et M. le Dr H. Walser de Berne (« Begleitwort zur eidgenössischen Schulwandkarte ») lui ont fait de nombreux emprunts.

Nous constatons donc avec la plus vive satisfaction que ce livre, mis à la portée de toutes les bourses grâce au concours financier de la Société suisse des Commerçants, éveille l'intérêt pour l'étude des conditions économiques de notre patrie non seulement parmi les jeunes commerçants, mais dans les cercles les plus étendus de la population suisse.

Zurich, en décembre 1902.

Le Comité central
de la Société suisse des Commerçants.

Digitized by Google

CHAPITRE Ier

Généralités.

---

1. Situation géographique. La Suisse occupe une position centrale en Europe. Adossée à la partie la plus puissante de la chaîne des Alpes, elle est sous la même latitude que le centre de la France et les pays alpestres autrichiens. Son petit axe est dirigé du sud au nord; si on le prolongeait, il relierait le golfe de Gênes à la mer du Nord en passant d'une part, par la Savoie, le Piémont et la Lombardie, et franchissant d'autre part les bassins du Rhin, du Mein et les Pays-Bas. Nulle part la Suisse ne touche à la mer et aucune voie fluviale ne la met en communication directe avec celle-ci. Elle constitue donc un pays continental par excellence. Parmi les Etats de l'Europe de quelque importance, la Serbie seule a une position analogue. Cette situation continentale exerce une influence décisive sur le choix des industries qui s'implantent en Suisse et sur l'importance de nos échanges avec l'extérieur.

2. Situation politique. Entourée par quatre grandes puissances, la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, la Suisse joue en quelque sorte le rôle d'Etat-tampon. Le Congrès de Vienne de 1815 lui impose l'obligation de faire respecter la neutralité des passages des Alpes. Le lien autrefois un peu lâche de ses vingt-deux cantons s'est resserré depuis 1848, et, bien que petite, cette Confédération d'Etats est douée d'une force vitale dont le développement vise à l'union toujours plus étroite de ses membres.

Digitized by Google

3. *La Suisse, pays limitrophe.* Placée entre quatre grandes puissances, la Suisse est avant tout un pays limitrophe. Sa position continentale, l'exiguïté de son territoire, la nature et la structure de son sol, son climat, voilà autant de causes qui l'ont forcée, bien plus que ce n'est le cas ailleurs, à pratiquer des échanges avec l'extérieur et particulièrement avec ses voisins. Le tableau suivant donnera une idée de l'importance croissante de nos relations commerciales. Les métaux précieux exceptés, le commerce de la Suisse s'est élevé en millions de francs, de 1898 à 1901:

	Importation				Exportation			
	1898	1899	1900	1901	1898	1899	1900	1901
avec l'Allemagne . . .	314,6	342,7	350,4	317,0	194,0	198,6	201,6	192,5
» la France	204,0	213,9	207,4	205,5	83,2	96,3	109,9	109,2
» l'Italie	155,8	191,4	162,0	157,9	38,8	42,0	44,2	46,2
» l'Autriche-Hongrie	66,2	76,5	69,1	63,9	42,0	45,5	45,5	45,3
Totaux: pays limitrophes	**740,6**	**824,5**	**788,9**	**744,3**	**358,0**	**382,4**	**401,2**	**393,2**
Autres pays de l'Europe	170,7	171,7	170,8	156,6	228,8	255,3	258,1	274,5
Autres parties du monde	154,0	163,8	151,1	149,1	137,0	158,3	176,8	168,9
Sommes totales	**1065,3**	**1160,0**	**1111,1**	**1050,0**	**723,8**	**796,0**	**836,1**	**836,6**

Pour déterminer l'importance des relations commerciales de la Suisse avec les contrées voisines, il faut tenir compte de l'étendue des pays, de la densité de leur population, de leur degré de culture et enfin de la nature des frontières et des voies de communication par lesquelles se font les échanges. Voir les chiffres ci-dessous concernant les deux premiers de ces facteurs (d'après les recensements de fin 1900 et du commencement de 1901):

Pays	Superficie		Nombre des habitants		
	en km²	Nombre de fois la Suisse	en millions d'âmes	Nombre de fois la Suisse	par km²
Suisse . . .	41,469	1	3'325,023	1	82
Italie . . .	286,648	7	32'449,754	10	113
Allemagne .	540,667	13	56'356,246	16,6	104
Autriche . .	300,193	7,2	26'107,304	8	87
France . . .	536,408	13	38'517,975	12	72

Digitized by Google

Quant à la densité de la population, il y a lieu de tenir compte des terrains improductifs (rochers, éboulis, glaciers, eaux) qui, en Suisse, occupent une surface beaucoup plus grande (28,4 %) que dans les pays cités plus haut (France 18 %, Autriche 8 %, Allemagne 6 %). Si l'on prend pour base de calcul le sol productif, on compte en Suisse 112 habitants par km², en moyenne.

Nos *relations commerciales* avec l'*Allemagne,* le *Vorarlberg* autrichien et la *principauté de Liechtenstein* sont particulièrement faciles. Le Rhin, le lac de Constance et le lac Inférieur, qui forment la frontière, ne constituent pas un obstacle au commerce. Rorschach et Romanshorn, Constance et Schaffhouse, Waldshut et Bâle sont les portes naturelles du commerce dans la vallée ouverte et spacieuse du Rhin. Il faut ajouter à cela que la densité de la population des Etats allemands voisins dépasse en général celle de la Suisse (Wurtemberg 111, Bade 124, Alsace-Lorraine 118 habitants par km²) et que la majorité du peuple suisse se rattache intimement à l'Allemagne par la langue, les coutumes et les mœurs.

Le *chemin de fer de l'Arlberg* est d'une importance capitale pour notre commerce avec l'Autriche, tant pour le transport des voyageurs qui se rendent dans le sud-est de l'Europe que pour notre trafic avec les pays situés sur le cours moyen du Danube. A part cette voie, notre frontière du côté de l'Autriche est fermée par des montagnes presque infranchissables. Seule la route postale de la vallée de l'Inn peut être prise en considération; elle tire de son isolement la haute Engadine séparée du reste de la Suisse par des chaînes élevées. Cependant, le peu de densité de la population du Tyrol (32 habitants par km²), du Vorarlberg (50) et du canton des Grisons (14,7) ne contribue pas à donner une grande animation aux relations entre ces contrées.

Du côté de l'*Italie,* notre frontière est fermée par le puissant rempart des Alpes grisonnes, tessinoises et valaisannes; mais elle est traversée par une voie commerciale

Digitized by Google

de premier ordre: *la ligne du Gothard,* qui met en communication l'Allemagne et l'Italie, la mer du Nord avec la Méditerranée. Depuis l'ouverture de cette ligne, les passages alpestres du Simplon, du Lukmanier, du Bernardin, du Splugen, du Julier, de la Maloja et de la Bernina ont perdu toute leur importance; même pour les relations locales ils ne jouent plus qu'un rôle secondaire. Les provinces limitrophes de l'Italie étant très populeuses (Piémont 114, Lombardie 166 habitants par km²), les gens n'y ayant que peu de besoins, le sol y étant d'une grande fertilité et produisant beaucoup plus que les habitants ne consomment, la ligne du Gothard transporte une grande quantité de voyageurs et de marchandises. L'Italie nous envoie non seulement une partie de son excédent de population, mais elle nous approvisionne encore en bétail de boucherie, volaille, œufs, vin, riz, fruits du midi et soie.

A l'ouest, notre patrie est séparée de la *France* par le Jura. Deux portes naturelles facilitent nos relations avec ce pays: la trouée de Belfort au nord, entre les Vosges et le Jura, et la percée du Rhône au sud, entre Genève et Lyon; en outre, quatre voies ferrées traversent la chaîne par Porrentruy, Le Locle, Pontarlier et Vallorbe. La Haute-Savoie communique par eau avec les cantons riverains du Léman et, par la ligne Annemasse-St-Gingolph-Bouveret, avec Genève et le Valais. Ainsi, malgré les obstacles que présente la chaîne du Jura, la France possède d'excellentes voies de communication avec la Suisse. Autrefois, c'était avec la France que notre commerce était le plus actif; mais la politique protectionniste de nos voisins l'a réduit à un chiffre bien inférieur à celui de nos échanges avec l'Allemagne. Quant à la densité de la population des départements français voisins, elle est moindre que la nôtre. Genève et Lausanne exercent une influence attractive sur les habitants de la Savoie. Cette contrée, vu sa nature montagneuse, est encore trop peuplée, bien qu'elle n'ait que 46 habitants par km².

Digitized by Google

4. Population. La Suisse est aussi caractérisée comme pays limitrophe par sa population. Les principaux types des races germaines et romanes y sont représentés, avec leur langage, leur législation, leur manière de penser. Le 70,1 % de la population parle la langue allemande, le 29,9 % des langues romanes (22 % le français, 6,7 % l'italien et 1,2 % le romanche).

Ailleurs hostiles les unes aux autres, ces populations si différentes, enfermées entre les Alpes, le Jura, le Rhin et le lac de Constance, se sont, en Suisse, groupées toujours plus étroitement grâce à leurs intérêts communs et ont maintenant un passé six fois séculaire. Malgré les différences de langage et de race de ses habitants, la Suisse constitue un Etat indivisible ayant le sentiment de son unité nationale.

5. Immigration. C'est encore grâce à la situation limitrophe de la Suisse que les étrangers s'y trouvent mélangés à sa population dans une proportion exceptionnelle. Le nombre des étrangers vivant chez nous s'est élevé, depuis 1850, de 3 à 11,8 % et, de 229,650 (7,9 %) en 1888, à 392,894 au 1er décembre 1900. Il y avait en Suisse en 1888:

Allemands	112,342 (Zurich en comptait 26,361; [en 1900: 46,291]; Bâle 26,275 [en 1900: 36,649]; St-Gall 12,398).
Français	53,627 (Genève en comptait 30,621; Vaud 6700; Berne 5761; Neuchâtel 4244).
Italiens	41,881 (17,553 habitaient le Tessin; 4555 le canton de Vaud; 3289 Genève; 3705 les Grisons; 2446 Zurich [en 1900: 12,305]).
Autrichiens et Hongrois	13,737 (St-Gall en comptait 3705; Zurich 3053 [en 1900: 7489]; les Grisons 1770).

Il a été fait abstraction, dans ces chiffres, des Italiens qui passent l'hiver chez eux, mais qui, le reste de l'année, gagnent leur pain chez nous, en qualité de maçons ou de terrassiers.

Constatons que chaque nation recherche les centres les plus rapprochés et de même langue: les Allemands Bâle,

Digitized by Google

Zurich, St-Gall; les Français Genève et Lausanne; les Italiens le Tessin; les Autrichiens St-Gall et Zurich.

L'appât d'un gain élevé est le motif essentiel de l'immigration. Ce sont les villes qui offrent le plus de ressources à cet égard; aussi trouvons-nous la grande majorité de ces 393,000 étrangers établis dans les grandes villes suisses: à Zurich 43,944, à Genève (agglomération) 43,604, à Bâle 42,185. A la fin de 1900, sur 1000 habitants, les cantons-villes de Genève et Bâle-ville hébergeaient, le premier 403, le second 382 étrangers. Les cantons limitrophes qui n'ont pas de grande ville en comptent bien moins: le Tessin 227 seulement et Schaffhouse 186; le canton de Zurich 164, les autres Etats confédérés encore moins. Pour tous cependant il y a forte augmentation depuis 1888. A cette époque déjà, on comptait chez nous 1 étranger sur 9 hommes dans l'âge de la plus forte production de travail, soit entre 20 et 44 ans.

A côté d'éléments de valeur contestable, cette grande affluence d'étrangers constitue pour nous un apport utile d'énergie et de talents. Ainsi, dans les siècles précédents, les réfugiés italiens et français fuyant les persécutions de la Contre-Réformation furent les fondateurs de notre industrie et les promoteurs de bien des progrès. Dans la première moitié du XIXe siècle, des persécutions politiques chez nos voisins nous amenèrent également des hommes capables dont l'influence se fait encore sentir dans le développement politique, dans les sciences et dans l'industrie de notre pays. Tant que la Suisse sera à même de s'assimiler ces éléments étrangers, leur affluence sera un bien. Il faut le reconnaître, les étrangers contribuent à stimuler la population indigène, et par conséquent à la préserver d'un arrêt — qui équivaudrait à un recul — dans la voie du progrès et de la civilisation, arrêt auquel les habitants des pays montagneux sont particulièrement exposés.

6. Emigration. A la forte immigration des pays limitrophes correspond une émigration considérable de Suisse.

Digitized by Google

Citoyens suisses vivant à l'étranger:

En France (1896) . . .	74,735	En Autriche (1890) . .	7,813
» Allemagne (1900) .	55,456	» Etats-Unis (1890) .	104,069
» Italie (1901) . . .	10,922	» Argentine (1895) .	14,789

Le grand nombre de nos concitoyens établis en France s'explique par le rôle prépondérant que ce pays a joué depuis la guerre de Trente ans jusqu'au moment où l'Allemagne a pris son brillant développement actuel. L'aisance matérielle du peuple français, sa manière recherchée de vivre, la faible augmentation de la population, l'offre abondante du travail, les salaires élevés, de même que la langue et les relations sociales, toute cela exerce une grande attraction sur les forces actives du dehors.

L'émigration de Suisse pour les pays d'outre-mer a atteint son apogée en 1883. 13,502 émigrants ont quitté notre pays cette année-là; 11,619 se sont rendus aux Etats-Unis et 1852 dans l'Amérique du sud, la plupart dans l'Argentine. Les prix peu élevés des terrains, les vastes territoires ouverts aux émigrants, la main-d'œuvre largement rétribuée attiraient le courant d'émigration vers les Etats-Unis. Cet état de choses fut profondément modifié dès 1890. En même temps que le prix de la terre augmentait, les salaires tombaient à un niveau voisin de ceux d'Europe; les terrains à concéder aux emigrants diminuèrent rapidement et une loi sévère et rigoureusement appliquée réduisit à un minimum le nombre des émigrants d'Europe aux Etats-Unis. Cette diminution s'est aussi fait sentir en Suisse. De 1892 (7835) à 1898 (2288), le nombre des émigrants tomba toujours plus bas. Le nouvel essor survenu dans la situation économique des Etats-Unis n'a réussi à attirer un plus grand nombre d'émigrants (1900: 3816; 1901: 3921; 1902: 4707) que lorsqu'en 1900 une crise dans les affaires se manifesta sur le continent européen.

Digitized by Google

uisse, des bassins du Rhin et du Rhône.

Comme on peut s'en assurer par le profil géologique, **Alpes** ont une structure symétrique. La *masse centrale*

Digitized by Google

est formée de roches cristallines, au nord et au sud de celles-ci se trouvent les *Alpes calcaires*. Les différentes couches des roches cristallines sont constituées par des gneis, des micaschistes et des amphibolites entremêlés de granits et de serpentines. C'est sur les schistes cristallins que s'étagent les deux zones des Alpes calcaires. On y rencontre, des calcaires alternant avec de l'argile, des schistes argileux, des marnes, du gypse, etc. Toutes ces roches sont des sédiments déposés dans la mer qui pendant des milliers d'années recouvrait tout notre pays. La série de ces roches a été divisée, de la partie inférieure à la partie supérieure, en plusieurs systèmes, savoir le triasique, le jurassique, le crétacique et le tertiaire.

Au sud et au nord des Alpes calcaires s'étend une zone de formation plus récente, composée de grès (mollasse), de conglomerats (nagelfluh), d'argile et de marnes; c'est la **région de la mollasse.** Elle doit son relief actuel principalement à la période glaciaire. Il fut un temps où d'immenses glaciers s'étendaient, au nord des Alpes jusque vers le Danube et au delà de Bâle, du côté du sud jusqu'à l'extrémité méridionale des lacs alpins italiens. Mais, tandis qu'au sud des Alpes les anciennes formations plongent rapidement sous les alluvions de la plaine du Pô, la région mollassique du Nord occupe une surface beaucoup plus étendue. Elle est limitée au nord par le **Jura,** dont les assises ne sont que la continuation des Alpes calcaires au-dessous de la mollasse du Plateau. La mollasse occupe donc une dépression entre les Alpes calcaires et le Jura. De même les deux zones des Alpes calcaires se rejoignaient autrefois et formaient un manteau ininterrompu par dessus les schistes cristallins. Les bancs calcaires intercalés par le plissement dans les roches cristallines primitives à Andermatt, Airolo, etc. en sont la preuve évidente.

On admet généralement que, par suite du refroidissement de la terre, l'écorce du globe se contracta et que les couches d'abord horizontales se plissèrent de la façon la plus com-

Digitized by Google

pliquée, ce dont on peut se rendre compte par le profil, surtout si l'on examine le versant nord des Alpes. Depuis l'époque du soulèvement jusqu'à nos jours, les Alpes, soumises aux influences atmosphériques (vent, soleil, pluie, gel) ont été en partie désagrégées et nivelées, ce qui a donné aux montagnes leur aspect actuel. L'époque glaciaire n'a pas peu contribué à ces changements. D'énormes masses de débris ont alors été transportées au loin, accumulées sur le Plateau et à une plus grande distance encore.

B. Exploitations minérales.

Comme le Jura se compose essentiellement des mêmes roches que les Alpes calcaires, nous distinguerons trois sources principales de produits minéraux:

1. La *masse centrale* des Alpes, composée de roches cristallines.

2. *Trois terrains calcaires: (a* et *b) Alpes calcaires* au nord et au sud de la masse centrale; *(c) Jura.*

3. La *région de la mollasse* (Plateau suisse).

1. Depuis l'ouverture de la ligne du Gothard, la **zone des roches cristallines** fournit un excellent matériel de construction sous forme de *granit* et de *gneis.* On en fait une exploitation active dans les cantons d'Uri (Gurtnellen, Wassen, Gœschenen) et du Tessin. Dans ce dernier canton, plus de 30 carrières échelonnées de Lavorgo à Biasca et à Osogna-Claro occupent environ 4000 ouvriers; d'autres se trouvent dans les vallées de la Maggia et de Verzasca. Dans les cantons des Grisons et du Valais, le granit n'est guère exploité que pour les besoins locaux.

Il y a des gisements disséminés, de moindre importance, mais nombreux, de *pierre ollaire* dans les cantons du Valais (vallées de Bagnes, d'Hérens, etc.), dans le massif du Gothard, dans les vallées du Rhin postérieur et de Poschiavo. Comme cette pierre résiste bien au feu, on en fabrique de

Digitized by Google

préférence des fourneaux; dans la vallée de Poschiavo, on en façonne aussi des marmites.

La *serpentine* est utilisée dans le même but. Les sculpteurs s'en servent aussi parfois pour des monuments funéraires, mais pas encore dans la mesure à laquelle sa belle apparence lui donne droit.

Bien que les gisements d'*amiante* soient nombreux dans les schistes cristallins, ce minéral n'est exploité qu'au Geisspfad près de Binn (Haut-Valais) et à quelques endroits de la vallée de Poschiavo. Il semble cependant que l'exploitation de cette matière incombustible devrait se développer chez nous, car on l'utilise de plus en plus pour la fabrication d'objets à l'épreuve du feu et pour la fermeture hermétique des conduites.

Il y a, dans les terrains cristallins, des *minerais* d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de cobalt, de nickel, de manganèse, de zinc et de fer. De nombreux gisements étaient autrefois exploités; presque tous ont été abandonnés, soit que l'accès en ait été trop difficile — quelques-uns sont à une altitude de plus de 2000 m — soit que leur teneur en minerai ait été par trop minime et irrégulière. Actuellement deux sociétés exploitent les minerais de cuivre, de cobalt et de nickel du Val d'Anniviers et le plomb argentifère de la vallée de Lœtschen.

La recherche des *cristaux de roche* et d'autres minéraux constitue une source de revenus pour certains chasseurs de la Haute montagne qui vont explorer les excavations au risque de leur vie et vendent leurs trouvailles aux musées, aux ateliers de taille de pierres fines, aux étrangers, etc. (vallées de Binn, Zermatt, massif du Gothard, Tavetsch, etc.). On exploite d'une manière systématique les minéraux de la dolomie de la vallée de Binn.

2. Les **Alpes calcaires** et le **Jura** nous fournissent un précieux matériel de construction, le *calcaire,* utilisé, selon sa qualité, comme simple pierre à bâtir ou comme pierre de taille. Les carrières des Alpes calcaires septentrionales

Digitized by Google

ne sont que d'une importance locale, car ici on préfère souvent utiliser les grès de la région de la mollasse, qui sont plus faciles à travailler. Celles du Jura sont beaucoup plus importantes et surtout nombreuses dans le voisinage des grandes villes. A Neuchâtel, on se sert de préférence de la *pierre jaune de Neuchâtel,* calcaire de formation crétacée. A proximité de Bienne, sur la rive occidentale du lac, il y a aussi de grandes carrières. Celles de Soleure jouissent dès longtemps d'une grande renommée; elles fournissent un calcaire compact, susceptible d'être poli et connu dans le commerce sous le nom de *marbre de Soleure* (cathédrale de St-Urs, Soleure). Bâle tire sa pierre à bâtir de Laufon et de Dornach-Arlesheim, dans la vallée inférieure de la Birse, et de Muttenz (Bâle-Campagne). Zurich et Winterthour construisent beaucoup avec les matériaux provenant des grandes carrières des Lægern.

Les exploitations de calcaire de Meillerie près St-Gingolph, bien qu'elles ne soient pas situées sur territoire suisse, méritent d'être mentionnées. Leurs produits sont directement chargés sur barques et conduits à peu de frais à Genève et sur la rive septentrionale du Léman. A Genève, Lausanne, Vevey et dans les stations climatologiques de Lavaux, on utilise presque exclusivement cette pierre. Meillerie nous envoie chaque année les $^2/_3$, sinon les $^3/_4$, de notre importation totale de pierre à bâtir.

Les Alpes calcaires recèlent aussi du *véritable marbre* et d'autres calcaires susceptibles d'être polis. Il y a plus de cent ans qu'une carrière de marbre dut être abandonnée à Grindelwald, envahie qu'elle était par le glacier; dernièrement, elle a pu être de nouveau ouverte, grâce au recul des glaces. On exploite, en outre, des carrières de marbre à Ragaz, puis dans la vallée inférieure du Rhône (marbre noir de St-Triphon, Roche, Arvel). Mais ce sont les carrières de Saillon dans le Bas-Valais qui fournissent les plus beaux matériaux pour la décoration architecturale; on extrait là un marbre cipollin richement veiné (Grand-Opéra à Paris).

Digitized by Google

Il n'est pas rare de rencontrer des gisements de *tuf* assez étendus dans les terrains calcaires. Cette pierre se taille facilement et on aime à l'employer pour les constructions dans des lieux humides, pour soubassements etc. Dernièrement, on s'en est servi pour la construction d'églises à Zurich et à St-Gall. Flurlingen près Schaffhouse, le Bas-Toggenbourg (Libingen, Bazenhaid) et le district de la Sarine (Corpataux) possèdent les principales exploitations de tuf.

Si les calcaires d'un bleu foncé des Alpes septentrionales ne sont guère employés que sur place, comme pierre à bâtir, on trouve cependant, dans le crétacé et le flysch, des calcaires siliceux qui sont avantageusement utilisés pour le *pavage des rues*. Il existe des carrières de ce genre à Wesen, au Lopperberg près de Stansstad, à Seedorf sur le lac d'Uri et dans la vallée du Lac Noir (Fribourg).

Dans le canton de Glaris, des grès et des conglomérats connus sous le nom de sernifite fournissent d'excellentes *pierres meulières*.

Les gisements de *schistes ardoisiers* sont limités aux Alpes calcaires, mais là on les trouve dans toutes les formations géologiques. Le terrain houiller du Bas-Valais, accidentellement interposé entre le gneis et le triasique, en recèle (Salvan, Dorénaz, etc.). Les calcaires en lames d'un bleu grisâtre de Sembrancher, employés pour toitures, appartiennent à la formation jurassique. Les ardoisières situées entre Frutigen et Adelboden — ardoises d'école — de même que celles de la vallée de la Sernft (Elm et Engi) et de Pfæfers sont dans le flysch. Les carrières du Landesplattenberg près d'Engi, renommées depuis longtemps, fournissent non seulement des ardoises pour toitures, mais encore des plaques polies pour constructions, tables, etc. Si nous exportons annuellement pour 250,000 à 300,000 fr. de schistes ardoisiers, nous importons des ardoises pour toitures pour une somme encore supérieure.

Les schistes durs à grain uni peuvent être utilisés comme *pierres à aiguiser;* on n'en extrait, mais sans grand profit, que dans le Haut-Simmental.

Digitized by Google

Depuis 1890, la fabrication des *ciments* a marché de pair avec l'industrie si florissante du bâtiment. Le calcaire, la marne et l'argile sont les matières premières indispensables à cette industrie. Les centres de fabrication sont répartis dans tout le Jura et dans les Alpes calcaires du nord; il n'en manque pas dans la zone de la mollasse. Selon la composition chimique des matières premières, on fabrique de la *chaux hydraulique, du ciment romain, du ciment Portland* ou encore du *ciment de scories.*

Les formations calcaires du Jura et des Alpes sont souvent accompagnées de gisements très importants de *gypse* qui, en beaucoup d'endroits, attendent encore leur mise en exploitation.

En 1901, il y avait en Suisse 50 fabriques de ciment, de chaux et de gypse, dont la production totale fut de 57,200 wagons de 10,000 kg; 2538 wagons — principalement de chaux hydraulique et de ciment Portland — d'une valeur de 658,000 fr. ont été exportés; nous avons importé, cette année-là, 6301 wagons — 1453 de gypse, 2074 de ciment romain — d'une valeur de 1'883,000 fr.

Le *sel* se trouve aussi en Suisse; il est ordinairement accompagné de gypse. Un gisement d'une extrême richesse s'étend le long du Rhin, de Coblenz jusque près de Bâle. Dans les environs de Bex (Vaud) se trouve une exploitation de moindre importance.

Voici, en quintaux métriques, un aperçu de la production du sel en Suisse:

	1898	1899	1900	1901
Saline de Schweizerhalle (près Bâle)	207,875	178,052	194,697	198,712
Trois salines argoviennes . . .	261,172	253,435	262,783	267,881
Saline de Bex	38,124	37,442	35,361	39,011
	507,171	**468,929**	**492,841**	**505,604**

La Suisse importe en outre annuellement environ 7000 tonnes de sel. La plus grande partie nous vient de salines françaises de Miserey près Besançon. Notre production

Digitized by Google

suffit donc déjà maintenant aux $^7/_8$ de notre consommation; elle pourrait facilement être augmentée au delà de nos besoins.

Le *sable vitrifiable* et la terre propre à la fabrication des poteries à l'épreuve du feu sont communs dans le Jura où ils sont associés au minerai de fer en grains. Le Mont Moron dans le Jura bernois est entouré à l'altitude de 800 à 900 m d'un grand nombre de gisements de sable vitrifiable. A Lausen, à Lengnau, à Ædermannsdorf et à Satigny près Genève on en fait une exploitation d'une certaine importance.

Pour la verroterie fine, la Suisse est tributaire de l'étranger. Depuis 1902, Bulach (jusqu'en 1901 Moutier-Grandval) fabrique du verre à vitres, Monthey, Semsales, Wauwil, Hergiswil, Bulach, etc. des bouteilles et des produits analogues. L'industrie du verre occupe en Suisse environ 500 ouvriers.

Il y a des gisements de minerai de fer en maints endroits dans les Alpes calcaires (Gonzen, Windgælle, Erzegg, Planplatte, Lauterbrunnen, Chamoson [Valais]), mais il n'est exploité nulle part. Seul le minerai de fer en grains du Jura est exploité à Delémont (8000 à 12,000 tonnes annuellement) par les établissements métallurgiques de L. de Roll. Ce minerai dont le rendement s'élève à 42 %, soit au total de 3000 à 5000 tonnes, est réduit par le coke et la chaux dans l'unique haut fourneau de Choindez. La production annuelle est augmentée d'environ 2000 tonnes par l'adjonction de scories et de déchets de fonte provenant de l'usine de Gerlafingen. Pulvérisées et mélangées avec de la chaux hydratée, les scories du haut fourneau sont transformées en un excellent ciment. Ce produit secondaire est même une des conditions essentielles de l'existence du haut fourneau, autrement il serait presque impossible de soutenir la concurrence étrangère, malgré l'excellente qualité du fer indigène. La Suisse achète au dehors, chaque année, 220,000 à 250,000 tonnes de fer brut ou façonné (rails, poutres, câbles, tôle, etc.), ce qui représente une valeur de 35 à 40 millions de francs. En 1900, nous en avons acheté pour près de 50 millions.

Digitized by Google

Quant aux *minéraux combustibles,* notre pays est très pauvre en gisements exploitables. On rencontre l'*anthracite* en Valais parmi les schistes carbonifères. Une cinquantaine d'ouvriers sont occupés, en cinq endroits différents, à l'extraction de ce minéral. La grande quantité de cendres que contient l'anthracite du Valais en confine l'usage aux environs, où on l'utilise surtout pour alimenter les fours à chaux.

Près d'Isérable, en Valais aussi, un dépôt d'anthracite s'est transformé en *graphite,* mais en ce moment ce minéral n'est pas exploité.

Parmi les exploitations minières les plus importantes de la Suisse, il faut citer les mines d'*asphalte* du Val de Travers. La société anglaise qui en a la concession occupe environ 120 ouvriers. L'exportation annuelle est de 20,000 à 30,000 tonnes, d'une valeur approximative de 1 million. En 1900, il en a même été exporté pour 1'340,000 fr. et, en 1901, pour 1'530,000 fr.; en revanche, l'importation de ce produit est tombée de 200,000 à 127,000 fr.

3. Le produit minéral le plus important du **Plateau** est la **mollasse.** Plus de 250 carrières nous fournissent ce matériel de construction. Cette pierre est facile à travailler, mais elle ne résiste pas très bien aux influences atmosphériques. Presque toutes nos villes de la zone centrale lui doivent leur cachet particulier; la ville fédérale, entre autres, est redevable de son aspect monumental à la mollasse grise d'Ostermundigen.

La *nagelfluh,* dont les énormes dépôts sont plus rapprochés des Alpes, est bien moins utilisée que la mollasse. Le *granit d'Appenzell,* comme on l'appelle quelquefois, est exploité à Ruti près de Rapperswil.

Les terrains du Plateau renferment aussi des *argiles* et des *marnes* dont on fabrique des ciments, notamment dans les cantons de Thurgovie et de Zurich. Des dépôts peu importants de *lignite* accompagnent parfois ces argiles et ces marnes; c'est le cas à Lausanne et à Kæpfnach. Ce n'est

Digitized by Google

que grâce à l'exploitation simultanée de ces produits, que les mines de l'Etat de Zurich à Kæpfnach peuvent continuer à subsister. On estime à 3500 tonnes la quantité de lignite extraite annuellement en Suisse.

Les dépôts de formation glaciaire renferment, en quelques endroits, de la *lignite schisteuse.* On en extrait environ 2000 tonnes par an, principalement à Uznach, dans le canton de St-Gall.

Malgré les forces motrices que de nombreux cours d'eau nous fournissent actuellement, l'importation de charbons étrangers croît toujours, de telle sorte que la production totale de la Suisse elle-même, en fait de minéraux combustibles, est comparativement très petite. Dans les années de disette de houille, en 1900 à 1902, nous avons acheté à l'étranger:

	1900		1901		1902
	Wagons	Valeur	Wagons	Valeur	Wagons
Houille .	154,413	50'452,000	138,938	46'275,000	139,750
Lignite .	338	102,000	249	71,000	447
Coke . .	15,134	6'889,000	15,131	6'682,000	14,470
Briquettes	35,818	12'237,000	32,808	10'345,000	34,114
Total	**205,703**	**69'680,000**	**187,126**	**63'373,000**	**188,781**

Jusqu'en 1900, l'importation annuelle a régulièrement augmenté de 10,000 à 20,000 wagons. Sans la hausse anormale, la valeur totale eût été, pour ces deux années, de 10 à 15 millions inférieure.

4. Un certain nombre de productions minérales sont communes aux trois zones géologiques de la Suisse.

Citons en premier lieu la *tourbe,* cette forme moderne de minéralisation des fibres ligneuses. Il se forme des tourbières partout où l'eau ne trouve pas d'écoulement, par exemple dans des vallées sans issue, dans les lits d'anciens cours d'eau, sur l'emplacement de lacs desséchés. Les conditions nécessaires à la formation des tourbières ont été créées à l'époque glaciaire: des dépôts d'argile ont rendu

Digitized by Google

le sol imperméable et des amoncellements de débris ont barré en aval tout passage à l'eau. Malgré les importants travaux de desséchement auxquels on s'est livré à notre époque, les 250 tourbières de la Suisse occupent une fraction beaucoup trop forte de la superficie de notre sol.

Les dépôts d'*argile* glaciaire répartis sur tout le territoire de la Suisse fournissent en mille et mille endroits la matière première aux potiers et aux tuileries. Outre les innombrables petites fabriques de tuiles, il s'est fondé des usines de premier ordre dans le voisinage des grandes villes, par suite de l'extension énorme de l'industrie du bâtiment depuis 1895. Cependant, malgré la bonne qualité de leurs produits, elles n'ont pas encore complètement extirpé la concurrence étrangère. En l'année de hausse 1898, il a été importé en Suisse 5419 wagons de tuiles pour une valeur totale de 1'937,000 fr., et en 1901, malgré la diminution des constructions, 2400 wagons estimés à 844,000 fr. Notre exportation s'est montée pour ces mêmes années:

	1898	1901
Wagons . . .	1903	2097
Valeur . . .	415,000	405,000

Mentionnons cependant le fait qu'importation et exportation se font surtout dans les contrées frontières.

Pour les produits de la céramique, comme pour la verroterie, la Suisse est tributaire de l'étranger. Les poteries rouges en terre réfractaire de Bonfol (terre de Porrentruy), les porcelaines de Nyon et les faïences de Heimberg près de Thoune ont cependant acquis une réputation méritée. Depuis un certain temps, on fait en divers lieux des essais de fabrication de fourneaux artistiques décorés de motifs en vernis vitrifiable. Winterthour jouit depuis longtemps d'une belle renommée pour ce genre de produits.

Nombreuses sont en Suisse les vallées riches en carrières de *sable* et de *galets* qu'on emploie pour l'entretien des routes, pour les travaux en ciment, en béton, etc.

Digitized by Google

Enfin, les 620 sources d'eau minérale de notre pays constituent, avec ses beautés naturelles, un trésor précieux pour le développement de l'industrie des étrangers. Le canton des Grisons en possède bon nombre (Schuls, Tarasp, St-Moritz, etc.); citons en outre celles de Stachelberg, Baden, Schinznach, Weissenbourg, Lenk, Lavey. Les bains de Ragaz-Pfæfers, ceux de Baden et ceux de Louèche possèdent des sources thermales.

Digitized by Google

CHAPITRE III

Climat, sol productif, agriculture.

Le développement de la vie organique, c'est-à-dire la croissance et la maturité des plantes, dépendent du sol et du climat.

A. Climat.

1. Caractère général. L'Europe centrale, dont notre pays fait partie, a un climat intermédiaire entre le climat maritime des contrées du nord-ouest de notre continent et le climat continental de l'est de l'Europe. Les deux extrêmes se touchant en Suisse, nous sommes tantôt gratifiés de l'abondance de pluie de l'Angleterre, tantôt du froid glacial de la Russie.

2. Température. Ces conditions climatologiques générales sont profondément modifiées par les différentes altitudes qu'on rencontre en Suisse. Comme on peut s'en convaincre par le tableau suivant, la température moyenne s'abaisse de 1° C. quand l'altitude s'élève de 180 m.

Stations météorologiques	Altitude	Température moyenne
Bâle	273 m	9,5 °
Zurich	470 »	8,7 »
Berne	570 »	8,2 »
St-Gall	660 »	7,5 »
Einsiedeln . . .	910 »	5,7 »
Engelberg . . .	1024 »	5,2 »
Davos	1560 »	3,0 »
Sils Maria . . .	1810 »	1,5 »
Bernardin . . .	2070 »	0,6 »

Digitized by Google

3. Chute des pluies. L'altitude d'un lieu et sa situation par rapport aux courants qui entraînent les nuages exercent une influence décisive sur la chute de pluie comme sur la température. En règle générale, les vents de l'ouest nous amènent la pluie. Le versant occidental du Jura a une chute de pluie plus forte (100 à 160 cm) que le versant oriental (90 à 120 cm). Sur le Plateau, les pluies sont moins abondantes que dans le Jura. A mesure qu'on se rapproche des Alpes, la chute de pluie va en augmentant, et elle atteint son maximum de 230 cm à une altitude de 2000 m, dans les Alpes bernoises, dans le massif du Gothard et dans les Alpes grisonnes, entre le Rhin et le Tessin. La direction longitudinale des vallées, la pente générale du terrain, incliné vers le nord-ouest, offrent un accès facile aux courants de l'ouest et facilitent la répartition des pluies sur tout le pays.

Certaines contrées protégées du côté de l'ouest par de hautes chaînes de montagnes n'ont qu'une chute de pluie relativement faible. Tel est le cas dans la vallée du Rhône, et particulièrement à Sierre, où l'on n'a relevé que 56 cm d'eau, chute la plus faible constatée en Suisse. Aussi ce pays-là jouit-il d'une végétation méridionale et la vigne y prospère-t-elle à merveille.

Du Léman aux lacs de Neuchâtel et de Morat s'étend une zone intermédiaire relativement sèche, où l'on constate une chute annuelle de 90 cm d'eau. Ouvert du côté du nord, ce territoire est abrité à l'ouest par les plus hautes chaînes du Jura. Ainsi s'explique la forte production en céréales du canton de Vaud et la prospérité des vignobles des bords des lacs de Genève, de Neuchâtel et de Bienne.

Les vallées tessinoises et grisonnes tournées au midi et protégées contre les vents du nord jouissent d'un climat analogue à celui du Valais, mais avec une chute de pluie plus forte. Lugano, par exemple, situé à une altitude de 275 m, a une température moyenne de $11,_5^0$ C., ce qui lui donne un climat méditerranéen.

Digitized by Google

Tous les climats de l'Europe, celui des glaces polaires comme celui de la Méditerranée se touchent donc sur le petit territoire de la Suisse. La flore correspond au climat et l'on trouve chez nous la plupart des plantes cultivées du continent.

La forte chute de pluie dont bénéficie presque tout le territoire de la Suisse *a donné à l'agriculture la direction* qui lui convient. Les céréales ne parviennent à maturité complète que dans des conditions spéciales, par contre les prairies et les pâturages donnent des récoltes abondantes. L'extension de la *culture fourragère* nous est donc impérieusement dictée par les conditions climatologiques de notre pays.

L'action fertilisante de l'élément liquide est secondée, en Suisse, par le *fœhn.* Ce vent chaud fait disparaître avec une rapidité étonnante la couche de neige qui recouvre les vallées alpestres au printemps, et rend ainsi à l'agriculture des domaines que l'hiver semblait avoir conquis définitivement.

Trop souvent, hélas, des *gelées tardives,* des *colonnes de grêle* ou une *chute de neige* intempestive viennent détruire en peu de temps les plus belles espérances du vigneron et de l'arboriculteur. La moitié de notre sol, et précisément la partie la plus fertile, est exposée aux ravages de la grêle. Les contreforts des Alpes, la partie du Jura qui comprend tout ou partie des cantons de Bâle, Soleure et Argovie, et une large bande de terrain s'étendant de la Singine au Rheintal inférieur (St-Gall) sont le plus fréquemment dévastés, tandis que les hautes Alpes et le bassin moyen du Léman jusqu'aux lacs du pied du Jura restent ordinairement indemnes.

Du reste, les risques de la grêle poussent aussi nos agriculteurs à se vouer plus spécialement à la culture fourragère et à celle des tubercules. Il est évident que les plantes s'élevant peu au-dessus du sol et les herbes fournissant plusieurs coupes par an ont moins à souffrir du fléau que les céréales, la vigne, les arbres fruitiers ou les plantes utilisées dans l'industrie.

Digitized by Google

B. Sol productif.

I. Nature du sol.

1. Plateau. Le meilleur sol de la Suisse est celui du Plateau. On y trouve sans doute des affleurements de mollasse, de nagelfluh ou de bancs de calcaire, mais la plus grande partie de ce territoire est couverte de débris de l'époque glaciaire. De la désagrégation de ces dépôts et de la roche de fond s'est formée une terre arable dont la fertilité dépend de sa composition chimique. Ce sont cependant les terrains d'alluvion des vallées inférieures du Plateau — Broye, Aar, Reuss, Glatt, Thur — qui sont les plus fertiles. Le sol y est formé de lœss et d'argile, parfois de sable et de galets, recouverts d'une couche plus ou moins épaisse d'humus.

Grâce à son climat et à son altitude favorables (400 à 500 m), le Plateau est devenu le foyer de l'agriculture suisse. Ses collines sont tantôt boisées, tantôt couvertes de champs cultivés; des vignobles s'étendent sur ses pentes ensoleillées et, dans les vallées, de vastes prairies du plus beau vert réjouissent la vue; au printemps, de véritables parcs d'arbres fruitiers sont couverts d'une neige de fleurs rosées.

2. Jura. Le climat plus âpre du Jura est moins propice aux cultures. Son sol calcaire et crevassé laisse trop facilement filtrer l'eau des pluies et n'est pas très fertile. Aussi les coteaux sont-ils couverts de forêts de hêtres, de sapins ou encore de pâturages trop secs. La culture fourragère et l'élève du bétail y prédominent également.

3. Alpes. Pour la culture fourragère, les habitants des basses Alpes et des Alpes moyennes sont en relations directes avec ceux du Plateau. Pendant la belle saison, les pâturages échelonnés jusqu'à 2000 m d'altitude offrent une nourriture savoureuse au bétail de la pleine. Même dans les cantons du penchant méridional des Alpes l'élève du bétail est, à côté de la culture de la vigne et des arbres fruitiers, l'oc-

Digitized by Google

cupation principale des habitants. Cette culture exige, dans la règle, sur le versant méridional, la construction de conduites d'eau appelées «bisses» en Valais.

Les roches siliceuses des schistes cristallins renferment beaucoup de principes nutritifs pour les plantes et favorisent donc la végétation dans les cantons du sud de la Suisse. L'humus provenant de la décomposition des roches schisteuses du flysch (p. ex. de celles des vallées de la Simmen et de la Kander et de celle du Rhin dans les cantons des Grisons et de St-Gall) jouit des mêmes propriétés.

II. Engrais.

L'élève du bétail a, par elle-même, un avantage en ce sens que la culture fourragère enlève au sol moins de principes azotés que la culture des céréales. En outre, elle rend à la terre, en fumier et en purin, un engrais azoté dont la valeur est estimée à 150 millions de francs annuellement. La Suisse achète en moyenne chaque année pour 5 à 5 ½ millions de francs d'engrais chimiques à l'étranger (superphosphates, sels de potasse, salpêtre), somme minime comparativement à la valeur des engrais indigènes.

C. Principales branches de l'agriculture suisse.

I. Culture fourragère, élève du bétail, industrie laitière.

1. Culture fourragère. Le sol productif de la Suisse a une superficie totale de 29,692 km². Les forêts occupent 8473 km², et les vignobles 323 km². 83 % des 20,896 km² restants sont exclusivement affectés à l'élève du bétail: 76 % sont recouverts de prairies naturelles ou artificielles et de pâturages, 7 % de céréales cultivées pour la paille ou comme graines fourragères. Nous l'avons vu plus haut, cette prédominance de la culture fourragère est une conséquence des conditions climatologiques. La proportion des terrains consacrés à l'élève du bétail croît, comme la chute de pluie, de l'ouest et du sud-ouest à l'est et au nord-est;

Digitized by Google

elle atteint son maximum (90 %) dans les cantons de St-Gall et d'Appenzell. Les prairies deviennent plus nombreuses à mesure qu'on se rapproche des Alpes.

2. *Buts de l'élève du bétail bovin.* La nature impose à notre agriculture en première ligne la culture fourragère et l'élève du bétail. Cela étant, *produire un fourrage à bon compte* et *le faire valoir au mieux* doit être le double but de nos agriculteurs. En dehors des soins minutieux qui incombent au cultivateur, il faut attacher une très grande importance à la *qualité du bétail* qui transformera la matière première, le fourrage, en *lait* et en *viande* ou deviendra du bétail de *travail* ou de *reproduction.* Dans d'autres pays ces différents modes d'exploitation agricole ne sont pas pratiqués simultanément dans la même mesure. En Suisse, bien que l'on vise surtout à la production du lait, on s'attache en même temps aux autres branches de l'industrie agricole. La race du Simmental surtout satisfait dans une rare mesure à ces diverses exigences. C'est là ce qui a valu au bétail suisse sa réputation universelle et ce qui constitue l'avantage principal de l'éleveur suisse sur ses concurrents étrangers qui ne poursuivent dans la règle qu'un seul but et arrivent par là parfois à l'abâtardissement de la race. Nous devons donc nous efforcer à améliorer la race pour la vente au dehors d'un bétail de choix. Nos deux principales races bovines, la *race brune* du nord-est et la *race tachetée* du sud-ouest, se prêtent bien à ce but. Une ligne tirée de Romanshorn par Winterthour, Sursee, Brienz jusqu'au Mont-Rose délimite les territoires d'élevage de ces races. La race tachetée comprend deux variétés principales, celle du Simmental (rouge et blanche) et celle de la Gruyère (noire et blanche).

En date du 19 avril 1901, on comptait en Suisse 1'340,375 têtes de bétail bovin, soit 404 pour mille habitants. Pour une même population, le Danemark en a 737, les Etats-Unis 640, la Suède 520, la Norwège et la Roumanie 470. Les autres Etats de l'Europe en ont moins que la Suisse.

Digitized by Google

3. Industrie laitière. Le nombre des vaches laitières se montait, à la date ci-dessus, à 739,922; on comptait 329,265 pièces de jeune bétail et 200,115 veaux; les bœufs adultes et les taureaux n'étaient qu'au nombre de 71,073.

Une vache fournit en moyenne 2400 l de lait par an. On estime donc à 17 $^3/_4$ millions d'hectolitres la production totale en Suisse, ce qui représente, à raison de 12 $^1/_2$ fr. par hl, une valeur de 222 millions de francs, soit plus du 40 % du produit total de l'agriculture en Suisse. Cette quantité de lait est utilisée comme suit: 42 % sont consommés frais (à 14 fr. par hl = 104 millions), 38 % servent à la fabrication du beurre et du fromage, 18 % sont consacrés à l'élevage des veaux et 2 % à la fabrication du lait condensé.

Les années 1900, 1901 et 1902 ont été particulièrement fructueuses pour l'industrie laitière; la production est évaluée en millions de francs à

	Total		L'exportation s'est montée à		
			1900	1901	1902
pour le fromage . .	env. 80		43 $^1/_2$	44	43 $^1/_3$
» le lait condensé et la farine lactée	34	(en 1901: 36) (en 1902: 40)	29 $^1/_4$	31 $^2/_3$	36,9
» le beurre . . .	35		$^1/_4$	$^1/_8$	$^1/_6$
	Total **149**	(en 1901: **151**) (en 1902: **155**)	**73**	**76**	**80**

Le *fromage suisse* de l'Emmental et de la Gruyère livré au commerce en meules qui atteignent parfois un poids de 125 kg constitue encore le principal article de l'industrie et de l'exportation laitières. En outre, on fabrique en Suisse une vingtaine d'autres variétés de fromage; mais seul celui des petits cantons — une espèce de parmesan appelée «sbrinz» ou «Spalenkäse» — est exporté en grande quantité en Italie. Les prix du fromage de l'Emmental sont fixés par les bourses spéciales qui se tiennent à Berne, Berthoud et Langental, à la fin du mois d'août, quand les acheteurs ont visité la marchandise dans les principales fromageries. Langnau, Herzogenbuchsee, St-Gall, Bulle sont aussi des places importantes pour le commerce du fromage. Nous

Digitized by Google

exportons la plupart de nos fromages chez nos voisins immédiats et aux Etats-Unis. Le prix du lait se règle sur celui du fromage d'exportation, bien que celui-ci ne représente que le $^1/_5$ de la production totale. Par conséquent, la valeur du produit principal de notre agriculture dépend de la marche des affaires en général.

L'industrie fromagère introduite par des pâtres suisses en Bavière, en Prusse, dans le Jura français, en Savoie et dans la haute Italie, ne laisse pas que de nous faire une concurrence sensible.

Vevey, Payerne et Neuenegg, Cham et Guin ont des fabriques de *lait condensé*; à Stalden, à Utzenstorf et à Nyon il y a des usines de *stérilisation du lait*. Les dernières guerres d'outre-mer ont contribué à élever de 20 à 34 millions la valeur de l'exportation annuelle de ces articles. Les produits de la fabrique de farine lactée de Nestlé trouvent toujours un écoulement facile; on en exporte pour 2 $^1/_2$ à 2 $^3/_4$ millions,

4. L'élevage. Notre pays est particulièrement bien approprié pour l'élevage rationnel du bétail bovin de choix. Dans les pâturages, situés à des altitudes diverses, les animaux trouvent, durant tout l'été, un fourrage jeune et nourrissant; la liberté de mouvement en plein air ne contribue pas peu au développement harmonique des aptitudes physiques. On ne saurait surtout mieux mettre à profit les hauts pâturages alpestres qu'en y conduisant le jeune bétail. Les races du Simmental et de Schwyz jouissent d'une renommée universelle, aussi chaque année la Suisse vend-elle à l'étranger pour plusieurs millions de jeunes taureaux reproducteurs. Pour la race brune, les principaux marchés se tiennent à Schwyz, Einsiedeln, Altstetten (St-Gall), Thusis, Giubiasco, et, pour la race tachetée, à Erlenbach et Bulle. A Zoug et à Ostermundigen (Berne) ont lieu chaque année des *marchés-concours* de jeunes reproducteurs.

5. Bétail de boucherie. Comparativement à la production de lait et à l'élevage du bétail de race, le bétail à l'engrais ne vient en Suisse qu'en second lieu, aussi ne réussissons-

Digitized by Google

nous plus à suffire qu'aux $^3/_4$ de notre consommation. Bon an mal an, nous achetons à l'étranger 60,000 pièces de bétail bovin, pour une valeur, en chiffres ronds, de 25 millions de francs.

6. Bestiaux divers. Les autres bestiaux restent bien au-dessous de la race bovine quant au nombre et à la valeur:

Statistique du bétail, avril **1901**:		**1896**:	
	têtes	têtes	valeur
Bétail à cornes .	1'340,375	1'306,696	450,$_4$ millions
Chevaux, etc. . .	129,706	113,834	82,$_5$ »
Porcs	555,261	866,974	43,$_0$ »
Chèvres	354,634	415,817	10,$_4$ »
Moutons	219,438	271,901	6,$_0$ »
Ruches d'abeilles .	242,544	254,109	4,$_6$ »
Valeur approximative: 619 millions		**Valeur totale 596,$_9$** millions	

La volaille y comprise (on n'en a pas encore établi la statistique; évaluation: 4,$_{28}$ millions de francs), la valeur totale du bétail suisse s'élevait, en 1901, à près de 625 millions; les $^3/_4$ de cette somme doivent être attribués à la race bovine.

A l'époque de la Révolution française, l'*élève du cheval* constituait encore une des branches principales de l'agriculture en Suisse. De plus en plus négligée, elle a repris de l'importance depuis que la Confédération fait des sacrifices pour améliorer les races indigènes des *Franches-Montagnes*, de *Schwyz* et d'*Erlenbach* par des croisements appropriés. On s'efforce d'obtenir un cheval bien membré, propre à la fois pour la selle et pour le travail.

Depuis le premier recensement du bétail, en 1866, les *moutons* ont diminué plus de moitié en Suisse, par suite de la concurrence des pays d'outre-mer et par suite de la baisse du prix de la laine. En revanche, le nombre des représentants de la *race porcine* a doublé. Le prix élevé de la viande, le nombre croissant des fromageries dont on peut utiliser les produits secondaires pour cet élevage, la baisse des grains et spécialement du maïs, voilà autant de causes qui militent en faveur de l'extension de l'élève du porc.

Digitized by Google

II. Cultures agraires.

1. Superficie et importance. Le développement des voies de communication et la concurrence des blés russes et des blés américains ont fortement réduit la culture du froment en Suisse. Elle n'occupe plus aujourd'hui que le 14 % du sol productif; les pommes de terre, les betteraves et les autres fruits des champs le 7 %. Même réduite à ces modestes proportions, l'agriculture est encore pour une part considérable au service de l'élève du bétail. En effet, les betteraves, l'avoine, les déchets des céréales et des pommes de terre servent à la nourriture du bétail, et la paille (excepté celle de seigle en tant qu'elle est utilisée pour le tressage) sert de litière. Dans bien des cas, c'est pour leur paille, plutôt que pour la graine, que l'on cultive encore des céréales chez nous.

2. Céréales. Sur le Plateau et dans le Jura, on cultive de préférence l'*épeautre;* c'est la variété de froment qui convient le mieux à notre climat humide et à nos terres fortes. Dans les régions élevées, l'épeautre est remplacé par l'avoine.

C'est dans la Suisse française, et surtout dans le pays de Vaud, que l'on cultive le plus de grain, le 28 % du sol productif, soit relativement le double de ce que l'on ensemence dans le reste de la Suisse.

La récolte annuelle du blé en Suisse est estimée à 3,7 millions de q, d'une valeur approximative de 70 millions. Comme notre consommation absorbe 8 millions de q, la production indigène couvre à peine les 42 % de nos besoins et ne suffit que pour 153 jours. Nous tirons donc de l'étranger ce qui nous est nécessaire pour 212 jours. L'importation à été particulièrement forte en 1899: 5 ½ millions de q (en 1902: 6 millions) = 102 millions de francs; celle de 1901 est évaluée à 98 ½ millions. L'importation des céréales se répartit comme suit: froment: 3,8 à 4,1 millions de q, avoine: environ 1 million de q, maïs: 600,000 q, viennent ensuite l'orge et le seigle. En 1899, notre principal fournisseur fut la Russie:

Digitized by Google

2 ½ à 3 millions de q, puis les Etats-Unis: 0,84 (en 1898: 1,3), l'Argentine: 0,56 à 0,57, les pays danubiens: 0,35 à 0,38, l'Allemagne: 0,4 à 0,5, l'Autriche-Hongrie: 0,35 et resp. 0,121, puis la France, l'Australie et le Canada. Nous avons en outre importé environ 600,000 q n. de farine et de semoule d'une valeur de 12 millions de francs (bien que nous les tirions en grande partie de France [400,000 q n.], elles proviennent de grains russes), et de 100 à 150,000 q de riz hindou ou italien, d'une valeur de 2 ½ à 3 ⅔ millions. L'importation a été de beaucoup inférieure en 1900, par suite de l'abondance de notre propre récolte.

La Roumanie et la Russie nous acheminent leurs grains par Gênes et la ligne du Gothard sur Brunnen, ou encore par Marseille et le P.-L.-M. sur Genève et Morges. Romanshorn et Rorschach ont beaucoup perdu de leur importance comme places d'importation. Si nous n'importons plus que très peu de blé hongrois, nous achetons davantage à l'Allemagne depuis l'abolition des déclarations d'identité (printemps 1894) pour la réexportation. Nous n'avons recours au blé américain que lorsque les récoltes sont mauvaises en Europe; ce fut le cas en 1898 (importation d'Amérique: 898,000 q) et en 1901 (804,000 q). Ce grain nous est alors expédié par l'antique voie du Rhin, Rotterdam-Mannheim-Bâle, ou par les ports d'Anvers, du Havre ou de Marseille.

3. Fruits des champs et plantes industrielles. Ces cultures occupent le 7 % de notre sol productif. La pomme de terre nous fournit une récolte moyenne de 8,4 millions de q, d'une valeur de 35 à 40 millions de francs. En règle générale, cette récolte suffit à nos besoins. On cultive beaucoup la pomme de terre dans la partie occidentale du Plateau — Vaud, Fribourg, Berne — et dans les cantons de Bâle et de Schaffhouse. Dans les années normales, nous en achetons au dehors, surtout en Alsace, et dans le Palatinat 200,000 à 300,000 q pour l'alimentation des villes (en 1902: 454,000 q). Lorsque la production indigène est faible, nous achetons le double de cette quantité. On distille la pomme de terre princi-

Digitized by Google

palement dans les cantons de Berne ($55,_{67}$ %), de Soleure ($13,_{04}$ %), de Fribourg ($8,_{7}$ %), grâce aux dispositions des lois fédérales du 15 mai 1887 et du 19 juin 1900. De 100 à 200 mille quintaux métriques sont ainsi enlevés à l'alimentation. En réalité, cette protection est accordée par la loi à la distillation de la pomme de terre, parce que les résidus, soit le 15 % de la matière première, peuvent être utilisés pour l'alimentation du bétail. Pour l'élevage des porcs, la pomme de terre nous fournit un précieux matériel.

La culture de la *betterave fourragère* et celle du *navet blanc* ou *rave* est également importante pour l'élève du bétail. Il n'y a que peu de temps que la *betterave à sucre* a été implantée chez nous. Les essais auxquels on s'est livré à Hochdorf et à Monthey ont été malheureux. Avant de se prononcer définitivement, il convient d'attendre le résultat de l'expérience à laquelle on se livre dans le Seeland bernois, où une fabrique de sucre subventionnée par l'Etat a été fondée à Aarberg en octobre 1899. De tous les pays d'Europe, le Danemark et la Suisse sont ceux qui consomment proportionnellement le plus de sucre (Suisse en 1901 : 723,000 q, d'une valeur de 21 $^1/_3$ millions ; 1902 : 818,000 q). Nous tirons donc cette denrée presque exclusivement de l'étranger. Jusqu'à aujourd'hui les principaux producteurs, l'Allemagne, l'Autriche et la France, ont établi des primes d'exportation dont nous avons largement bénéficié. Selon les décisions de la conférence des sucres réunie à Bruxelles en février 1902, les primes seront abolies à partir de septembre 1903. Le prix du sucre renchérira sans doute alors en Suisse de plusieurs francs par quintal.

La forte chute de pluie et les dangers de la grêle s'opposent à la culture d'autres plantes industrielles en Suisse. Dans la vallée de la Broye, située dans la zone généralement épargnée par la grêle, on s'adonne cependant à la *culture du tabac*. Il y a, dans cette contrée, environ 300 ha consacrés à la culture du tabac. Dans le reste de la Suisse on en trouverait à peine 100 ha. La production totale atteint environ 12,000 q

Digitized by Google

de tabac fermenté et est estimée à 1'050,000 fr., tandis que l'importation annuelle s'élève à 60,000 q (1901: 67,108) évalués à près de 8 millions de francs (1902: 70,553 q) (voir p. 81, industrie du tabac).

La Suisse est obligée d'avoir recours à l'étranger pour toutes les autres plantes utilisées dans le commerce ou dans l'industrie, telles que le houblon, le lin, le chanvre, le colza, le pavot, la chicorée, etc. Il en est de même pour sa grande consommation en produits du midi et en denrées coloniales.

III. Viticulture.

1. Superficie et répartition des vignobles. Nominalement, 32,300 ha du territoire suisse sont plantés en vignes. Les meilleurs vignobles sont ceux des roteaux ensoleillés des vallées méridionales au climat presque méditerranéen, puis les coteaux abrités des lacs de la Suisse occidentale. Ces réservoirs naturels emmagasinent durant l'été une grande quantité de chaleur qu'ils rayonnent en hiver; on peut donc les considérer pour la contrée avoisinante comme de puissants régulateurs de la température. Les vignobles de *La Côte* et de *Lavaux* (Dézaley), sur la rive septentrionale du Léman, ceux d'Aigle (Yvorne) dans la vallée du Rhône et ceux du Valais où la vigne prospère jusqu'à une altitude de 1000 m méritent d'être cités en premier lieu, tant pour leur étendue que pour la qualité de leurs produits (expéditions de raisins de table du Valais; cures de raisins du Valais et du canton de Vaud). Sur les rives occidentales des lacs de Bienne et de Neuchâtel, les vignobles ont aussi une situation privilégiée. Le second centre viticole de la Suisse s'étend sur la rive septentrionale du lac de Zurich, puis de Winterthour dans la direction du Rhin (Neftenbach) et dans le canton de Schaffhouse (Hallau). Certaines localités favorablement exposées dans le canton des Grisons, dans le Rheintal st-gallois, au bord du lac de Wallenstadt et à Baden (Goldwændler) produisent des vins renommés. Malgré les conditions climatologiques les plus favorables, la culture de la

Digitized by Google

vigne est négligée au Tessin. Cette plante pousse là spontanément et on n'en considère la culture que comme une branche accessoire de l'agriculture. Telle est la cause de la faible production de vin de ce canton: 40 à 50 mille hl au lieu de 300 mille. C'est pourquoi il serait plus juste de dire que les vignobles suisses ont une étendue d'environ 25,000 ha au lieu de 32,300. Du reste, nos vignobles diminuent lentement, mais régulièrement d'année en année, par suite de la concurrence des pays méridionaux qui nous livrent leurs vins à un prix de plus en plus bas.

2. *Importation des vins.* Nos vignobles produisent en moyenne 1'382,000 hl de vin par année, évalués à $49,_2$ millions de francs. La récolte exceptionnelle de 1900 s'est élevée à 2'100,000 hl. Une bonne partie de la récolte étant absorbée sur place, nous sommes obligés d'importer une quantité de vin à peu près égale à la production indigène. Ainsi, en 1899, nous avons acheté pour $33^1/_2$ millions de francs 1'238,000 hl de vin, dont à peu près la moitié provenait d'Espagne, plus de $^1/_4$ d'Italie, $^1/_8$ de France, le reste de l'Autriche-Hongrie, de la Grèce et de l'Allemagne. Nous avons en outre reçu, principalement d'Italie, 113,000 q raisins de pressurage, d'une valeur de plus de 2 millions, 5649 q de vins en bouteilles, la plupart de France, ayant coûté $1,_{37}$ million. — Les bonnes récoltes de 1900 et de 1901 ont considérablement diminué notre importation en vins (1901: 963,411 hl vin en tonneaux, 5566 q vin en bouteilles, 57,388 q raisins de pressurage; 1902: 1'167,120 hl, 5673 et 79,415 q).

Quant à la consommation des boissons alcooliques, la Suisse, avec 70 l de vin par an et par tête, et une quantité à peu près égale de bière, dépasse la plupart des autres nations.

IV. Culture des arbres fruitiers.

Cette branche de l'agriculture est largement pratiquée parallèlement à la culture fourragère. Par conséquent, il est naturel que la culture des arbres fruitiers, en Suisse, croisse

Digitized by Google

en importance de l'ouest à l'est. La richesse en fruits des cantons de Thurgovie, St-Gall, Zurich, Zoug, Lucerne est proverbiale. Les fruits à pepins destinés à la fabrication du cidre, à la cuisson ou au séchage constituent le produit principal; les fruits à noyau sont plutôt cultivés dans le nord-ouest. On estime le nombre des arbres fruitiers à 14 millions et leur produit moyen annuel, calculé à 2 fr. par arbre, à 28 millions. La culture des arbres fruitiers se distingue en Suisse par une grande régularité dans la production, en ce sens que les années paires nous apportent régulièrement une récolte abondante et les années impaires une récolte faible, comme il ressort du tableau suivant des exportations de fruits de la Suisse:

1894:	214,179 q	à	fr.	$9_{,72}$	=	fr.	2'081,000
1895:	64,620 »	à	»	$14_{,83}$	=	»	959,000
1896:	153,463 »	à	»	$11_{,91}$	=	»	1'828,000
1897:	31,634 »	à	»	$22_{,78}$	=	»	721,000
1898:	745,343 »	à	»	$9_{,80}$	=	»	7'303,000
1899:	30,865 »	à	»	$22_{,68}$	=	»	700,000
1900:	644,315 »	à	»	$6_{,56}$	=	»	4'229,000
1901:	123,020 »	à	»	$13_{,59}$	=	»	1'671,000
1902:	563,284 »	à	»	$11_{,87}$	=	»	6'688,000

Notre *importation* en fruits est moins soumise à cette alternance. Elle comprend surtout des fruits à noyau et des fruits séchés que nous achetons à Bordeaux, en Bosnie, en Serbie (prunes) et dans l'Amérique du Nord (prunes, pommes, poires). — Les conserves de fruits de Lenzbourg, Rorschach, Saxon et Minusio ont une importance appréciable, susceptible d'être encore accrue dans les bonnes années.

La distillation des marcs indigènes des raisins et des fruits, des lies de vin et de cidre, des baies, des fruits et des racines de gentiane a pris une grande extension depuis la mise en vigueur de la loi sur le monopole des alcools, car cette loi ne l'entrave pas, mais la protège par des droits élevés de douane et de monopole (eau de cerises de Zoug, Schwyz, Bâle-Campagne, etc.).

Digitized by Google

V. Sylviculture.

En 1900, les forêts couvraient le 20,43 % du territoire suisse ou le 28,53 % du sol productif, soit 847,284 ha. Grâce à son sol moins accidenté, l'Allemagne n'a que le 27 % du territoire productif couvert de forêts; l'Autriche, avec un relief semblable au nôtre, accuse le 34 %. Les montagnes arrondies du Jura, les Alpes calcaires et le canton des Grisons au sol accidenté sont les mieux boisés. Sur le Plateau, le sol est utilisé pour les cultures d'un rapport plus élevé. Le canton de Fribourg (19 % du sol productif) et la Suisse du nord-ouest sont les régions les plus pauvres en forêts. Tandis que St-Gall, Appenzell et Thurgovie n'ont que le 20 % de leur territoire occupés par les forêts, Schaffhouse, Argovie, Bâle-Campagne, Soleure, Neuchâtel et le Jura bernois en ont de 31 à 42 %. — Selon la tradition germanique, la plupart des forêts (66,9 %) sont la propriété des communes ou des corporations; 4,4 % appartiennent à l'Etat, en grande partie par suite de la sécularisation des biens des couvents, et 28,7 % seulement ont passé à des particuliers — spécialement dans la Suisse orientale — à l'époque de Napoléon Ier, lorsqu'on enleva les forêts aux communes.

Grâce aux conditions particulièrement favorables à la végétation forestière, et grâce aussi au prix élevé du bois, la production annuelle des forêts de la Suisse peut être estimée à 40 millions de francs. Nous avons exporté pour 2½ millions de francs de bois en 1898 et pour 4 millions en 1901; durant ces mêmes années, nous en avons importé pour 22 et 18 millions de francs. Les besoins croissants de l'industrie du papier et l'activité intense qui a régné dans l'industrie du bâtiment de 1895 à 1899, sont la cause principale de cette augmentation de l'importation. La Suisse orientale, pauvre en forêts, fait venir du bois d'œuvre d'Autriche et d'Allemagne, tandis que les cantons jurassiens en expédient en France. La Suisse méridionale vend du bois de chauffage et du charbon de bois à l'Italie.

Digitized by Google

Depuis 1892, notre exportation de bois en France a beaucoup diminué, conséquence naturelle des droits protecteurs et de l'augmentation de nos propres besoins. Pour ces mêmes raisons, comme aussi à cause de la construction de la digue des forces motrices de Rheinfelden, on ne voit presque plus, malgré les avantages de ce moyen de transport, de radeaux descendre l'Aar, le Rhin et passer dans le canal du Rhône au Rhin (1900: 25, 1901: 13, 1902: 34 radeaux).

Nous ne pouvons ici que signaler en passant l'importance de la sylviculture en tant qu'elle s'applique à boiser les pentes abruptes de nos montagnes, à assurer une protection efficace contre les éboulements, les dévastations des torrents et des avalanches. Nous n'insistons pas non plus sur les avantages que les forêts nous procurent au point de vue du climat, etc. (Utilité des forêts à ban de la haute montagne; surveillance de la Confédération sur les forêts des hautes régions, et prochainement sur toutes les forêts, selon l'article constitutionnel du 11 juillet 1897 et la loi fédérale du 11 octobre 1902.)

VI. Résumé.

La production totale de l'agriculture suisse est évaluée à 500 à 600 millions de francs, ce qui constitue à peu près le tiers de la production indigène. L'agriculture nourrit directement le 35 % de la population, et elle fournit en outre les vivres les plus indispensables et d'importantes matières premières telles que le bois, les peaux, etc., à une fraction égale de l'ensemble de la population.

Nous devons importer annuellement pour plus de 300 millions de francs de vivres, soit environ le 40 % de la consommation totale. Si l'on déduit de cette somme le montant de nos exportations de produits agricoles (80 à 90 millions de francs), nous constatons un *déficit annuel, en vivres,* de 200 à 250 millions de francs (1899: production indigène, environ 520 millions, et importations, 329 millions = 849 millions, dont il faut déduire notre exportation de 87 millions;

Digitized by Google

restent 762 millions, dont 242 millions de francs d'importation nette. Pour 1901: environ 530 + 306 — 105 = 731, dont importation nette 201 millions de francs).

Pour apprécier notre agriculture à sa juste valeur, il faut tenir compte des observations suivantes:

a) Tandis que l'industrie tire ses matières premières presque exclusivement de l'étranger et se voit ainsi obligée de payer un fort tribut au dehors, les produits agricoles constituent un gain net réalisé par le travail du peuple exploitant son sol. Dans ces circonstances, il devient évident que si l'on veut comparer l'agriculture à l'industrie, il ne faut compter, pour cette dernière, que la plus-value acquise par la matière première, tirée presque exclusivement de l'étranger par le travail de l'homme. En calculant ainsi on constate que le montant des productions industrielles atteint à peine celui des produits du sol.

b) Le nombre des habitants auxquels l'agriculture fournit les moyens de subsistance est beaucoup plus élevé que celui des ouvriers occupés par l'industrie. Si le cultivateur vit dans des conditions plus modestes que l'ouvrier, son métier, plus sain au point de vue physique comme au point de vue moral, contribue plus que tout autre au développement des forces vitales de la nation.

Statistique: 1° *Des personnes occupées au travail de la terre* (agriculture, élève du bétail, horticulture, sylviculture, mines):

	1860	1870	1880	1888
Nombre des personnes . .	1'159,373	1'145,719	1'154,163	1'133,865
% de la population totale.	46,18	42,93	40,55	38,86 [1]

2° Des personnes occupées dans le *commerce*, dans l'*industrie* ou dans les *services de transports:*

	1860	1870	1880	1888
Nombre des personnes . .	1'100,465	1'202,102	1'359,650	1'416,092
% de la population totale.	43,84	45,04	49,04	48,53

[1]) La sylviculture et le travail des mines occupent le 2 %.

Digitized by Google

Selon une estimation approximative, le 18 % peut être attribué à l'industrie, le 23½ % aux métiers, le surplus au commerce et aux services de transport. Il est probable que la statistique des métiers du 1er décembre 1900 modifiera ces données dans un sens défavorable à l'agriculture.

Entre ces deux groupes principaux de notre population il existe actuellement en Suisse, comme dans d'autres pays civilisés, une opposition d'intérêts très prononcée: la population industrielle, l'ouvrier, le citadin, le consommateur en général, a grand intérêt à payer le moins cher possible les denrées nécessaires à l'alimentation. La population agricole, de son côté, cherche à assurer un rendement stable à ses produits. Ce but, elle cherche à l'atteindre, entre autres, par l'obtention d'une législation sévère sur les denrées alimentaires, à l'intérieur, et d'un tarif douanier protecteur contre l'étranger. Il importe de ne pas perdre de vue en recherchant, dans chaque cas, la solution de ce conflit, que la Suisse n'est pas capable de faire vivre des produits naturels de son sol plus de 1½ à 2 millions d'habitants. Si elle compte actuellement 3⅓ millions d'habitants et si cette population, malgré sa densité, consomme une quantité moyenne si considérable de produits nullement indispensables à l'existence (sucre, spiritueux, viande, tabac, etc.) et, en général, peut vivre sur un pied très large, elle le doit principalement au développement puissant des autres branches de son activité professionnelle, et tout spécialement de l'industrie.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Industrie.

---

1. Généralités. La spécialisation des métiers s'est développée par suite de la forte demande de certains produits. Elle s'effectue d'une façon intense dans les localités qui, grâce à leur situation géographique, exercent une attraction plus ou moins forte, au point de vue économique, sur des populations disséminées. Ces foyers se trouvent en première ligne au point de jonction de plusieurs vallées ou de plusieurs cours d'eau: Brigue, Viège, Sierre, Sion, Martigny, Aigle; Moutier, Delémont, Laufon; Unterseen, Frutigen, Zweisimmen, Thoune; Glaris, Weesen, etc. On en rencontre aussi aux extrémités des voies de communication, en particulier au point terminus inférieur de toutes les voies navigables: Genève, Bienne, Thoune, Lucerne, Zurich, Constance, Locarno, Lugano, Schaffhouse, autrefois aussi Laufenbourg et Bâle. Outre ces places prédestinées par la nature à être des marchés ou des traits-d'union commerciaux importants, il en existe d'autres aux passages principaux des cours d'eau (Soleure, Olten, « Brougg »), au croisement de plusieurs routes ou au centre de certaines régions (Zofingue, Winterthour), qui doivent à leur situation privilégiée d'être devenues des villes. Souvent, une situation excentrique à la frontière du pays renforce encore ces avantages (Genève, Bâle).

Les voies de communication modernes n'ont pas modifié sensiblement ces avantages naturels. Pour les voies ferrées, comme pour les routes, on recherche les tracés les plus

Digitized by Google

directs et les plus agréables; on les établit le long des cours d'eau, et l'on évite autant que possible les obstacles.

D'autres facteurs ont cependant encore contribué à l'établissement de certaines villes. St-Gall, Coire, Lausanne, St-Maurice doivent leur existence à des fondations ecclésiastiques. Poursuivant un but à la fois politique et militaire, les Zæhringen construisirent des forteresses dans le bassin de l'Aar, et en jetèrent les fondements sur des presqu'îles rocheuses et escarpées, c'est-à-dire dans une position sûre et dominant la contrée au loin (Berne, Berthoud, Fribourg, Aarberg, Aarbourg). Les cités élevées en Argovie par les Habsbourg (Baden, Bremgarten, Mellingen, Lenzbourg, etc.) ont une origine analogue. Quant à la répartition des industries en Suisse, ce sont des événements du domaine religieux qui ont exercé l'influence la plus décisive.

2. *Les réfugiés.* De toutes les localités où l'on professe la religion catholique, ou du moins de celles où la population est mixte au point de vue religieux, St-Gall est la seule où il existe une ancienne industrie aujourd'hui florissante. Mais, dans cette ville comme partout ailleurs en Suisse, la grande industrie moderne a été implantée, à côté et indépendamment des métiers déjà pratiqués, par des réfugiés italiens ou français de l'époque de la Contre-Réformation ou de la guerre de Trente ans. Aussi n'a-t-elle guère pris pied que dans les cantons protestants, principalement à Zurich, Bâle et Genève. Ce n'est que depuis peu d'années que l'on constate une activité économique un peu plus intense, des efforts quelque peu sérieux pour acclimater l'industrie dans les cantons catholiques. Chaux-de-Fonds et Bienne ne sont devenues des centres horlogers qu'à une époque récente. Berne est dans une situation toute spéciale. Dans son vaste rayon s'étendant de Genève à Brougg, les préoccupations politiques de la capitale ont prévalu d'une façon exclusive, de telle sorte que l'industrie a eu beaucoup de peine à se développer. Cependant, dans l'Emmenthal et dans la Haute-Argovie, le tissage à domicile prospère d'une manière ré-

Digitized by Google

jouissante. Langenthal et depuis peu Berthoud sont les centres de cette industrie. Dans les siècles derniers, l'industrie était concentrée exclusivement dans les villes, et s'il lui arrivait d'occuper des bras dans les campagnes, la direction des affaires restait entre les mains des citadins.

Cet état de choses tend à se modifier depuis que la liberté la plus complète règne en matière d'établissement et d'exercice de métier. La vie à meilleur marché de la campagne, les forces motrices des cours d'eau, le prix relativement bas des terrains contribuent à la décentralisation de l'industrie.

3. Forces motrices. La Suisse doit à son relief et à sa forte chute de pluie d'être excessivement riche en forces motrices naturelles. Dans ce domaine, les glaciers constituent une réserve inépuisable dont les lacs régularisent le débit. Depuis longtemps déjà la Thour, la Tœss, la Glatt, la Linth-Limmat et la Reuss sont copieusement utilisées. Dans la Suisse orientale, là où les montagnes s'avancent le plus au nord, la grande industrie a su profiter le mieux de ces avantages.

La possibilité de transporter, par l'électricité, la force motrice de l'eau a donné un nouvel essor à son utilisation. La Suisse occidentale et la Suisse méridionale ne sont pas restées en arrière, et de nombreuses usines motrices ont été établies ou sont en voie de construction. Transportée au loin, cette *houille blanche* sert à l'éclairage, fournit la force nécessaire aux fabriques, ateliers mécaniques et chemins de fer. Citons, parmi les plus importantes de ces usines électriques, celles de Genève, Rheinfelden, Neuhausen, Beznau (Zurzach), Hagneck (Bienne), celles de la Sarine à Altenryf, de la Kander près de Spiez, de l'Aar à Berne, Wangen, Wynau, Aarbourg, Brougg, Baden, celles de Lucerne, de Rathausen, etc. Grâce aux progrès réalisés par la technique, l'industrie pénètre maintenant au cœur des hautes Alpes, et l'avenir réserve un grand développement industriel aux cantons qui jusqu'ici étaient restés en arrière (fabriques de

Digitized by Google

carbure de Calcium à Thusis, à Gampel dans le Lœtschenthal). Le nombre des demandes de concessions va croissant d'année en année, et, depuis 1895, la force utilisée par l'industrie suisse a doublé (320,432 HP pour 152,718 HP). D'après la statistique des fabriques du 5 juin 1901, l'eau produit 185,486 de ces 320,432 HP (statistique de 1895, 87,865 HP), la vapeur 84,030 (53,410), l'électricité 37,413 (7357), le gaz, le pétrole ou la benzine 13,503 (4086). A la fin de 1901, les 300 entreprises de forces motrices électriques produisaient un total de 110,000 kilowatts. Selon les calculs faits en 1891 par l'ingénieur bernois Lauterburg, la Suisse dispose, par ses cours d'eau, de 582,834 HP. Il va sans dire qu'en utilisant la déclivité du terrain, on pourra ajouter des milliers de chevaux-vapeur à ce chiffre. A cet égard, rappelons seulement le projet de l'Etzel (lac artificiel) qui, réalisé, fournirait 64,000 HP, et celui de Küsnacht (écoulement artificiel du lac des Quatre-Cantons) qui en procurerait 24,000. La presqu'île scandinave exceptée, la Suisse n'a pas de rivale en Europe pour la production de la *houille blanche.*

La plus grande partie des forces motrices naturelles de la Suisse est encore improductive. Leur utilisation complète s'imposera d'une manière toujours plus impérieuse à notre industrie, car le prix de la houille rendue chez nous est sensiblement supérieur à ce qu'il est au pays de production, et nos fabricants sont ainsi désavantagés, d'autant plus que l'Allemagne et l'Angleterre se plaisent, depuis un certain temps, à créer des difficultés à l'exportation de leur minéral combustible. Mais nous touchons ici aux inconvénients qui découlent de la situation géographique de notre pays.

4. Notre *situation continentale* nous est surtout préjudiciable en matière de transports. La houille, les céréales, les vivres et les matières premières que nous sommes obligés d'importer, nous reviennent plus cher qu'aux pays baignés par la mer, ayant leurs ports et leurs armateurs.

Digitized by Google

Dans ces pays, les frais de transport par chemin de fer se réduisent à peu de chose. L'industrie suisse se trouve ainsi en mauvaise posture vis-à-vis de ses concurrentes. S'il ne lui est pas possible d'éviter complètement ces désavantages, elle s'efforce, du moins, de les atténuer. Constatons d'abord que nos droits de douane sont peu élevés et permettent de se procurer à bon compte les articles indispensables. En outre: 1° on travaille surtout chez nous des matières premières d'outre-mer, telles que le coton, la laine, la soie, etc., qui, venant de loin, ne nous coûtent guère plus qu'à nos voisins; 2° notre industrie recherche de préférence les matières premières d'un prix élevé (soie, or, argent), dont les frais de transport sont minimes comparativement à la valeur. Enfin, la broderie, la mécanique de précision, l'horlogerie, etc. fournissent *les travaux les plus fins* sous *le plus petit volume;* la main-d'œuvre joue, dans ces industries, le rôle important et les frais de transport de la matière première n'entrent en ligne de compte que dans une proportion minime.

Là où ces conditions n'existent pas, nous souffrons de la concurrence croissante et des droits protecteurs de nos voisins. C'est en particulier le cas pour les différentes branches de l'industrie du coton. L'industrie des machines fait exception à cette règle. Elle soutient victorieusement toute concurrence, grâce à ses ingénieurs de premier ordre et à une exécution soignée, bien qu'elle doive tirer toutes les matières premières et les accessoires mêmes du dehors, à des conditions de transport défavorables. Dans cette lutte, les forces motrices naturelles lui sont d'année en année plus indispensables.

La politique protectionniste de plus en plus accentuée de nos puissants voisins force notre petit pays à chercher d'autres débouchés plus éloignés, des pays auxquels il puisse fournir ses produits sans supporter des frais plus considérables que ses concurrents. Pour pouvoir maintenir ses positions sur les marchés si importants de nos voisins, il

Digitized by Google

ne lui reste souvent d'autre ressource que de créer des succursales de ses manufactures à l'étranger. Depuis 1879, les droits protecteurs de l'Allemagne ont attiré bien des industries dans le grand-duché de Bade et en Alsace: l'industrie des rubans de soie, des couleurs et des teintureries de Bâle, les étoffes de soie de Zurich, les produits alimentaires Maggi (Singen), la fabrication du chocolat (Lœrrach), les fabriques d'aluminium et de carbite de calcium (Badisch-Rheinfelden), les machines (Ravensburg), etc. Il en est de même pour l'Autriche: fabrique d'aluminium à Lend-Gastein, de chocolat à Bludenz, de rubans de soie à Bregenz. La Haute-Italie, la France, les Etats-Unis et, depuis quelques années, la Russie exercent une influence absorbante sur l'industrie textile et sur celle des machines de la Suisse.

C'est encore à sa situation géographique, à son manque de marine, que la Suisse doit de ne posséder aucune colonie. Cependant, cette lacune est comblée par l'esprit d'entreprise qui anime nos jeunes commerçants, par leur talent pour les affaires, par leur connaissance du monde, comme aussi par leur goût prononcé pour l'étude des langues étrangères.

5. Les foyers de l'industrie en Suisse. C'est surtout dans la Suisse orientale que notre industrie s'est implantée solidement. La ville et le canton de Zurich sont les centres de nos deux grandes industries textiles du coton et de la soie. Depuis un certain temps, des manufactures de lainages, de bonneterie, de tissus filés et de confections y prospèrent également. Les usines de construction de machines sont particulièrement florissantes dans ce canton. Les broderies et les tissages mécaniques de St-Gall et d'Appenzell jouissent d'une réputation universelle. Dans le Toggenbourg, on fabrique des tissus de coton (points plats, tissus en couleurs) et des gazes de soie à blutoir fort appréciés. A l'industrie textile de la Suisse orientale se rattachent les teintureries, les fabriques d'apprêts et les usines d'impression sur étoffes. Ces dernières sont surtout répandues dans le canton de Glaris.

Digitized by Google

Bâle est le centre de trois industries proches parentes de celles dont nous venons de parler, mais qui n'en forment pas moins un groupe bien distinct et spécial au nord-ouest de la Suisse: la fabrication des rubans de soie, la filature des déchets de soie (chappe) et l'industrie des produits chimiques et en particulier des couleurs.

Les populations romandes du Jura s'adonnent à des industries toutes différentes de celles de la Suisse allemande. L'horlogerie, spécialité de fine mécanique, y est en grand honneur, et, avec celle-ci, toutes les industries accessoires ou parentes, telles que la fabrication de chaînes, de breloques, la taille des pierres fines, etc., auxquelles il convient d'ajouter la bijouterie de Genève et les pièces à musique de Ste-Croix.

Ces branches importantes de notre activité industrielle sont spéciales à la Suisse orientale et à la Suisse occidentale. Nombre d'industries secondaires se sont développées sur le Plateau: tissage de toiles de lin et de toiles de laine, tressage de la paille, industrie du tabac, fabrication de chaussures, de chocolat, de liqueurs et de produits alimentaires, industrie du papier, appareils et produits d'électro-chimie. La plupart de ces industries travaillent aussi pour l'exportation, car notre marché indigène est trop restreint pour permettre un écoulement de quelque importance.

6. Pour que nos lecteurs puissent se faire une idée de l'*importance* de nos principales industries, nous donnons ci-après, en millions de francs, un tableau de nos importations et de nos exportations durant les quatre dernières années. Vu la hausse exceptionnelle qui se produisit en 1899 et pendant un certain temps aussi en 1900, sur la houille, le fer et le coton, le chiffre de nos importations est particulièrement élevé pour ces années-là.

Digitized by Google

	Importation				Exportation			
	1898	1899	1900	1901	1898	1899	1900	1901
I. Soie.								
Matières premières	121,3	159,2	127,5	127,5	38,8	44,0	37,8	37,9
Produits manufacturés:								
a) Fils	3,8	3,7	4,7	3,1	35,1	40,0	38,2	36,9
b) Etoffes	8,5	9,7	9,4	11,0	99,7	109,2	110,0	116,8
c) Rubans, etc. . . .	2,8	2,9	2,8	2,8	33,4	35,5	31,2	29,4
Total	135,9	175,5	144,4	144,4	207,0	228,7	217,3	221,9
II. Coton.								
Matières premières	25,6	27,7	35,3	30,3	1,2	1,4	1,6	1,4
Produits manufacturés:								
a) Fils	5,8	7,3	9,8	7,0	16,6	18,7	20,0	17,0
b) Tissus	25,2	27,9	34,4	26,5	33,0	34,3	35,0	29,8
c) Broderies, etc. . .	1,4	1,6	1,4	1,5	77,1	100,0	111,0	98,3
Total	58,0	64,5	80,4	63,6	127,9	154,4	167,6	146,5
Il faut y ajouter:								
Broderies de soie, de lin, de laine .	1,0	1,1	1,2	1,2	6,5	8,7	8,25	10,22
III. Laine.								
Matières premières	14,0	18,6	15,4	12,4	3,1	3,2	3,2	2,8
Produits manufacturés:								
a) Fils	4,7	6,8	5,5	5,3	9,1	9,5	8,2	8,9
b) Tissus, etc. . . .	34,2	38,7	34,8	31,7	4,9	5,6	7,1	5,9
Total	52,9	63,6	55,7	49,4	17,1	18,3	18,5	17,6
Il faut y ajouter:								
Bonneterie de tout genre	4,5	5,1	4,9	4,3	5,7	6,4	7,4	6,8
Confections de tout genre	20,6	23,7	23,8	23,4	2,1	2,4	2,7	3,1
IV. Métaux précieux et horlogerie.								
Matières premières	40,6	43,1	44,5	46,1	8,1	9,0	9,0	10,4
Produits manufacturés:								
a) Bijouterie, etc. .	10,2	11,15	10,2	11,0	8,0	8,0	10,0	10,0
b) Montres, etc. . .	4,0	3,45	3,5	3,7	109,2	113,5	123,0	130,8
Total	54,8	57,7	58,2	60,8	125,3	130,5	142,0	151,2

Digitized by Google

	Importation				Exportation			
	1898	1899	1900	1901	1898	1899	1900	1901
V. Industries des métaux non précieux; machines.								
Matières premières:								
a) Fer	35,6	47,5	49,5	32,5	0,85	1,2	1,2	1,4
b) Autres métaux non précieux	16,1	18,6	20,9	17,7	1,52	2,3	2,2	1,9
Produits manufacturés:								
a) Ouvrages en fer, etc.	37,2	43,9	39,5	32,1	11,3	12,0	12,0	12,2
b) Machines	38,5	41,7	37,0	26,5	38,5	45,4	49,6	47,1
Total	127,4	151,7	146,9	108,8	52,17	60,9	65,0	62,3
Il faut y ajouter:								
Houille, Coks, etc.	48,6	55,7	69,7	63,4	—	—	—	—

Dans l'intérêt de la clarté, et pour éviter de revenir sur ce sujet, nous ferons remarquer tout d'abord que nos principales industries d'exportation, la broderie, les soieries et l'horlogerie, de même que l'industrie de plus en plus florissante des machines, ont atteint, au commencement du XXe siècle, un chiffre d'affaires inconnu jusqu'alors, comme on peut s'en convaincre par le tableau ci-dessous. Le montant des exportations est exprimé en millions de francs.

	Année	Broderies	Soieries	Horlogerie	Machines
Exportation antérieures:					
Maximum	1890	91	90	104	22,4
Minimum	1894	66	82	86	(1892: 20 1/4)
Exportation récentes:					
	1895	77,5	91	88,4	25
	1896	83	89	101,6	29,3
	1897	80	93,3	102,2	36,6
	1898	83,6	99,7	108	40,5
	1899	108,7	109,2	112,6	47,6
	1900	119,25	110	123	49,5
	1901	108,5	116,8	130,8	47,1
	1902	122,7	118,9	120,9	47,0

Digitized by Google

Pour ce qui concerne le nombre de bras occupés par chaque industrie, nous en sommes réduits aux données de la statistique fédérale des fabriques du 5 juin 1901. Le recensement des métiers de 1900 nous renseignera plus exactement, car il a tenu compte des ouvriers travaillant à domicile. Comparer ces chiffres avec ceux des chapitres consacrés spécialement à la broderie et à l'horlogerie. Etaient soumis à la loi des fabriques en 1901:

	Hommes		Femmes		Total
Industrie du coton	20,640	+	28,383	=	49,023
» de la soie	8,672	+	24,834	=	33,506
» de la laine	1,713	+	2,453	=	4,166
Autres industries textiles	2,167	+	8,331	=	10,498
Total pour les industries textiles	33,192	+	64,001	=	97,193
Horlogerie et Bijouterie	15,857	+	9,001	=	24,858
Industrie des machines	32,171	+	476	=	32,647
» des métaux	11,877	+	854	=	12,731
Total pour les industries métallurgiques	59,905	+	10,331	=	70,236
Substances alimentaires	9,567	+	8,826	=	18,393
Mise en œuvre du bois	14,198	+	276	=	14,474
Industrie du papier et industries polygraphiques	10,234	+	3,547	=	13,781
Industrie de la pierre, des terres .	11,752	+	416	=	12,168
Tannerie et mise en œuvre du cuir	5,389	+	3,884	=	9,273
Industrie des produits chimiques .	5,966	+	1,050	=	7,016
Total	150,203	+	92,331	=	**242,534**

Quant aux *métiers* et aux *industries secondaires,* la statistique de 1899 du Secrétariat ouvrier fédéral nous fournit les renseignements sommaires suivants:

Digitized by Google

Groupes des métiers	Nombre des personnes occupées		Gain total en milliers de francs			Valeur totale de la production en milliers de francs
	masculin	féminin	masculin	féminin	Total	
Alimentation	26,050	1,050	32,540	990	**33,530**	270,651
Vêtement et toilette . .	36,200	63,200	41,005	54,275	**95,280**	302,026
Constructions diverses .	118,496	1,750	156,698	1,412	**158,110**	393,184
Fils et tissus	650	350	780	245	**1,025**	4,100
Produits chimiques . .	1,500	—	1,800	—	**1,800**	9,000
Travail des métaux, fabrication de machines et d'outils	23,600	600	31,277	477	**31,755**	96,197
Industries polygraphiques	10,900	2,650	17,000	2,258	**19,257**	58,147
Total .	217,396	69,600	281,100	59,657	**340,757**	1'133,305

La colonne des chiffres imprimés en caractères gras donnera une idée plus exacte du gain réalisé par les métiers que la colonne *valeur totale,* car les indications de celle-ci empiètent en maints endroits sur le domaine de la grande industrie et ne tiennent pas compte des matières premières ni des produits qui, partiellement ouvrés, doivent encore subir plusieurs manipulations avant d'être terminés.

* * *

Nous passons maintenant à la description spéciale des principales industries de la Suisse, d'après leur ordre d'importance.

A. Industrie textile de la Suisse allemande.

I. Groupe zurichois.

a) Soie. Le tissage de la soie constitue l'industrie la plus importante du canton de Zurich. Bien qu'elle ait son siège principal dans la ville même et le long des rives du

Digitized by Google

lac, elle est aussi pratiquée activement dans les districts de Pfæffikon, Uster et Hinwil. Elle a des ramifications en Argovie, dans la Suisse centrale et jusque dans la vallée du Hasli. En 1900, 83 fabriques zurichoises occupaient:

	Métiers à main:		Métiers mécaniques:	
Dans le canton de Zurich [1] . .	9,897	20,961	9,940	13,326
Dans le reste de la Suisse [1] . .	11,064		3,386	
En Allemagne, Italie, France et Etats-Unis		2,309		8,563

Exprimé en métiers mécaniques (1 mét. méc. = $3^1/_2$ mét. à main), le nombre total des tissages de soie de la Suisse s'élève actuellement à 28,538, dont 19,315 en Suisse même et 9223 à l'étranger.

En 1900, les métiers fonctionnant en Suisse occupaient 40,291 ouvriers qui ont produit $48,_8$ millions de mètres de tissus de soie, d'une valeur de 108 millions de francs. L'exportation s'est élevée aux chiffres suivants:

	1899		1900		1901		1902	
	q n.	milliers de francs	q n.	milliers de francs	q n.	milliers de francs	q n.	milliers de francs
Tissus de soie pure . .	15,799	86,784	16,023	87,021	17,603	93,591	17,914	94,598
Tissus mi-soie	5,728	13,628	5,559	13,966	5,292	14,576	5,218	15,914
Foulards .	717	4,547	745	4,706	698	4,268	700	4,065
Total	22,234	104,959	22,623	105,693	23,900	112,435	23,832	114,577
et, si l'on ajoute la gaze à blutoir, fabriquée principalement à St-Gall: à		109,180		109,983		116,783		118,883

Le *retordage de la soie* n'occupait plus que 3862 ouvriers en 1900 (5436 en 1897), le tiers (1204) travaillant à domicile. Il a été produit 3894 q de fil retors, dont les $^3/_5$ de trame (2412 q), le reste d'organsin (413 q), de soie à coudre (779 q) et de soie à broder (220 q).

[1]) Nous avons attribué au canton de Zurich 191 métiers Jacquard et 251 métiers à tisser la gaze à blutoir, pour lesquels les indications de localités manquaient, et 1166 de ces derniers au reste de la Suisse (Appenzell: 1014, St-Gall: 152, d'après la statistique industrielle de ces cantons).

Digitized by Google

Les fabricants suisses tirent la soie brute qui leur est nécessaire d'Italie, où quelques-uns ont leurs propres établissements. Une partie de cette matière première provient de l'Extrême-Orient, et certains industriels la font venir directement de la Chine ou du Japon. Le commerce d'exportation de la soie en Extrême-Orient est presque tout entier entre les mains de maisons suisses. La production de soie du Tessin est peu importante (1897: 41,780, 1900: seulement 27,253 kg de soie grège). Durant les campagnes séricicoles de 1891 à 1901, l'excédent de notre importation moyenne en soie brute sur l'exportation s'est élevé annuellement à 1'606,700 kg d'une valeur de 77 millions de francs. Pour la campagne de 1901/1902 ces chiffres s'élèvent à 1'704,100 kg valant 74 $^1/_3$ millions.

Le *séchage* (« condition ») *de la soie* à Zurich rivalise en importance avec ceux de Milan et de Lyon; il accuse un mouvement de 1 à 1 $^1/_2$ million de kg. Celui de Bâle (4 à 700 mille kg) ne vient qu'après celui de St-Etienne, mais est à la hauteur de ceux de Turin, Crefeld et Elberfeld, et laisse les autres bien en arrière.

La *teinturerie de la soie* occupait à Zurich, en 1900, 1882 ouvriers et employés; en outre, 218 étaient occupés à la teinturerie et à l'impression des pièces détachées, 322 dans les ateliers d'apprêts, 43 dans les conditions. En somme, l'industrie de la soie occupe en Suisse 46,619 personnes.

b) Coton. L'industrie du coton a été très florissante, dans la Suisse orientale, jusque vers 1870. Depuis lors, elle a bien décliné, et ce n'est qu'à un concours de circonstances favorables qu'elle doit de s'être un peu relevée depuis trois ans. Nous avons déjà signalé plus haut les causes générales de cette décadence. La concurrence la plus dangereuse ne part pas des anciens pays producteurs, d'Angleterre de la Hollande ou d'Allemagne, mais bien de pays méridionaux qui ravalent les prix grâce à leur main-d'œuvre à bon marché, à une législation sur les fabriques très complaisante et parfois à un cours du change très bas. Parmi ces pays

Digitized by Google

rivaux, l'Italie, dont l'industrie du coton s'est greffée sur celle de la Suisse, vient en première ligne, puis l'Inde, la Chine et le Japon. La fabrication des dentelles qui continue à prospérer fait exception à cette décadence regrettable.

Les filatures de coton mettent en œuvre annuellement une moyenne de 240,000 q de coton brut (1899: 239,707, 1900 à 1902 environ 233,000 q). Nous achetons en Egypte plus du 40 % de cette marchandise, le restant aux Etats-Unis. Le 8 % de cette importation est vendu au dehors sous forme de déchets, mais il est compensé et au delà par des importations similaires. Les 60 % quittent le pays sous forme de produits manufacturés: fils et tissus, 22 à 23 %, dentelles, 15 % (pour les tissus et les dentelles on utilise beaucoup de produits anglais déjà mis partiellement en œuvre). Nos propres besoins absorbent le restant, soit environ 100,000 q de coton manufacturé.

L'industrie suisse du coton dispose d'environ $1^1/_2$ million de bobines (en 1880/1881: 1'862,000), dont 700,000 environ ressortent de Zurich, 250,000 de St-Gall, 200,000 de Glaris; viennent ensuite Argovie, Zoug, Schwyz, Berne, Soleure, Thurgovie et Lucerne. L'exportation de cotons filés est tombée de $22,_4$ millions de francs (1885) à $16,_5$ millions en 1898; en 1900, elle s'est relevée d'une manière passagère à 20 millions, mais, en 1901, elle est retombée à 17 millions et en 1902 à $15^2/_3$ millions.

Le *tissage des toiles de coton* est pratiqué dans le canton de Zurich (principalement dans les districts de Hinwil et de Winterthour) et dans ceux de Glaris, St-Gall, Appenzell, Thurgovie, Argovie et dans la Haute-Argovie bernoise.

Nous expédions à Mulhouse (Alsace) des tissus unis de coton écru pour y être terminés (teints et imprimés). Malheureusement, cette exportation en transit est tombée de 30,000 q n. valant $10,_6$ millions (1886-1887) à 9571 q n. ne représentant plus qu'une valeur de $4^1/_4$ millions (1901). Les teintureries allemandes sont de plus en plus alimentées par la production indigène.

Digitized by Google

On rencontre les usines de *teinturerie* et celles d'*impression du coton* principalement dans les cantons de Glaris et de Zurich, tandis que le *tissage de fils de coton teints* a son centre dans le Toggenbourg et des ramifications dans le canton de Zurich et dans la Haute-Argovie. Ces produits sont écoulés dans la presqu'île des Balkans, en Egypte, dans le Levant, dans l'Asie méridionale, en Extrême-Orient et dans l'Amérique du Sud. Mais ces différentes branches de l'industrie du coton souffrent aussi de la crise. Ainsi, l'industrie glaronnaise est bien déchue; en 1901, le nombre de ses ouvriers était de 23 % inférieur à celui de 1885. Nos exportations de tissus au plumetis se sont élevées en millions de francs:

Année	Tissus blanchis	Tissus teints	Tissus imprimés	Tissus de fils teints
1885	2,6	7,9	17,7	11,0
1890	2,6	4,2	16,3	12,6
1895	1,8	3,5	10,0	6,7
1899	1,8	3,9	8,4	5,6
1900	1,8	3,9	7,8	6,6
1901	2,2	4,7	7,9	6,8
1902	2,5	4,9	8,0	5,4

La diminution de l'exportation se fait sentir aussi bien pour les filés que pour les tissus, mais plus spécialement pour les articles ordinaires. Les articles fins sont moins atteints, la fabrication de quelques-uns va même en augmentant. Exportation:

	Tissus façonnés		Tissus brochés et tissus veloutés		Tissus au plumetis	
	q n.	fr.	q n.	fr.	q n.	fr.
1885	492	395,000	164	331,000	635	1'003,000
1895	4375	2'624,000	439	468,000	3151	5'725,000
1898	3532	1'896,000	415	447,000	2955	5'282,000
1899	3811	2'194,000	603	670,000	3226	5'982,000
1900	2502	1'811,000	431	461,000	2719	5'943,000
1901	2190	2'502,000	288	469,000	2633	5'838,000
1902	1448	1'795,000	198	384,000	3160	6'795,000

La fabrication des tissus au plumetis est proche parente de celle de la broderie ordinaire. Nous sommes ainsi amenés

Digitized by Google

à parler de l'industrie des cantons de St-Gall et d'Appenzell, nous réservant de traiter l'industrie zurichoise si florissante de la construction des machines pour filatures et tissages, sous le chiffre VI du présent chapitre.

II. Groupe st-gallois.

a) Broderie. La fabrication des broderies est la principale industrie des cantons de St-Gall, Appenzell et Thurgovie. C'est dans cette branche que l'industrie du coton atteint son apogée, aussi bien quant à la production et à l'exportation, qu'en ce qui concerne la perfection du travail.

La broderie se distingue de toute autre branche de l'industrie cotonnière au point de vue de la technique, de l'organisation et de l'écoulement; et, tandis que l'industrie du coton tend en général à baisser en Suisse, à l'exception des tissages au plumetis, la broderie a non seulement maintenu son exportation, mais elle l'a même augmentée depuis 1898. Le tableau suivant des exportations nous permet aussi de nous rendre compte de l'importance de chacune des branches principales de cette industrie.

	Valeur totale des broderies exportées	Dont		Broderies au plumetis	
		broderies au crochet	broderies au plumetis	de coton	d'autres matières
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1889 [1])	81'343,000	7'352,000	73'991,000	67'819,000	6'172,000
1898	83'582,000	13'247,000	70'335,000	63'640,000	6'694,000
1899	108'690,000	13'965,000	94'725,000	86'007,000	8'718,000
1900	119'217,000	13'659,000	105'558,000	97'315,000	8'243,000
1901	108'534,000	11'618,000	96'916,000	86'714,000	10'202,000
1902	122'697,000	12'069,000	110'628,000	99'397,000	11'231,000

Nos fabricants de broderies tirent de l'étranger la plus grande partie des matières qui leur sont nécessaires, surtout les tissus de fond. L'Angleterre est leur principal fournisseur. La Suisse a importé, en 1900, des tissus de tulle pour 2,6

[1]) Première année pour laquelle nous ayons des indications exactes.

Digitized by Google

millions de francs, des tissus écrus unis (principalement des cambrics) pour $14^1/_2$ millions.

L'industrie st-galloise fait terminer une bonne partie de ses produits (20,000 à 50,000 q n.) à l'étranger, savoir, $^1/_5$ environ dans les contrées avoisinantes de l'Allemagne et en Saxe et les $^4/_5$ au Vorarlberg où elle trouve la main-d'œuvre à bon marché. Mais le centre effectif de cette industrie est toujours la ville de St-Gall, où se tient la bourse des brodeurs. Cette cité a su conserver son hégémonie sur le marché universel, malgré la concurrence redoutable que lui créent, en particulier, les machines à navettes rapides des brodeurs de Plauen. Ses exportations se sont élevées, en 1900, à 119 millions de francs, et à $122,_7$ millions en 1902, tandis que celles de la Saxe n'atteignaient, en 1900, que $60^1/_2$ millions, dont la moitié provient de broderies de coton, l'autre moitié principalement de dentelles. La Suisse elle-même n'absorbe que pour quelques millions de broderies de St-Gall; les Etats-Unis (1900: $47,_3$ millions) et l'Angleterre ($32,_9$ millions) sont des clients qui laissent la France ($8,_9$ millions) et l'Allemagne ($6,_9$ millions) bien en arrière. Notre exportation de broderies aux Etats-Unis s'élève, dans la règle, à près de la moitié de notre exportation totale dans ce pays.

Les broderies mécaniques au plumetis des cantons de St-Gall, Appenzell et Thurgovie occupaient, en 1900, 26,812 personnes (36,010, si l'on compte les aides et les apprentis) faisant marcher 13,950 grands métiers à main; 7430 personnes étaient occupées aux métiers perfectionnés à navettes au nombre de 2171; 1917 métiers à chaîne occupaient 5596 personnes, et 2055 brodeuses travaillaient à la main (1789 dans les Rhodes-Intérieures). Ainsi, dans ces trois cantons, l'industrie des broderies procure leur pain à 51,091 personnes; en outre, 2997 ouvriers gagnent leur vie dans les industries accessoires du blanchissage, du gazage, de la teinturerie, de l'apprêt, etc.

A la même époque, on comptait 1074 machines au plumetis dans d'autres parties de la Suisse, principalement

Digitized by Google

à Zurich (726). A l'étranger, un certain nombre de métiers marchaient pour le compte de la Suisse orientale: dans le Vorarlberg, 3878 métiers ordinaires au plumetis, et 365 machines à navettes; dans le Liechtenstein et en Bavière, 174 de ces dernières; enfin, 5000 à 5500 petits métiers au crochet fonctionnaient dans le Vorarlberg, la Bavière, le Wurtemberg et la Saxe.

Ce n'est pas le nombre des métiers ni celui des ouvriers qui ont le plus contribué à élever la production de ces dernières années, mais bien le fonctionnement des machines perfectionnées à navette.

L'industrie de la broderie présente cet avantage sur les autres industries textiles, qu'elle élève à un très haut prix, par sa mise en œuvre, des marchandises d'une valeur première relativement minime. Abstraction faite du montant de l'importation d'outre-mer des matières premières, de tissus écrus anglais (1900: 16 millions de fr.) et de la dépréciation des usines et de l'outillage, le chiffre de l'exportation représente presque tout entier un gain du travail au bénéfice de l'économie nationale. Il n'en est pas de même du bénéfice de l'industrie de la soie, dont les $^2/_3$ retournent à l'étranger, ni de celles du coton, de l'horlogerie ou des machines, pour lesquelles il faut compter du 30 au 50 % pour matières brutes et fournitures. A cet égard la broderie n'est surpassée que par l'exportation des fromages, du lait condensé et du bétail, dont la production totale est de source indigène.

b) Outre les broderies, les plumetis et les tissages de fils teints du Toggenbourg, nous devons citer, comme dépendant du groupe st-gallois, les *tissages de gaze à blutoir*, pratiqués dans le Lutzenberg appenzellois, depuis Thal (St-Gall) jusque vers Walzenhausen et Wolfhalden. L'exportation annuelle de cet article dépasse la somme de 4 millions. Ce tissu étant utilisé dans les minoteries, tous les pays producteurs de céréales, surtout les Etats-Unis, en sont les débouchés.

Digitized by Google

c) A l'industrie textile de St-Gall se rattache une importante *fabrication de machines* utilisées non seulement dans la broderie, mais encore dans d'autres branches industrielles. Les usines les plus importantes se trouvent à Rorschach, St-Georgen, Uzwil, Arbon et Frauenfeld.

III. Groupe bâlois.

Depuis des siècles déjà, l'industrie textile s'est aussi implantée aux confins du nord-ouest de la Suisse. On pratiqua d'abord le tissage des rubans de soie, puis, à partir de 1820, le retordage de la filoselle et depuis 1856 une industrie florissante de couleurs.

a) St-Etienne et Bâle sont depuis longtemps les centres de l'industrie des tissages de rubans. De Bâle-Ville, cette industrie s'est répandue dans les cantons de Bâle-Campagne et de Soleure, où elle est pratiquée à domicile. A partir de 1879, les droits protecteurs allemands ont pour ainsi dire forcé l'industrie bâloise à émigrer partiellement au delà de la frontière, pour conserver les positions acquises sur le marché allemand (St-Louis en Alsace, Lœrrach, Grenzacherhorn, Sæckingen, dans le grand-duché de Bade; en Autriche: Bregenz). La ville de Barmen, qui tisse simultanément sur toute la largeur de la pièce des rubans à détacher et qui par cela même fait une concurrence sensible à Bâle, se voit renforcée dans ses positions par ces mesures prohibitives. De leur côté, les Etats-Unis protègent les fabriques de Patterson (New-Jersey) et cherchent à fermer leur grand marché par des droits exorbitants (60 % de la valeur). La France en fait de même pour favoriser les rubaneries de St-Etienne. L'industrie bâloise a su vaincre ces obstacles, mais non sans crises ni grands sacrifices. Dans cette lutte, elle a trouvé en Angleterre et dans ses colonies un débouché précieux pour ses produits. La valeur totale de la production annuelle des usines sur sol suisse s'élève en chiffres

Digitized by Google

ronds à 40 millions de francs, et l'exportation à 35 millions. En 1901, l'exportation a été exceptionnellement faible.

Les fabricants suisses disposent aujourd'hui en Suisse d'environ 7800 métiers à tisser les rubans, dont 5800 sont utilisés à domicile. A l'étranger, 4000 métiers environ marchent pour leur compte (1250 en Alsace, 2570 dans le grand-duché de Bade [1350 à domicile] et 200 à Bregenz). Ce qui donne un total d'environ 11,800 métiers, dont 7150 fonctionnent chez les particuliers et 4650 dans les fabriques.

D'après le recensement du 1er décembre 1888, l'industrie des rubans occupait en Suisse 12,886 personnes. Si l'on ajoute à ce chiffre celui des personnes occupées dans les ateliers de teinturerie, d'impressions, d'apprêts et de filatures, il se monte à 14,000 personnes dont $^1/_3$ du sexe masculin et $^2/_3$ du sexe féminin.

b) Bâle est aussi le centre de la fabrication de la *filoselle*. Lyon et Bâle se disputent la royauté dans ce domaine. Il y avait, en 1888, à Bâle et dans ses environs immédiats, 9 filatures de filoselle occupant 3000 ouvriers; 15 fabriques avec 1750 ouvriers étaient disséminées dans les autres parties de la Suisse. Il en existe aujourd'hui, à Bâle et environs, 6 filant la chappe et 3 la soie à coudre; on en trouve 4 dans la Suisse centrale (celle de Kriens travaille pour la place de Lyon) et 2 dans le canton de Zurich; enfin, 4 maisons bâloises fabriquent en dehors des limites de la Suisse. Nos exportations de filoselle se sont élevées à $25,_{92}$ millions de francs en 1899, à $23^3/_4$ millions en 1900 et en 1901 et à $25,_{82}$ millions en 1902. Cette marchandise alimente entre autres les fabriques de velours de Crefeld.

c) Pour l'*industrie des couleurs,* voir « Industries chimiques », p. 84 et suivantes.

d) A Bâle, comme à St-Gall et à Zurich, l'*industrie des machines* s'occupait d'abord exclusivement de la construction des appareils utilisés dans l'industrie textile, mais elle n'a pas tardé à s'étendre à d'autres branches, et il

Digitized by Google

règne actuellement, dans la cité du Rhin, une industrie de machines et appareils électriques qui, pour être à ses débuts, n'en est pas moins riche en promesses pour l'avenir.

IV. L'industrie textile sur le Plateau suisse.

Bien que les principales branches de l'industrie textile aient leur domicile à Zurich, à St-Gall et à Bâle, on se livre également à cette industrie, c'est-à-dire à la fabrication de la toile de lin et des draps de milaine et de laine, depuis plusieurs siècles, dans l'Emmenthal et dans la Haute-Argovie bernoise. Sans doute, ces branches d'activité sont bien déchues depuis que le Blocus continental de Napoléon Ier a été levé et depuis que les procédés mécaniques et la concurrence de l'Angleterre ont fait sentir leurs effets. Pendant longtemps, le gouvernement de Berne, craignant l'influence des centres industriels au point de vue du développement physique et moral du peuple, ne se montra pas très favorable à l'extension de ces industries. Cependant, après avoir connu de bons et de mauvais jours, elles sont encore pratiquées à domicile, parallèlement à l'agriculture, à titre de professions accessoires.

Les autres branches de l'industrie textile ne sont pas groupées d'une façon nettement délimitée. L'*industrie de la laine,* par exemple, est disséminée sur toute la partie allemande du Plateau. On file la laine à Derendingen, Schaffhouse, Burglen (Thurgovie), on la tisse à Derendingen et dans plusieurs localités des cantons de Zurich et de Berne, où l'on fabrique des étoffes légères pour vêtements de dames. La production totale de cette industrie s'est élevée, en 1899, en chiffres ronds à 20 millions de francs (fils, $14^6/_7$; tissus, $5^2/_3$).

Une bonne partie des fils et presque tous les tissus de laine peignée sont exportés. En revanche, les produits des tissages de laine cardée (1900: 10 millions de francs) de Hætzingen, Wædenswil, Pfungen, Belp, etc., sont écoulés dans

Digitized by Google

le pays même, utilisés par l'industrie des confections qui tend à se développer de plus en plus. Depuis 1895, le nombre des ateliers de confections a doublé, et celui des ouvriers s'est accru des $^2/_3$. L'industrie des laines cardées est encore susceptible d'une grande extension.

Les draps de milaine, si appréciés par nos paysans, proviennent de la campagne bernoise, et aussi des fabriques de Roggwil (Langenthal), Liestal et Wædenswil.

Si les fabriques de coton à tricoter de Derendingen et de Schaffhouse ont réussi à éliminer presque complètement la concurrence étrangère, celles des couvertures de laine de Pfungen atteignent un résultat analogue. L'exportation des couvertures ordinaires de laine fabriquées à La Sarraz et celles de laine de défilochage (shoddy) de Berthoud se montent à un chiffre respectable. A ces industries se rattachent depuis peu des fabriques de feutre, de drap de feutre et de tapis, dont l'exportation se monte à environ 1 million (1900).

Que l'on réfléchisse à l'énorme quantité d'étoffes de laine que nous importons (pour 25 à 30 millions annuellement), aux exigences, en nouveaux modèles, de la clientèle de notre modeste marché, et l'on se rendra compte de la tâche difficile qui incombe à cette industrie. Cette tâche ne peut être résolue d'une manière satisfaisante, à l'intérieur, que par l'extension de la fabrication d'articles courants et, au dehors, par la création de nouveaux débouchés. Aussi est-ce dans cette voie que l'industrie de la laine s'engage. Depuis la guerre sino-japonaise, nos fabriques suisses approvisionnent pour une bonne part le Japon en satins et en mérinos. Notre exportation totale de tissus de laine s'est élevée, en 1900, à $6,_8$ millions de francs, dont $3,_6$ pour le Japon. Mais l'année 1901 fut moins favorable: exportation totale, $5,_{44}$ millions (1902: 5 millions), exportation au Japon, $1,_9$ million.

A la faveur de la mode et de prix abordables, l'*industrie de la bonneterie* tend aussi à prendre de l'essor. L'exportation annuelle de ces articles représente une somme

Digitized by Google

de 6 à 7 millions (1900 et 1902: environ $7^1/_2$ millions), et l'importation 4 à 5 millions.

Dans nos villes les plus importantes, comme par exemple à Zurich, Bâle, Genève, St-Gall, on commence à développer sérieusement l'industrie des *confections,* cependant, nos importations pour ces articles s'élèvent encore annuellement à une vingtaine de millions; en outre, 3 à 4 millions pour la chapellerie et les modes proprement dites.

Nous devons enfin citer ici le *tressage de la paille,* pratiqué dans les cantons d'Argovie (centre à Wohlen) et de Fribourg (Gruyère). En chiffres ronds, les exportations de cette industrie se sont élevées, de 1896 à 1900, à 12 millions de francs annuellement (10 millions seulement en 1901 et en 1902). En 1900, ces exportations se répartissaient de la manière suivante: tresses de paille, 8 millions; paille fines, $1,_7$ million; chapeaux non garnis, plus de 1 million; chapeaux garnis, plus de $^1/_2$ million; tresses de crin, de coton, etc., $^1/_2$ million. —

La valeur marchande des produits manufacturés exportés par les industries textiles de la Suisse s'est donc élevée, en 1900, à 393 millions de francs, en 1901 à 381 millions. Si nous ajoutons à cette somme les 43 millions provenant de l'exportation de matières premières (réexportation de soie grège), nous constatons que les industries textiles indigènes procurent à notre population un gain annuel s'élevant à plus des $^3/_5$ de la valeur totale de leurs exportations, et nous voyons aussi que ces exportations constituent à elles seules plus de la moitié des exportations de la Suisse. Ce groupe d'industries est donc de beaucoup le plus important de notre activité. Passons maintenant à celui qui s'en rapproche le plus quant au chiffres d'affaires.

B. Industrie métallurgique.

Les exportations de cette industrie accusent un chiffre de 207 millions pour l'année 1900 et de 200 millions pour

Digitized by Google

1901. Les métaux non précieux figurent dans cette somme pour 62 millions (1901: 59 millions), les métaux précieux et l'horlogerie pour 142 millions (1901: 141 millions). Ces chiffres témoignent suffisamment de la force vitale de ce groupe d'industries et de l'activité qui y règne, surtout si l'on tient compte du fait que le sol suisse ne fournit aucune des matières premières, que la houille et le fer doivent être tirés à grands frais du dehors. Toute proportion gardée, l'industrie des métaux précieux est plus pratiquée en Suisse que dans n'importe quel autre pays.

V. L'industrie des métaux précieux dans la Suisse romande.

La grande industrie de la Suisse française se voue principalement à une spécialité de la fine mécanique, à la fabrication de la *montre*. A cette branche principale se rattachent de nombreuses industries accessoires, parmi lesquelles on peut citer l'invention et la fabrication des outils et machines d'horlogerie, la construction d'appareils très divers de contrôle et de précision (chronomètres de marine, horloges astronomiques, pédomètres, montres-contrôle, pièces à musique, appareils de mécanique et de physique).

La *bijouterie* et la *joaillerie* de Genève prennent place au second rang des industries de la Suisse romande. Avec ces industries proches parentes de l'horlogerie, on peut grouper la ciselure et les émaux artistiques des boîtes de montres, la fabrication des chaînes de montres, des breloques, des médaillons, etc., et la taille des pierres fines. Genève possède d'importantes fabriques de machines, d'appareils électriques, de chimie, d'électro-technique. Il existe d'importants établissements mécaniques à Vevey, Vallorbe (limes), Cortaillod (câbles), Bienne et Reconvillier (laiton). Quant à l'électrochimie de Monthey et de Gampel, voir p. 86 et 87.

En dehors des industries énumérées ci-dessus, la Suisse romande s'occupe en premier lieu de la production des substances alimentaires et des boissons. Les minoteries de

Digitized by Google

Carouge-Plainpalais et Vevey fournissent des farines ordinaires; à Vevey on fabrique en outre des farines lactées et en premier lieu, de même qu'à Payerne, Avenches et Guin, du lait condensé; Saxon produit des conserves de fruits et de légumes; Serrières, le Locle, Lausanne, Versoix, Broc fabriquent du chocolat, Versoix et Genève des bonbons, Genève du vermout; le val de Travers distille des absinthes, et on se livre un peu partout à la fabrication de diverses liqueurs. Les manufactures de tabacs et cigares sont florissantes à Vevey, Payerne, Grandson, Boncourt, Sion et Genève. Lausanne et Vevey ont des tanneries importantes qui livrent des cuirs de choix. Mentionnons enfin les fabriques de bouteilles à Semsales et à Monthey (voir p. 15) et celle des bouchons à Versoix.

En revanche, et contrairement à ce que l'on constate dans la Suisse allemande, l'industrie textile est complètement reléguée à l'arrière-plan. L'impression des toiles d'indienne, si importante à Genève et à Neuchâtel aux XVIIe et XVIIIe siècles, a dû céder le pas à la concurrence relativement récente de Mulhouse et de Glaris. (Voir plus haut en ce qui concerne les couvertures de La Sarraz.) La fabrication des dentelles, autrefois si florissante dans le canton de Neuchâtel, n'entre plus en ligne de compte.

La Suisse romande doit la création de sa belle industrie, de l'**horlogerie** (exportations en 1901, année du maximum: 131 millions de francs), à la même cause qui a valu l'industrie textile à la Suisse allemande, c'est-à-dire aux migrations provoquées par la Contre-Réformation. En 1587, *Charles Cusin* d'Autun (Bourgogne) l'implanta à **Genève**, et deux ans plus tard les horlogers y étaient déjà organisés en corporation, avec des règlements sévères concernant l'apprentissage, la maîtrise, etc. Marchant de pair avec les orfèvres, les horlogers de Genève virent leur métier prospérer rapidement. En 1685, ils étaient au nombre de 100, occupant 300 ouvriers, et la production annuelle était de 5000 montres. A la même époque, on comptait 80 orfèvres

Digitized by Google

avec 200 ouvriers. Le nombre des patrons horlogers s'élevait à 800, celui des ouvriers à 3000 en l'an 1760; en 1793, on comptait 1000 patrons et plus de 2700 ouvriers. Cependant, un arrêt se fit bientôt sentir. A l'époque napoléonienne, l'horlogerie commence à se répandre en Savoie, dans la vallée de Joux et au delà de la frontière bernoise (manufactures Japy à Beaucourt), mais c'est Genève qui fournit toujours les finissages. En 1869, 7000 ouvriers horlogers genevois produisaient pour une somme annuelle de $11^1/_2$ millions; en 1886, 10,000 ouvriers étaient occupés dans 300 fabriques et ateliers. Depuis lors, une nouvelle décroissance de l'horlogerie genevoise se manifesta. Le dernier recensement genevois des métiers (fait en 1896, résultats en 1902) permet de constater que le nombre des ouvriers occupés aux différentes parties de l'horlogerie n'était plus que de 1774 (1888: 2500), et l'on estime qu'il n'y en avait pas plus de 1000 en 1902. Le recul numérique a sa cause essentielle dans le refus opiniâtre de l'industrie genevoise de se livrer à la production en masse. La montre or de Genève a su conserver sa réputation, tant pour son exécution soignée que pour le cachet distingué que lui procurent sa gravure, ses ciselures, ses émaux et ses pierres fines. —

L'industrie horlogère a pris un essor beaucoup plus libre dans les hautes vallées de la partie centrale de la chaîne du **Jura.** Ce n'est qu'environ 100 ans après l'arrivée de Cusin à Genève que l'horlogerie neuchâteloise fut créée par le génie d'imitation de *Daniel-Jean Richard* originaire de La Sagne et du Locle. Appelé à réparer la montre londonienne d'un maquignon rentré au pays, Daniel-Jean Richard, apprenti serrurier, alors âgé de 15 ans, en comprit le mécanisme et devint le premier horloger neuchâtelois. Il s'établit plus tard au Locle et enseigna son art à ses cinq fils. Bientôt cette nouvelle industrie florissait dans les hautes vallées au climat rude de la Chaux-de-Fonds, du val de Ruz et du val de Travers. En 1752, 11 ans seulement après la mort de Daniel-Jean Richard, on comptait déjà

Digitized by Google

466 horlogers dans les montagnes neuchâteloises. Il y en avait 2177 en 1781, 4000 en 1802, 13,706 en 1866 (production annuelle: 800,000 pièces) et 14,629 en 1888. La production annuelle atteignait, en 1901, 4 millions de pièces sur un total de 7 millions de la production de l'horlogerie suisse en général.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, *Samuel-Olivier Meylan* introduisit l'horlogerie dans la vallée de Joux. On y travaillait principalement pour la place de Genève. Du vallon de St-Imier, cette industrie se propagea aussi, vers la fin du XVIIIe siècle, dans la prévôté de Moutier relevant encore de l'évêque de Bâle. A cette époque, l'horlogerie occupait déjà 10,000 ouvriers, dont près de la moitié à Genève.

Malgré la crise de l'époque de la Révolution et le discrédit momentané dans lequel tomba la montre neuchâteloise, par suite de la grande production à bas prix à laquelle on se livra surtout dans le Jura bernois, l'horlogerie suisse a cependant su conquérir la première place sur le marché universel. Plus forte et plus prospère de génération en génération, elle prit incontestablement le premier rang dès l'exposition de Londres, en 1851. Du Jura romand, elle passa en premier lieu à Bienne, et ensuite dans les cantons de Soleure et de Bâle-Campagne, à Granges, Soleure, Længe-ndorf et Waldenburg. Elle reçut une grande expansion par l'apparition à la Chaux-de-Fonds (1860) de la montre simple et à bas prix (20 fr.) appelée Roskopf. Cet article mettait la montre suisse à la portée de toutes les bourses.

Depuis 1885, le nombre des montres expédiées au dehors a triplé; l'augmentation a été particulièrement forte à partir de 1898, et elle porte surtout sur la montre ordinaire dont la production s'est élevée au quintuple et la valeur des exportations au triple de ce qu'elles étaient auparavant.

Exportations des montres:

	1885	1890	1894	1898	1901	1902
M. or . .	441,962	616,740	564,448	728,084	929,436	836,217
» argent .	1'731,001	2'467,686	2'537,352	3'075,013	3'547,608	2'965,832
» autres .	562,117	1'351,612	1'427,357	1'983,366	2'873,814	2'830,445
Total	2'735,080	4'436,038	4'529,157	5'786,463	7'350,858	6'632,494

Digitized by Google

La valeur déclarée s'élève, en millions de francs, à:

	1885	1890	1894	1890	1901	1902
Montres or	29,13	38,29	32,18	37,99	48,14	44,14
» argent . .	35,13	41,75	32,63	39,00	42,16	36,16
» nickel . .	6,7	13,76	13,70	17,56	23,75	23,14
Mouvements, pièces détachées pierres, outils, etc. . . .	10,7	10,20	8,39	10,75	16,47	17,1
Total	82,00	104,00	86,90	105,30	130,78	121,5

tandis que les prix moyens, par pièce, baissaient comme suit (valeurs en francs):

Montres or	66,13	63,85	55,76	52,17	52,08	53,07
» argent . .	20,39	17,02	13,84	12,68	11,88	12,35
» nickel, etc.	11,91	10,26	9,71	8,85	8,26	8,28

On attribue la moitié de la production totale au canton de Neuchâtel. La Chaux-de-Fonds est le centre horloger par excellence. Ce *village, le plus grand de la terre,* situé à une altitude d'environ 1000 m, comptait à peine 5000 habitants (1384 horlogers) au début du XIXe siècle. Il avait, en 1901, une population de 36,000 âmes; 7518 horlogers y étaient occupés par 294 maisons. C'est de Chaux-de-Fonds que partent près des $^3/_4$ des exportations horlogères annuelles de la Suisse, ce qui équivaut à 70/90 millions de francs environ. Pour l'article courant, c'est Bienne qui se rapproche le plus de Chaux-de-Fonds, mais pour les montres or c'est toujours Genève qui tient la tête, les $^{11}/_{12}$ de la production de cette place étant des pièces d'or.

Somme toute, la Suisse produit beaucoup plus de la moitié de toutes les montres fabriquées sur le globe. Tandis que les autres Etats producteurs ne travaillent guère que pour leur propre marché, les montres suisses sont, en grande majorité, destinées à l'exportation. Bon an mal an, les exportations de l'horlogerie suisse constituent plus des 90% du marché horloger universel. Valeur en millions de francs des exportations de montres et accessoires:

Digitized by Google

	1896	1897	1898	1899	1900
Exportation de la Suisse . . .	101,60	102,20	108,0	112,60	123,00
» de la France . . .	4,34	4,63	4,55	3,74	4,63
» des Etats-Unis . .	2,66	4,00	3,86	4,10	3,94
» de l'Allemagne . .	1,50	2,08	1,81	1,37	1,50
» de l'Angleterre . .	0,78	1,23	1,20	0,99	1,27
Total pour ces 5 pays producteurs	110,88	114,14	119,42	122,80	134,34
Part afférente à la Suisse . . .	91,6 %	90 %	90,5 %	91,7 %	91,6 %

En effet, il n'existe plus un seul pays sur terre qui ne soit en relations commerciales régulières avec la Suisse pour ses achats de montres. Nos meilleurs débouchés sont l'Allemagne (1901 : 28½ millions de francs) et l'Angleterre (30 millions); puis viennent, dans l'ordre de leur importance, l'Autriche-Hongrie et la Russie (12½ à 13), l'Italie et les Etats-Unis (chacun environ 7 millions), la France (environ 6 millions) et l'Asie orientale (5 millions). En outre, les montres vendues en Suisse même et aux étrangers en séjour à Genève, Montreux, etc., constituent du 5 au 10 % de la valeur de l'exportation totale.

L'Exposition universelle de Paris, en 1900, a suffisamment démontré que la Suisse tient aussi la tête quant à la qualité des montres. A cette occasion, les exposants suisses ont généralement regretté que les nations rivales n'aient pas fourni les éléments d'un concours encore plus serré.

La stagnation qui se manifeste momentanément dans les exportations de l'horlogerie suisse n'a rien d'étonnant quand on songe à l'extension rapide qu'elles ont prise durant ces dernières années (de 86 et 88 millions en 1894 et 1895 à 131 millions en 1901, donc augmentation de plus de 50 % en peu d'années). De par sa nature, cette crise ne peut cependant être de longue durée. L'augmentation constante de la population de tous les pays civilisés, le développement des réseaux de chemins de fer, la valeur toujours plus grande du temps, résultant, pour chaque individu actif, des progrès de la civilisation et de la lutte pour l'existence, contribuent plus que l'usure ou la destruction au renouvellement incessant de la demande de nos montres.

Digitized by Google

Le développement imposant de l'industrie horlogère durant le XIXe siècle ne s'est pas accompli sans difficultés. Parmi les modifications importantes qui ont été apportées à cette branche de notre activité, il faut citer en premier lieu la transformation de l'industrie manuelle primitive, pratiquée à domicile, en industrie mécanique destinée à la production en grand et concentrée dans les fabriques.

Depuis l'époque de Daniel-Jean Richard, la force et la caractéristique de l'industrie horlogère jurassienne résident dans sa *décentralisation,* c'est-à-dire dans une *division du travail* poussée à l'extrême. Plus de 150 *parties* différentes se complètent mutuellement. Il est évident que les spécialistes atteignent, dans ces conditions, une habilité incomparable.

Cette grande division du « *travail en parties brisées* » s'est reproduite de nos jours, sous une forme nouvelle, dans la fabrication mécanique. Au lieu de faire passer la montre d'atelier en atelier par cent mains différentes pour la remettre enfin à l'établisseur qui la termine, tout se fait dans le même bâtiment, sans perte de temps, sans frais de port et sans risques. L'exploitation mécanique a donc su conserver la division du travail; ce n'est que la séparation locale des diverses manipulations qui a dû lui céder le pas. Toutefois, l'industrie suisse est bien loin d'avoir renoncé de plein gré au système de l'établissage. Ce n'est pas sans hésitation, sans répugnance même, qu'on s'est lancé dans la nouvelle voie de l'exploitation mécanique. Et c'est cette hésitation qui a rendu possible et favorisé la concurrence que font les Etats-Unis à notre industrie horlogère depuis 1852. Il n'est pas sans importance d'approfondir cette question, et, à cet effet, nous devons nous reporter au début du XIXe siècle.

Déjà à cette époque, des efforts persévérants pour améliorer l'outillage avaient conduit à l'invention d'un certain nombre de machines-outils, de telle sorte qu'en 1804 la fabrique d'ébauches Sandoz & Trot, fondée à Besançon, fut transplantée à Genève. En 1812, Mme Vve Humbert en

Digitized by Google

ouvrit une à Fontainemelon. Nous avons cité plus haut la grande usine Japy à Beaucourt.

La *fabrication mécanique des ébauches (« le blanc »)* réalisait un progrès des plus importants, puisque c'est de cette partie que dépend la précision de la montre. Les autres branches, le cadran, les aiguilles, la boîte, la décoration, bien qu'ayant leur utilité, ne sont cependant que des accessoires, comparées à l'âme de l'instrument. Une condition essentielle manquait encore à la fabrication des ébauches; il fallait atteindre à une précision qui permît l'interchangeabilité absolue des différentes pièces.

Aussi est-ce au génie inventif de Georges-Auguste Leschot, à Genève (1800 à 1884), qu'il était réservé de donner une impulsion encore plus grande à l'industrie horlogère. Après avoir inventé le *mouvement ancre* et différentes machines-outils pour la fabrication des ébauches qui permirent de procéder à un établissage basé sur une fabrication uniforme, Leschot monta, selon ses principes, la fabrique Vacheron & Constantin (1835 à 1837), et en 1838, cet établissement livrait la première montre construite complètement à la machine et à pièces interchangeables.

Malheureusement, le mouvement en faveur de la concentration de l'exploitation fut arrêté durant 40 ans. Il est vrai que de nombreuses machines pour la fabrication des ébauches et des pièces détachées, des roues, des pignons, des aiguilles et des boîtes furent inventées, mais les progrès réalisés par Leschot ne furent pas dépassés sensiblement, et la marche en avant fut bien lente jusqu'en 1875. Les déceptions dont fut abreuvé l'inventeur *Pierre-Frédéric Ingold* (1787 à 1878) de Bienne ont notamment coûté cher à notre industrie. Ingold inventa la *montre-remontoir* et toute une série de machines-outils plus ingénieuses les unes que les autres. Il chercha, mais sans succès, à réunir ces avantages dans une fabrique suisse. Repoussé à Chaux-de-Fonds et à Genève, il se rendit à Londres. La fondation de la fabrique projetée échoua, là aussi, grâce à l'opposition des gens du

Digitized by Google

métier qui avaient intérêt à maintenir le *statu quo*. En 1845, Ingold débarquait en Amérique, et, cinq ans plus tard, la première fabrique en état de livrer la montre terminée était en activité à Boston. Elle ne fut pas longtemps la seule. De retour en Suisse, Ingold se heurta encore à un refus du capital suisse en faveur de son entreprise. On ne se rendit compte de la situation qu'après 1870. Nos exportations de montres aux Etats-Unis allaient diminuant et l'exposition de Philadelphie vint enfin dessiller les yeux de tous: les Américains, par leur fabrication en grand, établie sans bruit, étaient sur le point de détrôner la montre suisse, du moins en ce qui concernait les genres ordinaires. Il ne restait dès lors qu'un moyen à l'industrie suisse pour réagir avec succès contre cette concurrence menaçante: lui emprunter ses propres armes, inaugurer l'exploitation en fabrique. Et ce moyen fut adopté malgré la résistance acharnée des établisseurs, des ateliers et des ouvriers occupés à domicile, tous partisans de l'ancien système. Le succès répondit à l'attente, et, grâce à des perfectionnements incessants, on pourrait même dire, grâce à une révolution continuelle en faveur du meilleur outillage et des procédés les plus pratiques, l'horlogerie suisse a reconquis sa supériorité première sur le marché universel. L'exploitation mécanique a, en particulier, complètement conquis la fabrication de la bonne montre bourgeoise ordinaire à marche régulière, spécialement celle de la montre ancre. Dans ce domaine, elle est non seulement à même de fournir le mieux, mais encore le meilleur marché. Pour ce genre de fabrication, l'usine des Longines à St-Imier, les sociétés Oméga à Bienne et Diogène au Locle viennent en première ligne.

Nous pouvons donc constater que l'industrie horlogère, décentralisée pendant 200 ans comme industrie manuelle à domicile, à été ramenée à son état primitif par la fabrication mécanique transformant le métal brut en montre terminée.

De nos jours, la fabrication en parties brisées occupe encore la grande majorité des horlogers. Les causes qui

Digitized by Google

empêchent des progrès plus rapides dans le nouveau mode de fabrication doivent être recherchées, d'une part, dans le fait qu'un grand nombre d'ouvriers ne peuvent pas renoncer à l'habitude de travailler à domicile ou à l'atelier sous les ordres d'un patron, et d'autre part dans le fait que l'entreprise de l'établisseur n'exige pas des capitaux aussi importants que la fabrique: si son ouvrier jouit d'une plus grande liberté d'allures, il participe aussi aux frais de l'outillage et aux dangers des crises. Dans la fabrique, tout le poids de ces deux derniers facteurs retombe sur le fabricant.

Depuis quelques années, l'espoir des chefs d'atelier d'être toujours à même de concourir avec la grande industrie a été renforcée par la diffusion de la force motrice si commode de l'électricité. Le dernier rapport annuel du Vorort de l'Union suisse du Commerce, après avoir relaté la fondation de plusieurs ateliers et fabriques en l'an 1901, s'exprime comme suit à cet égard (p. 183): « Sans pouvoir dès aujourd'hui prédire la fin absolue et prochaine de l'ancien mode de fabrication, on peut cependant dire qu'il cède peu à peu la place à la fabrique et que l'avenir est à ceux qui sauront adapter à la production des montres les procédés mécaniques les plus perfectionnés. Cette nécessité ne comporte pas obligatoirement l'agglomération de centaines d'ouvriers dans de grands établissements, comme c'était le cas alors que l'eau ou la vapeur étaient les seules forces mises à la disposition de l'industrie. Aujourd'hui, l'énergie électrique est distribuée partout et permet la création de petits ateliers qui, bien outillés et bien dirigés, peuvent sinon remplacer la manufacture, du moins en préparer l'avènement et faciliter la période de transition dans les contrées où l'on est encore réfractaire à la notion de fabrique. »

Il n'est cependant guère probable que le mouvement de concentration diminue de nouveau en faveur de la décentralisation. Quand le monde ouvrier s'oppose par trop à la fondation des fabriques, on voit celles-ci s'élever en dehors des limites où l'industrie horlogère était localisée.

Digitized by Google

C'est pourquoi les nouveaux postes avancés du côté du nord-est accusent, pour le travail en fabrique, une proportion plus forte que ce n'est le cas dans les anciens centres de cette industrie. Le canton de Berne compte 9997 ouvriers horlogers travaillant en fabrique, celui de Soleure en a 3754, tandis que celui de Neuchâtel n'en a que 6498, celui de Vaud 927 et celui de Genève 1131.

Le recensement du 1er décembre 1888 nous apprend que 44,147 personnes se vouaient alors à l'industrie horlogère. Plus des $^2/_3$ appartenaient au sexe masculin; 28,000 horlogers étaient occupés dans les petits ateliers ou travaillaient à domicile. Depuis lors, la production de l'horlogerie suisse a plus que doublé. En 1888, 15,000 ouvriers travaillaient en fabrique; la statistique des fabriques en mentionne 24,000 en 1901. Pour d'autres détails, il est nécessaire d'attendre les résultats de la statistique professionnelle du 1er décembre 1900. Pris dans leur ensemble, ces deux derniers recensements nous montreront l'industrie horlogère arrivée à une apogée provisoire.

La partie essentielle de la montre, le mouvement, soit « le blanc », est tiré, de nos jours, presque exclusivement des fabriques. Il faut cependant faire une exception pour ceux des montres de luxe, ceux de la Vallée de Joux par exemple. Mais il est des branches de l'horlogerie qui n'ont pas encore été accaparées par l'exploitation mécanique des fabriques et qui se poursuivent toujours dans des ateliers spéciaux qui cependant peuvent être réunis à des fabriques. Dans cette catégorie, citons la fabrication des aiguilles, celle des cadrans, des ressorts, des boîtes or, le polissage, le perçage et le finissage des vis, le sertissage, le remontage, le réglage, l'oxydage et le dorage. Une bonne partie de ces travaux sont dévolus aux femmes. Le remontage, confié exclusivement aux hommes, est exécuté en fabrique, pour faciliter le travail du visiteur. Enfin, toutes les parties qui, comme la décoration par la ciselure, la gravure, la peinture sur émail, les pierres précieuses, etc., exigent le concours de l'intelligence, du senti-

Digitized by Google

ment esthétique et de l'habileté technique sont également restées en dehors de l'exploitation mécanique.

Du reste, dans les familles et dans les petits ateliers, on ne s'occupe plus guère que du terminage, du finissage ou de spécialités accessoires. Ces ouvriers sont tantôt des planteurs d'échappements qui se procurent les assortiments (ancre et roue d'échappement) dans les fabriques, et les fixent, de même que le balancier, dans l'ébauche, soit des pierristes, sertisseurs, emboîteurs, doreurs, fabricants de cadrans, émailleurs, poseurs de glaces, monteurs de boîtes, polisseurs, graveurs, guillocheurs ou encore remonteurs, repasseurs, régleurs, etc.

Selon le verdict du jury de l'Exposition universelle de Paris en 1900, la Suisse occupe le premier rang pour la taille des pierres fines, pour les spiraux, les cadrans et les aiguilles, et elle a accompli des progrès remarquables dans la fabrication des boîtes. En outre, tout ce qui concerne le travail artistique et de précision reste aujourd'hui encore du domaine de la main-d'œuvre et de l'établissage. Tel est le cas surtout pour les pièces de précision extrême.

L'établisseur n'est plus, comme autrefois, le patron d'un nombre plus ou moins grand d'ouvriers travaillant à domicile; il devient de plus en plus assembleur, achetant, groupant, concentrant les ébauches et accessoires que les fabriques et les ateliers lui fournissent selon sa convenance. Et même l'ouvrier à domicile se transforme de plus en plus en assembleur, finisseur ou artiste.

Quant aux diverses branches principales du travail manuel, il y a lieu de faire remarquer ce qui suit:

1° Les *aiguilles* se font toujours encore à la main. Chaque fabrique produisant ses genres spéciaux de montres, il serait onéreux de monter un atelier pour la seule fabrication des aiguilles, aussi cette partie-là est-elle abandonnée à des établissements spéciaux.

2° Chaux-de-Fonds a la spécialité des *boîtes or;* 70 à 75 % des poinçonnements de ce genre se font sur cette place. Les Etats-Unis, avec leur boîtes *or-électro,* d'un titre ex-

Digitized by Google

cessivement faible, ont, par intervalles, fait une concurrence préjudiciable à cette partie.

3° La taille des *pierres* pour montres est pratiquée dans le canton de Vaud, principalement à Lucens et dans la Vallée. Nous tirons les grenats bruts, dits « rubis », surtout de l'Asie orientale et de Bohême. Les exportations de ces articles en état égrisé se sont élevées, en 1902, à 2,4 millions de francs.

4° Plusieurs usines du Val de Travers, occupant de 300 à 400 ouvriers, s'adonnent à la fabrication d'*outils d'horlogerie*. Elles exportent annuellement pour 600,000 à 700,000 fr., mais elles sont en butte, dans notre propre pays, à la concurrence de l'Allemagne et à celle des Etats-Unis. — Les machines dont l'industrie horlogère dispose aujourd'hui travaillent avec une telle exactitude qu'il n'est plus nécessaire de retoucher les produits, comme c'était le cas précédemment. Leur bienfacture est même supérieure à celle des objets sortant d'une main habile. En effet, le travail en parties brisées est exécuté par des douzaines de machines spéciales pour chaque petite partie, de sorte que la production mécanique se décompose dans la fabrique, comme précédemment dans la main-d'œuvre, en ses éléments les plus primitifs. De plus, comme il a été rappelé ci-dessus, l'interchangeabilité absolue des diverses parties et des outils constitue une facilité considérable. Ces progrès de la mécanique permettent de dire que le travail des fabriques s'exécute actuellement avec un outillage en quelque sorte intelligent et scientifique.

5° Si les mouvements ordinaires faits à la main sont surpassés par ceux qui sortent de la machine, il n'en est pas de même pour les pièces de précision les plus perfectionnées, les chronomètres et les montres de précision de dames, pour lesquels le travail à la main est non seulement plus efficace, mais assurément indispensable.

Les progrès les plus importants concernant la précision des appareils destinés à mesurer le temps ont été marqués, d'abord, par la construction de grands chronomètres de marine, exécutés d'après les principes que *Ferdinand Ber-*

Digitized by Google

thoud, de Plancemont près Couvet (1727 à 1807), exposa dans ses écrits (émigré à Paris en 1745, Berthoud y parvint à une position élevée). Jacques-Frédéric Houriet (1743 à 1830) et plus tard *Henri Grandjean* mirent en pratique les théories de Berthoud. Les principaux perfectionnements apportés au chronomètre de poche sont dus à *Jules Jurgensen* qui, comme Houriet et Grandjean, était originaire du Locle. De nos jours encore, les appareils de précision du Locle et ceux de Fleurier sont, avec ceux de Genève, les plus renommés. Les observatoires cantonaux de Neuchâtel et de Genève contrôlent minutieusement la marche de ces instruments et établissent, pour chacun d'eux, un bulletin conforme aux observations. Les exportations de montres à répétition, de chronographes et de chronomètres de marine se sont élevées, en 1901 et 1902, à 1,7 million de francs. Pour cette spécialité, la Suisse peut également revendiquer le premier rang.

On a pu constater, lors de la dernière exposition universelle de Paris, que l'habilité technique manuelle avait su étendre son cercle d'activité par ses produits variés et de bon goût, destinés aux pays les plus divers, et parmi lesquels brille toujours la minuscule montre de dame.

Les *écoles d'horlogerie* suisses sont, pour la plupart, communales, mais elles jouissent de subventions cantonales et fédérales. Celle de Genève date de 1824, celle de Fleurier de 1851, celle de Chaux-de-Fonds de 1865, celle de St-Imier de 1866, celle du Locle de 1871. Neuchâtel (1871), Bienne (1876), Porrentruy (1884) et Soleure (1885) en possèdent également. La gravure, la ciselure, la peinture su rémail, etc., sont enseignées dans les écoles professionnelles de Genève (fondée en 1877), de Chaux-de-Fonds (1870), du Locle et de Neuchâtel.

* * *

La fabrication des **pièces à musique** pratiquée à Sainte-Croix, dans le Jura vaudois, a plus d'un point de contact avec l'horlogerie. Genève en fut le point de départ comme elle fut la source de l'horlogerie soignée de la Vallée (voir Wartmann: *Industrie und Handel der Schweiz im XIX. Jh.,*

Digitized by Google

p. 56). Au début, tout le secret de cette industrie consistait en un mouvement d'horlogerie combiné avec un mécanisme à musique des plus simples. Cette branche d'activité ne tarda pas à conquérir son indépendance, grâce aux nombreuses applications que l'on sut faire de ces deux éléments, soit dans la bijouterie, soit dans les procédés aussi ingénieux que variés que l'on inventa pour habiller l'appareil. On fabriquait des pièces à musique aussi bien à Genève qu'à Ste-Croix; cette dernière localité est citée dès 1811 pour ce genre de produits dont la vente procura bientôt l'aisance à toute la population de la contrée et dont la fabrication occupa un nombre toujours plus grand de bras. Jusqu'en 1893 et en 1895, les exportations annuelles des pièces à musique dépassaient 3 millions de francs; maintenant, elles atteignent à peine $2^1/_2$ millions ($2_{,18}$ millions seulement en 1902). Le recul affecte aussi bien Ste-Croix que Genève. La même cause qui avait mis en danger l'industrie horlogère en Suisse à fait péricliter l'industrie des pièces à musique à Genève et à Ste-Croix: l'obstination des fabricants à ne pas vouloir, comme leurs concurrents, recourir aux procédés mécaniques qui permettent, à l'aide de rubans de papier ou de métal, de reproduire des morceaux de musique à un prix excessivement réduit. Depuis 1898, la fabrication des *phonographes* est venue se greffer sur celle des boîtes à musique.

Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner la prospérité de la **bijouterie** et de l'**orfèvrerie genevoises** à propos des débuts de l'horlogerie. Vers le milieu du XIXe siècle, la fabrication des chaînes or et plus tard la taille des pierres fines vinrent étendre avantageusement le cercle d'activité de l'antique industrie de la ville du Léman. De grands efforts souvent couronnés de succès ont été faits à Genève dans le courant du siècle dernier pour imiter les maîtres français. La concurrence de l'Italie et de l'Allemagne, surtout pour les articles courants et légers, fut cependant très vive. Genève sut conserver sa supériorité pour les marchandises de qualité moyenne exécutées avec goût.

Digitized by Google

En 1834, 300 ouvriers bijoutiers étaient occupés à Genève dans 50 ateliers; en 1867, après l'introduction de la fabrication de la chaîne or, on comptait 479 ouvriers et 40 ateliers. Le développement ne s'est pas arrêté là: le nombre des ouvriers et des patrons s'élevait à 1022 en 1888, mais, en 1896, il était tombé à 753 (dont 95 patrons ou ouvriers indépendants) se répartissant de la manière suivante: lapidaires 307 (patrons ou ouvriers indépendants 14), bijoutiers 296 (50), joailliers 62 (5), peintres d'émaux 35 (6), orfèvres 23 (10), tailleurs de diamants 23 (3), autres tailleurs de pierres fines 7. On estime qu'il y a aujourd'hui plus de 600 ouvriers occupés dans ces différentes branches. En revanche, l'industrie concurrente de Pforzheim a vu le nombre de ses ouvriers passer de 9 à 10,000 en 1890, à 15 ou 16,000 en 1900/1901.

Il est bon de faire remarquer qu'à Genève on ne vise pas exclusivement au bon marché de la marchandise allemande, on marche plutôt dans la voie de l'industrie française, qui est supérieure comme goût et comme qualité, et l'on s'applique à emprunter à l'art nouveau ce qu'il a de meilleur, sans tomber dans les extravagances de certains innovateurs.

Les exportations déclarées de la bijouterie et de l'orfèvrerie de Genève s'élèvent annuellement à une valeur de 7 à 8 millions de francs, et l'on pense que les exportations personnelles non déclarées, faites par les représentants de maisons étrangères, et la vente directe aux hôtes en séjour (chaînes et parures en or et pierres fines, etc.) se chiffrent par plusieurs millions de francs. Nos importations déclarées de bijouterie (1902: $7,_3$ millions de francs) se composent principalement d'articles en argent provenant de France ou d'Allemagne. L'exportation totale de ces produits doit être évaluée aux $^9/_{10}$ de la production.

Pour le reste de la Suisse c'est depuis longtemps Schaffhouse qui l'emporte en matière d'orfèvrerie sur Lucerne et les trois villes principales de la Suisse allemande. L'on y trouve trois usines occupant 150 ouvriers.

Digitized by Google

Les lois de 1880 et de 1886 sur le contrôle, pour le moment encore facultatif, des matières d'or et d'argent et sur la vente des déchets de métaux précieux ont exercé une influence salutaire sur l'horlogerie et la bijouterie en général.

VI. Industrie du fer et construction de machines.

De même qu'à Bâle et à St-Gall, l'industrie de la construction des machines n'était primitivement à Zurich qu'une branche accessoire de l'industrie textile. On chercha d'abord à se rendre indépendant de l'Angleterre d'où nous tirions tous nos métiers mécaniques (1807). Bientôt on se mit à la construction d'autres machines, et aujourd'hui, il n'y a guère de branche de la mécanique ou de la construction technique qui ne soit pratiquée avec succès en Suisse. L'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, les technicums de Winterthour, Bienne, Berthoud, Genève et Fribourg, de même que de nombreuses écoles professionnelles peuvent revendiquer l'honneur d'avoir provoqué ce développement si réjouissant. L'industrie de la construction des machines prend le rang de cinquième grande puissance dans les industries de la Suisse. Ses exportations se sont élevées: en 1898, à 38,5 millions, en 1899, à 45,2, en 1900, à 49,5, en 1901, à 47,14, en 1902, à 46,97 millions de francs, ce qui, du reste, ne constitue pas entièrement la moitié de sa production totale. L'extension qu'a prise cette industrie depuis 1892 a suivi une marche parallèle aux progrès réalisés dans les domaines de l'hydraulique et de l'électricité. Consulter à cet égard le tableau suivant, exprimant les valeurs en millions de francs.

	Exportation totale				Augmentation		
	1892	1900	1901	1902	1892-1900	1892-1901	1892-1902
	20,2	49,5	47,14	46,97	29,3	26,9	26,77
dont:							
Machines à vapeur, turbines, etc. .	7,7	16,2	17,06	16,13	8,5	9,4	8,43
Dynamos	1,8	12,7	13,09	10,65	10,9	11,3	8,85
					19,4	20,7	17,28

= 66 % de l'augmentation totale.

Digitized by Google

Mais les importations ont suivi une marche ascendante proportionnelle; de 16,8 millions de francs en 1892, elles ont progressé à 41,5 millions en 1899 (1900: 36,8; 1901: 26,3). Dans cette somme sont comprises pour 7,8 millions (1900: 6,9; 1901: 4,7) de parties de machines dégrossies, qui, une fois terminées, sont pour la plupart réexportées.

L'exportation totale de 1900 se monte à 49½ millions de francs (en 1901 et 1902 à 47 millions) se répartissant, selon les débouchés, de la manière suivante: Allemagne, environ 11½ millions, France 9⅔, Italie et Russie chacune environ 8 millions. Si l'Allemagne vient en tête pour les exportations, elle occupe le même rang pour les importations (25 millions sur un total de 37 millions).

L'industrie de la construction des machines n'est pas restée confinée dans ses anciens foyers, **Zurich**, **Winterthour** et **Ruti** (abstraction faite de **St-Gall** et de **Bâle** dont il a été fait mention plus haut). On fabrique des dynamos à Baden et à Genève, des machines à vapeur et des turbines à Baden, à Kriens, etc., des machines agricoles à Frauenfeld, Schaffhouse et Berthoud, des machines pour la fabrication de la pâte de bois et du papier à Kriens, des machines à tricoter à Couvet, etc.

Dans beaucoup d'usines on fabrique des objets et ustensiles en fer se rattachant, d'après leur nature, à la grosse mécanique ou à l'industrie des machines. Citons, outre les établissements métallurgiques de L. v. Roll dans le Jura bernois et le Jura soleurois (siège à Gerlafingen, succursale à Berne), les fabriques de Zoug, Sursee, Schaffhouse et Neuhausen, Brougg et Aarau, Delémont, Bienne, Vallorbe et enfin les usines v. Moos à Emmenweid près de Lucerne. L'*industrie du cuivre* est représentée par les usines de Kriens (parties de machines, etc.), de Reconvillier (parties de montres, etc.) et de Dornach. Les ateliers de *mécanique de précision* à Schaffhouse, Zurich, Aarau, Bâle, Neuchâtel et Genève exportent annuellement pour 3 millions de produits. Dans la Suisse française, la fine mécanique est intimement

Digitized by Google

liée à l'industrie prédominante, à l'horlogerie. Partout où l'industrie de l'électricité s'est implantée, la fine mécanique a pris un nouvel essor que la propagation de la photographie a encore contribué à renforcer dans une certaine mesure. Bâle fabrique des lentilles et des appareils d'optique que l'on exporte dans le monde entier.

C. Autres branches d'activité industrielle.

Il y a en Suisse, outre les deux puissants embranchements des industries textile et métallurgique, un nombre considérable de branches de production de deuxième et de troisième ordre. L'industrie des *substances alimentaires* (comestibles, boissons, tabac) vient en premier lieu, puis viennent celles du *cuir,* du *bois,* des *pierres* et des *argiles,* et enfin celle des *matières* et *produits chimiques.*

VII. Industrie des substances alimentaires.

(Comestibles, boissons, tabacs.)

Dans le chapitre de l'agriculture, nous avons déjà parlé des produits de l'industrie laitière. Après celle-ci, l'industrie de la bière et celle du tabac méritent, grâce à l'importance qu'elles ont acquise, d'être abordées en premier lieu. Ces deux industries travaillent presque exclusivement pour les besoins de la consommation indigène.

Les *brasseries* suisses sont aujourd'hui encore au nombre de 240, avec une production annuelle de plus de 2 millions d'hectolitres, représentant une valeur de 40 millions de francs. La plus grande partie de la production sort des 17 brasseries de premier ordre de Rheinfelden, Bâle, Zurich, Lucerne, St-Gall, Fribourg et Genève. Quelques-uns de ces établissements produisent plus de 100,000 hl par année. A la longue, les brasseries de peu d'importance ne pourront soutenir la concurrence de ces colosses; elles succomberont inévitablement.

Digitized by Google

A la production indigène vient s'ajouter une importation de 85,000 hl, d'une valeur de $2,_{15}$ millions, provenant presque entièrement de Munich. Notre exportation (20 à 25,000 hl = $^1/_2$ à $^3/_4$ million) est paralysée par les barrières douanières de nos voisins. Il n'y a guère que Genève qui expédie régulièrement une partie de ses produits dans la zone franche du pays de Gex et de la Haute-Savoie (1900: 21,200 hl = 617,000 fr.).

Les brasseries suisses tirent de l'étranger presque toutes les matières dont elles ont besoin (orge, malt, houblon: 1898, pour environ $17^1/_4$ millions; 1901 et 1902, 14 millions), et les malteries indigènes souffrent de la concurrence autrichienne.

L'industrie du tabac est surtout répandue dans la Suisse française et dans le canton du Tessin. Les fabriques les plus importantes se trouvent à Payerne, à Grandson et à Vevey dans le canton de Vaud, à Boncourt dans le Jura bernois; dans la Suisse allemande, il y en a à Menziken, Reinach, Rheinfelden et Bâle. Le canton du Tessin a des fabriques à Brissago, Lugano, Mendrisio et Chiasso. Les fabriques suisses mettent en œuvre non seulement toute la production indigène s'élevant à 12,375 q, mais encore 65,000 q de tabac brut étranger (1902: 70,553 q), qu'elles payent de 7 à 8 millions de francs. Brême est notre principal entrepôt pour l'importation des tabacs. Ceux-ci proviennent, la moitié des Etats-Unis (Kentucky, etc.), le reste du Brésil, de Java, de l'Amérique centrale et, enfin, d'autres Etats européens.

Avec ces feuilles de provenances si diverses, l'industrie suisse fabrique environ 35,000 q de cigares et tabacs d'une valeur de 22 millions de francs. 3000 à 3500 q, estimés à 3 millions, sont destinés à l'exportation. Mais nous importons encore 2000 q (pour 2 millions de francs) de cigares et tabacs fins. Avec la Hollande ($3,_4$ kg par tête de population), les Etats-Unis ($2,_{55}$ kg) et la Belgique ($2,_{15}$ kg), la Suisse ($2,_2$ kg) est un des Etats où l'on fume le plus.

La *meunerie* travaille aussi essentiellement pour notre propre marché. Il en est de même des *fabriques de conserves*

Digitized by Google

de Saxon et de Lenzbourg (fruits et légumes), de Rorschach (conserves pour l'armée), des fabriques de *succédanés du café,* de celles de *vermout* et de *liqueurs* de Genève et du Val de Travers (transformation de l'alcool du monopole en absinthe, bitters, etc.). La fabrique de *conserves de potages* de Maggi à Kemptthal fait exception. Mais, vu sa grande exportation, elle a été contrainte, par les droits protecteurs de l'Allemagne et de la France, d'établir des succursales à Singen et à Paris pour conserver le débouché de ces pays. Les fabriques de *confiserie de Genève* et *Versoix* et celles de *chocolat* de Serrières, Locle, Lausanne, Vevey, Broc et Pérolles (Fribourg), Berne, Aarau, Zurich, St-Gall, Coire, se livrent aussi à une exportation intense. Voir le tableau ci-dessous pour ce groupe d'industries.

	1898	1899	1900	1901	1902
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Articles Maggi	2'549,000	884,000	599,000	697,000	739,000
Bonbons de Genève	936,000	1'020,000	1'204,000	1'295,000	1'363,000
Chocolat, etc.	6'271,000	8'389,000	10'847,000	15'513,000	19'537,000

VIII. Autres industries.

a) Cuir et caoutchouc. Il est naturel que la *tannerie* ait une grande importance dans un pays riche en bêtes à cornes comme la Suisse. A Lausanne et à Aarbourg, on prépare le cuir à empeignes, à Bâle et dans la Suisse centrale le cuir pour semelles. L'exportation annuelle varie de $1^1/_2$ à 2 millions; l'importation s'élève à 16 millions (1902: $18^3/_4$ millions). La cordonnerie suisse et nos nombreuses fabriques de chaussures, telles que celles de Schœnenwerd, Olten, Winterthour, Bruttisellen, Kreuzlingen, Porrentruy, etc., mettent tout ce matériel en œuvre; leurs exportations annuelles s'élèvent à environ 8 millions de francs ($6^2/_3$ seulement en 1902).

En relation directe avec la fabrication des chaussures, la confection de *tissus élastiques* s'est implantée à Schœnenwerd et dans les cantons d'Argovie, de Zurich et de Thur-

Digitized by Google

govie, mais l'exportation de ce produit est tombée de $2^1/_2$ millions de francs en 1898 à $1,_3$ millions en 1902.

b) Bois. La mise en œuvre du bois occupe en Suisse, dans ses différentes branches (la charpenterie, la parquetterie, la menuiserie et la fabrication des meubles) environ 40,000 ouvriers, dont 14,474 étaient soumis à la loi sur les fabriques en 1901. Il n'est cependant pas possible d'estimer le produit de cette industrie par des chiffres. Deux spécialités de cette branche se sont élevées au rang d'industries. C'est d'abord la *sculpture sur bois,* pratiquée dans l'Oberland bernois. L'école de sculpture de Brienz est subventionnée par l'Etat qui encourage aussi la participation de cette industrie aux expositions universelles. Malgré cela, l'exportation n'atteint que la modeste somme de $^1/_2$ à $^3/_4$ million (1902: 609,000 fr.). Bien que la mode ne soit plus très favorable à cette industrie, on peut admettre que les achats des touristes atteignent un chiffre à peu près égal à celui de l'exportation. En outre, les sculpteurs de l'Oberland fournissent aux fabricants de meubles des motifs de décoration qui portent leur production totale à environ 2 millions de francs.

c) La fabrication de la *pâte de bois* et celle du *papier* sont plus importantes. La première s'est d'abord acclimatée dans les cluses du Jura (fabrication mécanique de la pâte de bois), puis dans la Suisse orientale (Augst, Grellingue, Balsthal, Delémont, Courtelary, Rondchâtel, Framont, Saint-Sulpice, Bellerive; Cham, Lachen, Landquart, Bischofszell, Dubendorf). Actuellement, presque toutes les fabriques de papier produisent elles-mêmes leur pâte de bois.

Il y a 15 ans, la Suisse exportait encore annuellement (principalement en France) pour environ 2 millions de francs de pâte de bois humide. Le prix de plus en plus élevé du bois en Suisse et la concurrence intense de la Scandinavie ont beaucoup diminué la vente de ce produit. En compensation, l'exportation de cellulose croît rapidement depuis 1889. On obtient ce produit à l'état sec en réduisant chimiquement les fibres du bois. Sous cette forme, la cellulose

Digitized by Google

présente des avantages (diminution de frais) à l'exportateur (fabriques à Augst et à Attisholz). En 1899, l'exportation a cependant subi une forte diminution. Le tableau suivant nous renseigne à cet égard.

	Pâte de bois (humide; production mécanique)	Cellulose (sèche; production chimique)
1888	fr. 1'985,000	fr. 4,000
1891	» 867,000	» 875,000
1894	» 283,000	» 1'849,000
1898	» 108,000	» 1'052,000
1899	» 76,000	» 997,000
1900	» 98,000	» 1'196,000
1901	» 89,000	» 1'370,000
1902	» 86,000	» 1'273,000

On estime la production annuelle des fabriques suisses de papier à 10 ou 12 millions. Les établissements de Biberist fournissent, avec leurs succursales, le quart de la production indigène. Parmi les principaux centres de l'industrie du papier, citons encore Bâle où fut fondée, vers 1435, lors du Concile, la première fabrique de papier en Suisse, puis Perlen (Lucerne) et Zurich.

La production indigène est complétée par une forte importation de papier (1901 : $3,_1$ millions) et d'articles en papier ($4,_8$ millions). En règle générale, notre exportation se limite à $1^1/_2$ millions; en 1900 et en 1902, elle a atteint $2,_1$ millions et en 1901, $1,_8$ millions.

Nous avons terminé le chapitre II de cet ouvrage par un aperçu sur les *terres et pierres industrielles,* telles que la chaux, les ciments, les argiles, le verre, et nous avons fait mention de l'*industrie bâloise des couleurs* sous le chiffre III du présent chapitre. La place importante que prend cette branche dans les *industries chimiques* de la Suisse nous engage à y revenir.

d) L'industrie bâloise des couleurs a débuté en 1856 par l'extraction des principes tinctoriaux des bois de campêche et plus tard de celle du sumac. Dès 1860, la fabrication des couleurs d'aniline lui donna un grand essor. Entre

Digitized by Google

temps, on s'adonna aussi, à partir de 1880, à la fabrication d'alizarine artificielle. Enfin, grâce en partie à la propagation de l'influenza, une industrie chimique de produits pharmaceutiques a pris naissance à Bâle et y a acquis une certaine importance. Elle produit surtout de l'antipyrine et des antiseptiques. Nous donnons ci-après le tableau des exportations de ces industries.

		1890	1900	1901	1902
Couleurs d'aniline .	fr.	16'437,000	15'343,000	14'753,000	15'967,000
Extraits de bois de campêche et des feuilles de sumac	»	1'192,000	1'010,000	981,000	1'117,000
Antipyrine et produits similaires . . .	»	2'093,000	2'062,000	2'581,000	3'173,000
Autres préparations pharmaceutiques .	»	1'758,000	2'033,000	1'920,000	1'901,000
Totaux	fr.	21'480,000	20'448,000	20'235,000	22'158,000

Une nouvelle ère de prospérité semble s'ouvrir pour cette industrie bâloise par la découverte d'un procédé spécial de fabrication de l'indigo artificiel.

La guerre de tarifs avec la France a poussé la Suisse à s'affranchir du privilège que possédait Marseille de l'approvisionner en savons. La concurrence anglaise s'est établie à demeure sur notre territoire (Olten), et aujourd'hui la Suisse pourvoit elle-même à la plus grande partie de ses besoins quant à cet article.

Nous ne faisons que citer en passant quelques industries secondaires de technique chimique, telles que celles de la fabrication de la *colle* et de la *gélatine* (exportation annuelle: environ 900,000 fr.), celles de l'*amidon* et de la *dextrine,* des *vernis* et des *laques,* de l'*encre d'imprimerie,* des *graisses pour voitures,* du *cirage,* etc.

Par suite de la promulgation d'une loi fédérale, la fabrication des *allumettes* au phosphore jaune de la vallée de Frutigen a dû être transformée, et l'on se sert maintenant de chlorate de potasse, qui n'offre pas de danger.

Jusqu'à nos jours, la Suisse s'est vue dans l'obligation d'avoir recours à l'industrie étrangère pour tous les nom-

Digitized by Google

breux produits composés de *sels* et d'*acides* chimiques. Ici encore le manque de houille indigène et les grands frais de transport entrent en ligne de compte. Pendant longtemps la fabrique d'Uetikon fut la seule à représenter ces produits (acide sulfurique pour engrais). On les fabrique maintenant en grand à Bâle.

Du reste, une modification importante est en train de se réaliser dans ce domaine. Les forces motrices de l'eau mises au service de l'électro-chimie et de l'électro-mécanique favorisent l'éclosion de tout un groupe d'industries suisses dont la fabrication de la pâte de papier et celle de la dynamite (Brigue) ne furent que les précurseurs.

e) Le groupe des *industries électro-chimiques* comprend aujourd'hui la fabrication de l'aluminium, celle du chlorate de potasse, celle du carbure de calcium, celle du chlorure de chaux et celle de la soude caustique.

La fabrication de l'aluminium par l'électrolyse de l'argile a été introduite en Suisse (Neuhausen) en 1889. La production annuelle, primitivement de 40,000 kg, est montée à 800,000 kg en 1898, et, jusqu'à l'ouverture des usines du Niagara, la Suisse a réglé le marché de ce métal, ce qui n'est pas sans offrir un contraste singulier quand on songe à la pauvreté de notre pays pour tous les autres métaux. Depuis cette époque, la production suisse de l'aluminium a été distancée par les progrès rapides de la production américaine (3'243,000 kg) et de la production française (1'500,000 kg) en 1900, auxquelles il faut encore ajouter, depuis 1899, celle de la succursale allemande de Neuhausen, établie à Rheinfelden badois. Cependant, Neuhausen et ses succursales de Rheinfelden badois et de Lend-Gastein, produisant annuellement $2^1/_2$ millions de kg, prennent ainsi rang immédiatement après les Etats-Unis. En fait de produit secondaire, ces usines fournissent de grandes quantités de sodium.

Deux ans après la fondation de la fabrique d'aluminium de Neuhausen, une société française établit, à Vallorbe, une fabrique pour la production en grand du *chlorate de*

Digitized by Google

potasse. Depuis 1895, une nouvelle entreprise de ce genre fonctionne à Turgi. Quant aux fabriques de *carbure de calcium,* elles surgissent à l'envi; il en existe à Rheinfelden badois, Luterbach, Thusis, Gampel (Gurtnellen). Dès le début, la ville de Genève s'est distinguée dans ces nouvelles industries. Les forces motrices du Rhône et de l'Arve actionnent deux puissantes turbines qui mettent des forces considérables à la disposition de l'industrie. Outre le carbure de calcium, on produit à Genève du *chlorure de chaux* et de la *soude caustique.* Ces dernières industries sont aussi florissantes à Monthey.

Les exportations de la Suisse, pour les industries dont nous venons de parler, se sont élevées, en milliers de francs:

	Aluminium	Chlorate de potasse	Carbure de calcium	Chlorure de chaux	Soude caustique
1890	688	31	—	—	—
1891	1251	386	—	—	—
1892	1995	626	—	—	—
1893	2556	841	—	—	—
1894	2455	1031	—	—	—
1895	1907	878	—	—	—
1896	2310	773	—	—	—
1897	2445	681	324	—	—
1898	2206	687	741	(2)	(5)
1899	1625	695	1595	46	15
1900	1569	1126	1548	164	39
1901	1373	906	1287	178	42
1902	1691	1119	1718	110	22

La Suisse se trouve au début d'une période de grand développement industriel, pour lequel elle est relativement mieux armée que n'importe quel autre pays de l'Europe, du moins en ce qui concerne les forces motrices dont l'industrie a besoin. C'est là une compensation avantageuse pour sa pauvreté absolue en matières premières et accessoires. Espérons qu'elle pourra, dans un avenir prochain, cesser en quelque mesure d'être tributaire de l'étranger pour la houille et qu'elle pourra utiliser la force électrique pour la traction des chemins de fer.

Digitized by Google

CHAPITRE V

Commerce.

Importance de la Suisse au point de vue du commerce. La Suisse achète annuellement à l'étranger pour plus d'un milliard de marchandises (1899: 1160 millions; 1900: 1111; 1901: 1050; 1902: 1128½), ce qui donne une moyenne de 325 à 350 fr. par tête de population; elle expédie chaque année au dehors pour 800 à 900 millions de produits (1899: 796 millions; 1900 et 1901: 836, 1902: 874,3), soit pour 240 à 260 fr. par habitant.

Aucun pays n'égale la Suisse dans ce domaine. Si les statistiques commerciales des Pays-Bas accusent des chiffres plus élevés, c'est parce qu'on y prend en considération non seulement le montant des importations destinées à la consommation indigène, mais encore une bonne partie du transit et du commerce intermédiaire, très important aux Pays-Bas, et les métaux précieux monnayés, chiffres que la statistique suisse élimine du commerce spécial pour les attribuer au commerce effectif ou général. Cette observation peut s'appliquer partiellement à la Belgique et à l'Angleterre (les chiffres commerciaux de ces pays se rapprochent le plus des nôtres), à la France et à beaucoup d'autres Etats. L'Autriche-Hongrie et, en partie, l'Allemagne sont les seuls Etats qui, jusqu'ici, aient adopté la même base que nous pour ces calculs. En 1899, le chiffre d'affaires par tête de population est le suivant pour les principaux Etats de

Digitized by Google

l'Europe se livrant au commerce et pour les Etats-Unis de l'Amérique du Nord:

	fr.		fr.		fr.
Pays-Bas . . .	1432	Canada . .	329	Espagne	105½
Belgique . . .	624	Suède . . .	252	Italie	92
Suisse	622	Allemagne .	231	Autriche-Hongrie	82
Grande-Bretagne	537	France . .	210	Roumanie . . .	82
Danemark . . .	489	Etats-Unis .	163	Russie	41

Même en ne tenant compte que des chiffres absolus, on constate que seuls l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, la Hollande, la Belgique, l'Autriche-Hongrie, la Russie et l'Italie dépassent la Suisse, tandis que l'Espagne, avec une population six fois plus forte que la nôtre, et tous les autres pays restent bien en arrière.

Du reste, l'économie politique de notre petit pays continental est plus intimement liée au marché universel que celle de n'importe quel autre Etat. Si, d'une part, nous tirons du dehors près de la moitié de nos moyens de subsistance, nous expédions, d'autre part, le tiers de notre production totale à l'étranger. Ces proportions-là ne se retrouvent nulle part ailleurs. Dans tous les autres Etats, la production absorbée par le marché indigène dépasse de 10 à 20 fois l'importation des marchandises étrangères. Notre commerce extérieur étant relativement beaucoup plus développé que ce n'est le cas dans les autres pays, doit aussi être tout particulièrement pris en considération, si l'on veut se faire une idée générale exacte des fluctuations de la situation économique de la Suisse.

Bilan commercial. L'influence de notre grand commerce extérieur est surtout importante en ce qui concerne notre bilan commercial. La prédominance croissante des importations sur les exportations et la chute du cours qui subsista depuis 1894 jusque vers le milieu de 1900, méritent une attention spéciale. Par suite de la crise économique des dernières années, le cours subit de nouveau quelques fluctuations. Consulter à cet égard le tableau suivant:

Digitized by Google

	Importations	Exportations	Déficit absolu	Déficit en % des importations	Cours du change à vue sur la France moyenne	Cours du change à vue sur la France maximum
	(millions de francs)					
1893:	824 —	647 =	177 =	21 1/2 %	100,13	100,39
1894:	822 —	621 =	201 =	24 1/2 »	100,04	100,26
1895:	915 —	663 =	252 =	27 1/2 »	100,10	100,34
1896:	994 —	688 =	306 =	30 3/4 »	100,24	100,48
1897:	1,031 —	693 =	338 =	32 3/4 »	100,35	100,69
1898:	1,065 —	724 =	341 =	32 »	100,36	100,75
1899:	1,160 —	796 =	364 =	31 4/11 »	100,49	100,80
1900:	1,111 —	836 =	275 =	24 3/4 »	100,54	100,78
1901:	1,050 —	836 1/2 =	213 1/2 =	20 1/3 »	100,14	100,52
1902:	1,128 —	874 =	254 =	22 1/2 »	100,30	100,70

En temps ordinaire, la différence entre les importations et les exportations est couverte par l'industrie des étrangers, par les intérêts de valeurs étrangères, par le bénéfice que réalisent certaines entreprises suisses au dehors, par des transactions de valeurs et par les innombrables petites ressources plus ou moins connues dont dispose l'économie nationale suisse. Parmi les causes qui ont contribué à accentuer cette différence d'une façon anormale de 1895 à 1901, il faut citer le fait que la Suisse a profité dans une large mesure des conjonctures favorables que présentait le marché universel, et cette autre circonstance que de grands capitaux furent absorbés par l'établissement de forces hydrauliques. Ces sacrifices ont déjà porté leurs fruits, ce que prouve entre autres la marche ascendante des exportations, qui se sont élevées de 621 millions de francs en 1894 à 874 millions en 1902.

3. Causes de l'importance du commerce de la Suisse. Le grand développement du commerce suisse s'explique tout d'abord par l'activité et l'énergie industrielles et commerciales extraordinaires de notre peuple, qualités qui se sont développées et fortifiées graduellement depuis des siècles. Outre cette cause subjective, il en est d'autres,

Digitized by Google

objectives, qui découlent de la situation et des conditions spéciales dans lesquelles se trouve notre pays.

a) Comme nous l'avons vu dans les chapitres II et III, la Suisse n'a pas à sa disposition, chez elle, les matières premières nécessaires à ses industries; elle est donc tenue de se procurer, par voie d'importation, ce qui lui manque, comme, par exemple, la houille, le fer, des vivres, etc.

b) Nous avons été amenés, par notre situation continentale, à nous vouer à des industries d'articles précieux ou de luxe, soieries, broderies, horlogerie et bijouterie, chaussures, cigares, fromages, lait condensé, chocolat, nous permettant d'exercer une influence décisive sur le marché universel. A elles seules, les trois premières de ces industries ne contribuent pas peu à élever le chiffre de nos exportations, grâce surtout à la haute valeur de leurs produits (importations annuelles des matières: de 200 à 300 millions; exportations: de 300 à 400 millions).

c) Cette situation industrielle un peu exclusive a son revers. Absorbés par nos spécialités, nous négligeons la production d'articles d'un usage journalier, et nous sommes ainsi tenus de recourir à l'étranger. C'est le cas pour de nombreux articles courants de fer, de laine, de lin, etc., et surtout pour les modes et nouveautés, pour lesquelles les clients exigent toujours un assortiment complet, pour les productions littéraires et pour beaucoup d'autres. Ainsi, notre marché restreint et notre production un peu exclusive nous forceront toujours à faire une partie de nos achats au dehors.

4. Caractéristique des importations et des exportations. Au point de vue économique, il importe plus de tenir compte de l'importance des différents facteurs que du chiffre total du commerce extérieur. Le tableau suivant nous renseigne à grands traits sur les importations et les exportations des matières premières, des produits manufacturés et des substances alimentaires. Les chiffres désignent des millions de francs.

Digitized by Google

	Importations				Exportations			
	1898	1899	1900	1901	1898	1899	1900	1901
Matières premières	390,1	458,5	448,3	415,7	85,0	92,5	89,1	92,0
Produits manufact.	343,4	372,8	361,4	327,7	547,4	616,2	643,9	637,3
Substances aliment.	331,8	328,7	301,4	306,6	91,4	87,3	103,1	107,3
Totaux	1065,3	1160,0	1111,1	1050,0	723,8	796,0	836,1	836,6

Comme il est facile de s'en convaincre, les importations de ces trois rubriques atteignent à peu près la même somme; elles sont un peu plus fortes pour les matières premières. Il n'en est pas de même pour les exportations où les produits manufacturés représentent plus des trois quarts de la somme totale. Si l'on ajoute à ceux-ci les substances alimentaires qui, en réalité, sont aussi des produits industriels (fromages, lait condensé, chocolat, boissons, etc.), on trouve que les produits manufacturés constituent le 88 % de notre exportation totale. La Suisse est le seul pays où l'on constate une proportion pareille. La Grande-Bretagne elle-même, ce pays industriel par excellence, n'arrive pas à ce résultat. En 1892, les produits manufacturés (substances alimentaires préparées par l'industrie y comprises) constituaient le 75 % des exportations totales de l'Angleterre, le 73 % de celles de l'Allemagne, le 58 % de celles de la France et le 52 % de celles de la Belgique. Pour les autres pays, la proportion est encore bien inférieure.

Comparativement au chiffre de la population, c'est encore la Suisse qui vient en tête de tous les Etats pour les exportations de produits manufacturés. Elle en vend annuellement pour 184 fr. par tête de population, l'Angleterre pour 123 fr. (nous faisons abstraction des Pays-Bas qui en exportent pour 176 fr.), la Belgique pour 117 fr. Les autres Etats ne suivent que de loin: l'Allemagne en vend pour 57½ fr., la France pour 55 fr., la Suède pour 35 fr., la Norvège pour 23 fr., l'Autriche et les Etats-Unis pour 17 fr. chacun. Ce n'est sans doute pas par un effet du hasard que les trois plus petits Etats de l'Europe centrale (Suisse, Pays-Bas, Belgique) et l'Angleterre

Digitized by Google

occupent les premiers rangs pour les exportations des produits industriels. Le fait que l'Allemagne et la France, deux pays à peu près identiques quant à l'étendue et à la population, sont également à un niveau à peu près égal, tellement inférieur à celui de ces petits pays, moins indépendants au point de vue économique, n'est certes pas non plus un effet du hasard.

5. Importance économique des principaux articles d'exportation. Pour bien apprécier, au point de vue économique, les exportations des diverses branches de l'industrie, il ne suffit pas de comparer leur valeur brute entre elles; il faut examiner, pour chaque cas en particulier, la part qu'il y a lieu de faire aux matières premières de provenance étrangère, et l'importance du travail auquel ont déjà été soumises les marchandises que nous achetons pour les transformer et les réexpédier; il faut enfin établir quelle part revient à notre production indigène, à notre propre travail. Il est évident que les fromages suisses, p. ex., produits exclusivement par l'élève du bétail et le travail indigènes, ont pour la Suisse une importance économique plus grande que les soieries, pour lesquelles il faut déduire de 60 à 80 %, prix des matières premières dont bénéficient les pays producteurs (Extrême-Orient, Italie). Estimées ainsi à leur production réelle, nos industries d'exportation peuvent être classées de la manière suivante:

	Montant brut des exportations en 1900				Part réelle afférente à la Suisse			
Broderies	119 1/4	mill. de fr.,	dont	70 %	=	83 1/2	mill. de fr.	
Horlogerie	123	»	»	» 55	» =	67 2/3	»	»
Fromages	43 1/2	»	»	» 100	» =	43 1/2	»	»
Etoffes de soie . . .	110	»	»	» 35	» =	38 1/2	»	»
Machines	49 1/2	»	»	» 50	» =	24 3/4	»	»
Lait condensé . . .	26 3/4	»	»	» 85	» =	22 3/4	»	»
Etoffes de coton . .	35	»	»	» 50	» =	17 1/2	»	»
Rubans de soie . . .	31 1/3	»	»	» 35	» =	11	»	»
Couleurs	16,7	»	»	» 65	» =	11	»	»
Chappe et cordonnet	30,6	»	»	» 25	» =	7 2/3	»	»
Soie moulinée et teinte	34,8	»	»	» 20	» =	6,9	»	»
Fils de coton . . .	20	»	»	» 32	» =	6,4	»	»

Digitized by Google

6. Importance différente de notre commerce selon les pays. Le mouvement de marchandises que nous entretenons avec d'autres pays doit être soumis à un examen analogue à celui auquel nous avons procédé pour les industries d'exportation. L'Italie nous fournit de la soie, du bétail de boucherie, du vin, de l'huile, des œufs et d'autres comestibles dont nous ne pouvons nous passer. Nous achetons ces éléments indispensables à notre économie nationale au dehors, parce que notre sol ne peut nous les fournir ou parce que l'exploitation de ces produits ne serait pas suffisamment rémunératrice chez nous. Ces importations-là doivent être jugées à un autre point de vue que celles qui nous arrivent d'Allemagne ou de France; à la faveur de mesures protectionnistes, ces puissances introduisent chez nous des produits manufacturés qui font une concurrence sensible à notre industrie. Notre déficit en marchandises dans nos relations commerciales avec l'Italie, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, etc., revêt donc un caractère tout différent de celui de notre commerce avec les grandes puissances industrielles.

Nous sommes tenus de faire la même distinction pour les diverses importations qui nous proviennent d'un seul et même pays. Ainsi, nous avons acheté, en 1900, pour 79 millions de francs de houille et de fer brut à l'Allemagne; cette somme versée pour des produits que notre sol ne peut nous fournir, nous la considérons, au point de vue économique, d'une tout autre manière que les 70 millions que nous avons payés pour des produits de l'industrie textile allemande. Dans ce dernier cas, il est évident que nous avons favorisé nos voisins, car nous aurions pu, pour faire face à nos besoins, faire appel, du moins partiellement, à l'industrie indigène et au travail des ouvrières suisses.

* * *

Pour l'étude de nos relations commerciales avec les différents pays, nous avons adopté les divisions de la

Digitized by Google

Statistique du commerce de la Suisse qui distingue les substances alimentaires, les matières premières et les produits fabriqués (voir p. 96/97). C'est du reste à cet ouvrage (volume de l'année 1900) que nous avons emprunté les données spéciales que nous reproduisons.

☞ A moins de remarque spéciale, les chiffres entre parenthèses sous la rubrique 7 indiquent, en millions de francs, le montant des importations, ceux de la rubrique 8 celui des exportations en 1900.

7. *Pays de provenance de nos importations.* De prime abord, nous sommes frappés de la prédominance de l'*Allemagne* dans nos importations de *produits fabriqués.* Ce pays nous livre plus de la moitié des productions industrielles que nous achetons au dehors, soit pour 193 millions de francs sur 361 millions. La France avec 63 millions et l'Angleterre avec 45½ millions restent bien en arrière. Les principaux articles que nous achetons à l'Allemagne sont les objets en fer et les machines (44½), les lainages (31,5), les cotonnades (19), le cuir et les articles en peau (11½).

Pour la plupart des autres articles, la Suisse est de même un des meilleurs clients de l'Allemagne. Nos voisins du nord possédant un sol riche en productions minérales et des industries variées sont à même de nous approvisionner de produits de provenance exclusivement allemande. Plus des trois quarts des importations allemandes rentrent dans cette catégorie. Les matières premières d'origine étrangère et les produits mis partiellement en œuvre n'entrent que pour une petite fraction dans les importations d'origine allemande.

Les produits industriels que nous faisons venir de France sont aussi variés que ceux de provenance allemande, mais leur valeur représente à peine le tiers de celles d'outre-Rhin. Remarquons encore que les matières premières non françaises et les produits ébauchés entrent pour une forte proportion dans nos importations françaises. Les objets en

Digitized by Google

Importations en 1900

	Substances alimentaires	Matières premières	Produits fabriqués	Total	% de l'importation totale
	Valeur en *milliers* de francs				
Allemagne . . .	30,899	126,246	193,211	350,357	31,53
Autriche-Hongrie	40,783	8,425	19,934	69,142	6,23
France	52,179	92,234	62,941	207,354	18,66
Italie	50,910	101,082	10,017	162,009	14,58
[1])	174,771	327,987	286,103	788,861	71,00
Belgique	1,548	13,740	12,844	28,132	2,53
Pays-Bas	463	1,650	1,486	3,598	0,32
Grande-Bretagne .	880	16,004	45,423	62,306	5,61
[1])	2,890	31,394	59,752	94,037	8,46
Russie.	44,729	3,018	316	48,063	4,32
Scandinavie . . .	325	1,328	195	1,847	0,16
Danemark . . .	87	5	12	104	0,01
Portugal	81	19	4	104	0,01
Espagne	11,848	494	395	12,536	1,15
Grèce	724	122	26	872	0,08
Pays danubiens .	11,659	217	216	12,091	1,09
Turquie d'Europe	540	396	57	993	0,09
[1])	69,993	5,599	1,219	76,811	6,91
Europe . [1])	247,655	364,981	347,074	959,709	86,37
Egypte	158	17,735	208	18,101	1,63
Algérie, etc. . .	237	246	82	565	0,05
Afrique occidentale	228	808	8	1,043	0,09
Afrique orientale	182	100	—	282	0,03
Afrique . [1])	804	18,889	298	19,992	1,80
Turquie d'Asie .	810	610	35	1,455	0,13
Inde anglaise . .	2,455	1,382	720	4,557	0,41
Inde néerlandaise	3,439	3,229	46	6,714	0,60
Japon	86	8,896	948	9,929	0,90
Chine, etc. . . .	1,142	7,454	387	8,983	0,81
Asie . . . [1])	7,931	21,570	2,136	31,637	2,85
Canada	5,724	3	10	5,738	0,51
Etats-Unis . . .	13,639	32,222	11,208	57,070	5,14
Amérique centrale	3,609	1,082	414	5,105	0,46
Chili, Pérou . .	61	486	22	569	0,05
Brésil	8,766	1,251	11	10,029	0,90
Pays de La Plata	10,201	1,344	8	11,553	0,04
Colombie, etc. . .	2,847	12	—	2,859	0,26
Amérique [1])	44,849	36,401	11,674	92,924	8,36
Australie [1])	181	6,494	173	6,848	0,62
I déterminé. . .	—	—	—	—	—
Total 1900 .	**301,420**	**448,334**	**361,356**	**1'111,110**	—
En % =	27,13	40,35	32,52	—	—
Métaux précieux monnayés [2])				**95,700**	—

[1]) Nombres et totaux ont été arrondis; ces derniers ne correspondent donc pas toujours exactement avec les nombres placés au-dessus.
[2]) Provenant principalement de nos relations avec la France.

Digitized by Google

Exportations en 1900

	Substances alimentaires	Matières premières	Produits fabriqués	Total	% de l'exportation totale
	Valeur en *milliers* de francs				
Allemagne . . .	20,916	53,800	126,858	201,573	24,11
Autriche-Hongrie	3,645	4,927	36,977	45,549	5,45
France	24,409	16,896	68,628	109,933	13,15
Italie	7,657	8,912	27,611	44,180	5,28
[1])	56,626	84,536	260,074	401,235	47,99
Belgique	2,134	568	12,180	14,882	1,78
Pays-Bas . . .	515	230	4,957	5,702	0,68
Grande-Bretagne .	22,591	899	152,014	175,505	20,99
[1])	25,241	1,697	169,151	196,089	23,45
Russie	1,579	1,244	24,138	26,961	3,23
Scandinavie . . .	828	65	5,368	6,261	0,75
Danemark . . .	900	81	2,085	3,067	0,37
Portugal	76	65	2,050	2,191	0,26
Espagne	1,012	495	13,129	14,636	1,75
Grèce	127	21	961	1,109	0,13
Pays danubiens .	399	52	3,585	4,035	0,48
Turquie d'Europe	165	18	3,542	3,725	0,45
[1])	5,087	2,041	54,857	61,985	7,42
Europe . [1])	86,954	88,274	484,082	659,309	78,86
Egypte	340	2	2,757	3,099	0,37
Algérie, etc. . .	863	25	1,065	1,954	0,23
Afrique occidentale	280	18	1,106	1,403	0,17
Afrique orientale	709	—	873	1,581	0,19
Afrique . [1])	2,192	45	5,800	8,037	0,96
Turquie d'Asie .	78	7	3,352	3,437	0,41
Inde anglaise . .	2,257	3	11,229	13,489	1,61
Inde néerlandaise	568	—	2,477	3,046	0,36
Japon	50	1	10,541	10,592	1,27
Chine, etc. . . .	431	2	5,951	6,384	0,77
Asie . . . [1])	3,384	13	33,551	36,949	4,42
Canada	103	—	4,101	4,204	0,50
Etats-Unis . . .	5,079	512	90,153	95,745	11,46
Amérique centrale	701	32	5,459	6,191	0,74
Chili, Pérou . .	273	2	2,475	2,750	0,33
Brésil	942	4	2,506	3,453	0,41
Pays de La Plata	591	162	9,473	10,226	1,22
Colombie, etc. . .	38	—	615	652	0,08
Amérique [1])	7,726	712	114,783	123,221	14,74
Australie [1])	2,193	6	1,982	4,181	0,50
Indéterminé. . .	663	22	3,698	4,383	0,52
Total 1900 .	**103,112**	**89,073**	**643,895**	**836,080**	—
En % =	12,34	10,65	77,01	—	—
Métaux précieux monnayés [2])				**48,819**	—

[1]) Nombres et totaux ont été arrondis; ces derniers ne correspondent donc pas toujours exactement avec les nombres placés au-dessus.
[2]) Provenant principalement de nos relations avec la France.

Digitized by Google

fer et les machines ($11^3/_4$) figurent également en tête, puis viennent les soieries (8) et les lainages ($8^1/_2$).

Nous importons d'Angleterre pour $45^1/_2$ millions de francs, principalement des produits de l'industrie textile. Ce sont d'abord des cotonnades ($26^1/_2$), des lainages ($8^1/_2$) et aussi des machines ($2,_2$). L'Angleterre nous fournit surtout des matières premières (fers $11,_9$) et des produits déjà mis partiellement en œuvre (fils de coton $5,_5$; tissus écrus $15,_1$).

L'Allemagne, la France et l'Angleterre étant nos principaux fournisseurs de produits fabriqués, nous n'achetons aux autres nations, dans ce genre d'articles, que ce qu'il faut pour parfaire l'importation nécessaire à nos besoins. Nous tirons de l'Autriche (20 millions) principalement des planches et des ouvrages en bois, de la Belgique (13) et des Etats-Unis ($11,_2$) des machines et des articles en fer, de la Belgique en outre du verre, des toiles de lin et des lainages, de l'Italie (10) des produits divers de l'industrie textile.

Quant aux substances alimentaires, ce sont surtout la Russie, la France et l'Italie qui nous approvisionnent; l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et les Etats-Unis ne viennent qu'en second rang. Du reste, les Etats qui nous envoient leurs produits se groupent très diversement, suivant la nature des produits qu'ils nous livrent.

La Russie est toujours notre principal fournisseur de céréales. Selon les années, nous en achetons tantôt plus, tantôt moins aux Etats-Unis, aux pays de La Plata, aux pays des Balkans ou encore à nos voisins immédiats. La France nous expédie des farines, l'Autriche du malt, l'Allemagne méridionale de l'avoine. Pour l'édification de nos lecteurs, nous donnons ici le tableau de nos importations de céréales durant les quatre dernières années (valeur en millions de francs):

Digitized by Google

Pays de provenance	Importation de céréales en: 1898	1899	1900	1901
Russie	58,2	53,5	44,5	54,6
Etats-Unis	27,7	16	8,2	15,1
Canada	1,3	2,8	5,7	1,7
La Plata	2,8	9,3	9,8	9,9
Pays des Balkans . .	10	5,4	11,5	6,5
Autriche-Hongrie . .	14,8	19	15,5	13,0
Allemagne	8,7	8,9	10,5	11,3
France	8	10	8,3	10,8
Italie	2,6	2,5	2,5	2,5
Autres pays	2,2	4,2	1,5	4,0
Totaux	136,3	131,6	118	127,5

L'année 1899 peut être considérée comme normale quant à la quantité et quant au prix (voir p. 29 et suiv.). En 1900, grâce à une récolte exceptionnellement bonne en Suisse, nous avons importé moins de céréales que l'année précédente, par contre, en 1902, plus que jamais.

Pour nos importations en *vins* (maximum 1899: 37 millions de francs; 1900: 31 millions; 1901: seulement $22^2/_3$ millions; 1902: $31^1/_2$ millions), la différence entre nos principaux fournisseurs est plus sensible en ce qui concerne la quantité que pour les sommes totales; nous importons le vin d'Espagne (13,3, 10,5 et 8,6 de 1899 à 1901) d'Italie (10, 8,7 et 4,6), du Midi de la France (7,7, 6,8 et 5,8) et d'Autriche-Hongrie (4, 3,2 et 2,3). Nous achetons notre *sucre* (1901: 21,75) à Prague (9,1), Paris (6,7) et Frankenthal, Palatinat rhénan (5,4). Le Midi de la France (2,5) et l'Italie (0,9) nous livrent de l'*huile comestible,* la Savoie (4), la Lombardie (3) et la Styrie (1,8) du *beurre et du fromage.* En 1901, la Suisse a tiré ses *œufs* en grande partie de l'Italie (4,4), de la Styrie (3,4) et de la France (1,7). Nos *volailles* nous viennent de France (Bresse: 4,3) et d'Italie (2,3). Le *bétail de boucherie* et la *viande* nous ont été expédiés en 1901, en grande partie par l'Italie (31,4) et la France (12,2), surtout par la Savoie; l'Allemagne (4,6) et l'Autriche-

Digitized by Google

Hongrie ($5,_7$) en ont fourni une quantité moindre. L'état des récoltes, les épizooties, la hausse et la baisse du change modifient chaque année le rang de nos fournisseurs des substances alimentaires animales dénommées ci-dessus. Les *conserves de viande* ($1,_7$) et *le saindoux* ($2,_1$) nous parviennent des Etats-Unis. Nous avons déjà mentionné les livraisons de *pommes de terre* et de *fruits* qui nous arrivent des contrées limitrophes. Pour les *fruits du midi,* l'Italie et l'Espagne occupent le premier rang; au second rang se placent le Levant et le Midi de la Fracne. De même que pour les vins, l'Espagne est depuis quelque temps notre grand fournisseur d'*oranges* (moyenne de 1897 à 1899: environ 27,300 q n.); l'Italie vient ensuite avec une moyenne de 16,600 q n. En 1900 et en 1901, les rôles ont été intervertis par suite des mauvaises récoltes de l'Espagne.

Parmi les denrées coloniales proprement dites, le *café* mérite d'être cité en premier lieu. Les villes de Rio et de Santos nous expédient régulièrement les deux tiers de notre importation (1901: $5^1/_2$ millions sur $10,_7$ millions), ce qui représente la moitié de nos dépenses pour cet article. Java ($2,_6$), l'Amérique centrale ($1,_5$) et Ceylan ($0,_9$) complètent notre approvisionnement. L'Amérique centrale et l'Amérique du Sud pourvoient aux grandes quantités de *cacao* nécessaires à l'industrie suisse du chocolat; la Côte d'Or africaine nous en envoie cependant aussi d'importants chargements. Notre *thé* nous est encore toujours fourni en grande partie par la Chine. Le *riz* nous arrive, une moitié d'Italie, l'autre moitié de l'Inde et de l'Extrême-Orient. Les prix des *tabacs* du Kentucky et de ceux de Sumatra étant très différents, la valeur des importations de ce produit n'est pas toujours proportionnelle aux quantités de la marchandise. Après les Etats-Unis ($4,_4$) ce sont les Indes néerlandaises ($1,_6$) et le Brésil ($1,_{04}$) qui nous en livrent le plus. Nos importations de tabacs de l'Amérique centrale ont énormément diminué depuis la guerre hispano-américaine.

Digitized by Google

Les *matières premières* forment un bon tiers, selon les prix et la marche des affaires même les deux cinquièmes (de 1899 à 1901) des importations de la Suisse. La *soie brute* occupe ici la même place prépondérante que les céréales dans les substances alimentaires (valeur des importations de soie brute en 1900 et 1901: 127 $^1/_2$ millions; en 1899, par suite de la hausse extraordinaire: 160 millions). L'Italie nous en a fourni, nominalement, près des trois quarts, soit pour une valeur de 90 millions, l'Extrême-Orient pour 16 millions et la France pour 19 millions. Ce serait cependant faire une grave erreur que de croire que la sériciculture européenne aurait fourni pour 90+19 millions de soie à l'industrie suisse. Le Japon et la Chine ont sans doute fourni la moitié de cette matière première qui n'a été que moulinée en Italie et en France. Du reste, la trame et l'organsin de l'Extrême-Orient ne figurent pas sous les rubriques des pays de provenance dans les statistiques commerciales de la Suisse, mais bien sous celles des pays qui les ont ouvrés. Seuls les cocons, les déchets et la grège nous parviennent directement du Japon et de la Chine.

La même observation s'applique à nos importations de laine d'outre-mer (12 $^1/_3$ millions de francs). Cette marchandise subit aussi une première préparation dans différentes villes d'Europe qui nous l'expédient ensuite: à Mazamet (département du Tarn, $2,_1$ millions; on y travaille principalement la laine du Cap), à Leipzig ($2,_3$), à Anvers ($1,_8$). Nous avons reçu directement d'Australie (5) et de La Plata ($0,_3$) moins de la moitié de nos importations de laine. Nous l'avons déjà dit, les Etats-Unis et l'Egypte nous approvisionnent de coton brut; nous en achetons à chacun de ces pays pour une somme à peu près égale; en 1901, exactement pour la même somme: $14,_1$ millions.

Après la soie, les deux principaux articles d'importation de matières premières sont la *houille* (1898: $48,_6$; 1899: $55,_7$; 1900: $69,_7$, maximum pour la quantité et la

Digitized by Google

valeur; 1901: encore 63,4; 1902 pour la même quantité seulement 56 millions) et le *fer* (1898: 35,6; 1899: 47,5; 1900: 49,5; 1901: seulement 22,5; 1902: 36,7 millions de francs). C'est surtout l'*Allemagne* qui nous fournit la houille (1900: 51,3; 1901: 48,6, les trois quarts provenant du bassin de la Sarre et l'autre quart du bassin de la Ruhr) et de fer (1899 et 1900: plus de 28; 1901: seulement 18,8). Ces expéditions d'Allemagne sont complétées par des envois de houille de provenance française (9,6 resp. 6,3) ou belge (7,3 resp. 7,5) par des fers écossais (11,9 resp. 8,9) ou français (5,4 resp. 3,2). Les métaux plus chers et les métaux précieux proviennent presque tous de contrées éloignées, le plus souvent d'au-delà des mers, mais ils subissent, comme la laine, la soie, le chanvre, le lin, le jute, le caoutchouc, une transformation quelconque en France, en Allemagne, en Italie ou en Angleterre, de telle sorte que la statistique les attribue souvent à ces grands fournisseurs; c'est le cas du cuivre produit en Espagne, en Amérique au Japon et en Australie; il en est de même de l'étain et de tous les métaux précieux.

Les Etats-Unis nous fournissent la plus grande partie du pétrole que nous utilisons (8,5); il nous en vient aussi de Russie (1,6) et, depuis un certain temps, une petite quantité de la Galicie (0,54) et de la Roumanie (0,27).

Nous savons déjà que les pays limitrophes nous fournissent du bois et des matériaux de construction, ils nous procurent, en outre, toutes sortes de matières premières ainsi que des produits chimiques.

8. Le meilleur *débouché* pour notre industrie est l'Angleterre. En 1900, nos exportations de produits fabriqués se sont élevées à la somme de 644 millions de francs, à 735 millions, si l'on compte les substances alimentaires industrielles. L'Angleterre nous en a acheté près du quart (152 resp. 174½), principalement des soieries (71; 1901 et 1902: 76), des broderies et des tissus au plumetis (35, 1901 et 1902: 30 à 31), des montres (25, 1901: 30,

Digitized by Google

1902: 22), du lait condensé ($17^1/_2$, 1901: $18_{,8}$, 1902: 21). Abstraction faite de ce dernier article, pour lequel l'Angleterre est notre principal client, nous retrouvons à peu près les mêmes proportions pour tous nos débouchés de quelque importance. Remarquons cependant que les pays limitrophes et beaucoup d'autres clients nous font une demande plus considérable de fromages, de machines et de couleurs. En outre, nous expédions à nos voisins, dans divers domaines plus de produits non terminés que d'articles finis. C'est le cas pour nos exportations de l'industrie textile en Allemagne (1900: 64), pays qui passe cependant pour être le meilleur débouché de nos industries après l'Angleterre (1900: 123, avec les substances alimentaires industrielles: 137). Plus des deux tiers ($43_{,7}$) de la valeur des produits de l'industrie textile que nous achète l'Allemagne proviennent d'articles non terminés sur lesquels la main d'œuvre suisse n'a réalisé qu'un gain relativement minime. Ces articles sont: la chappe (17 à 18), les fils de soie ($7_{,2}$, 1902: $9_{,6}$), de laine ($4_{,7}$ et $5_{,24}$), et de coton (10 et $6_{,7}$), les tissus écrus ($4_{,8}$ et $4_{,21}$).

Les Etats-Unis viennent en troisième ligne dans l'ordre d'importance de nos débouchés. Notre industrie leur a fourni, en 1900, pour 90 millions de francs de produits fabriqués; pour $95^1/_4$ millions si l'on tient compte des substances alimentaires fabriquées. Les broderies entrent dans cette somme pour $47_{,3}$ millions (1901: $40_{,66}$; 1902: 52), les soieries pour $22_{,4}$ millions ($18_{,8}$ et $23_{,2}$), les montres pour $4_{,6}$ millions ($6_{,9}$ et $5_{,8}$), les fromages pour $4_{,5}$ ($5_{,1}$ et $6_{,2}$), les couleurs pour $3_{,8}$ ($3_{,6}$ et $3_{,93}$). Nos autres débouchés les plus importants sont: la France (1900: $68_{,6}$ resp. 88), l'Autriche-Hongrie (37 resp. 40), la Russie ($24_{,1}$ resp. $25_{,7}$), l'Italie ($27_{,6}$ resp. $34_{,5}$), l'Extrême-Orient ($16_{,5}$ resp. 17), les Indes anglaises ($11_{,2}$ resp, $13_{,5}$).

Il n'entre pas dans nos vues de supputer ici les différentes quantités de produits suisses que chacun de ces pays achète. Dans le chapitre IV, nous avons touché incidemment

Digitized by Google

à quelques-uns des points qui intéressent les principales industries. Qu'il nous suffise de rappeler encore que, par suite de la manière dont les Africains et les Asiatiques aiment à se vêtir, ces continents sont d'excellents débouchés pour les étoffes bariolées et légères, et de très mauvais pour les broderies et les rubans (il faut faire exception pour les *colonies de l'Inde,* tulle brodé de frises). Cependant, l'invasion des modes européennes est en train de modifier cet état de choses; c'est le cas en particulier au Japon. On pourrait faire la même observation pour ce qui concerne les fromages.

C'est par le commerce intermédiaire de l'Angleterre et de ses colonies que les produits de l'industrie suisse trouvent leur écoulement le plus facile. Le marché de ces colonies est ouvert au libre-échange, à peu d'exceptions près, comme celui de la mère-patrie. Aussi la Suisse sera-t-elle toujours, en ce qui regarde la politique coloniale, plutôt du côté de l'Angleterre et de l'Allemagne que de celui de la France, de la Russie ou des Etats-Unis qui monopolisent le marché de leurs colonies au profit de leurs propres négociants par des mesures rigoureusement prohibitives.

9. Consulats. Le commerce d'exportation de la Suisse s'est développé par ses propres moyens et il dépendra toujours aussi de l'énergie et de l'intelligence de chaque négociant ou entrepreneur d'affaires en particulier. Le service consulaire de la Suisse ne peut être, en aucune manière, comparé au système bien organisé des consuls de carrière des autres pays. Nos consuls honoraires sont presque tous des négociants. C'est en cela que réside leur force et en même temps leur faiblesse. Si, d'une part, ils sont mieux au courant de la situation commerciale que les consuls de carrière, d'autre part, leurs propres intérêts les empêchent souvent de faire en temps voulu des rapports complètement désintéressés. Les essais que la Suisse a faits en installant des consuls de carrière à Buenos-Aires et à Yokohama ont été satisfaisants à maints égards. Il est certain que

Digitized by Google

la question de personne joue un grand rôle dans ce domaine-là.

La politique du commerce d'exportation de notre petit pays visera toujours à nous placer dans les mêmes conditions économiques et légales que les autres pays avec lesquels nous sommes en concurrence. Nous ne demandons rien de plus. Partout où cela nous sera accordé, le commerce de la Suisse saura vaincre tous les obstacles et lutter avec ses concurrents, nonobstant les efforts qu'ils pourront faire pour l'évincer.

10. Expositions. Les expositions universelles et les expositions générales d'une branche spéciale offrent des occasions propices de mesurer sa propre force avec ses rivaux. Malheureusement, les pays organisateurs de ces joutes cherchent de plus en plus à mettre leurs produits en relief et à refouler dans l'ombre leurs concurrents étrangers gênants. Quand il s'agit d'affronter la lutte, chaque industrie en est à se demander si elle peut en courir les risques, si elle a lieu d'espérer que de nouveaux preneurs lui seront acquis ou si elle doit se contenter de la clientèle qui lui est assurée. Et d'autre part, n'y a-t-il pas un certain danger à se tenir éloigné de toute lutte, à rester passif? L'Exposition universelle de Paris en 1889 a été un triomphe éclatant pour l'industrie suisse des machines qui s'est distinguée par une exécution des plus minutieuses, par exemple pour les locomotives. Si cette industrie a pris dès lors un développement si considérable, on peut l'attribuer en partie à cette joute pacifique. L'exposition du bétail bovin suisse n'obtint pas le même succès; les résultats n'en furent pas du tout satisfaisants. L'influence de l'Exposition universelle de Chicago (1893) sur l'industrie suisse a été nulle. Il est vrai que notre participation y fut bien faible. Nos principales industries (horlogerie, broderies, soieries, machines) ont consolidé leur bonne réputation à Paris en 1900, et maintes industries secondaires, celle des substances alimentaires par exemple, ont eu l'occasion de se faire

Digitized by Google

estimer à leur juste valeur. C'est grâce à cette Exposition que les chiffres de nos exportations en France et dans d'autres pays se sont maintenus malgré la crise intense qui sévit en Europe durant ces dernières années.

11. Le commerce intérieur d'autres Etats, surtout celui de pays plus grands, surpasse de 10 à 20 fois les affaires avec l'étranger. Le nôtre n'accuse pas une proportion aussi forte, vu le développement extraordinaire de notre commerce extérieur; il représente cependant une valeur de plusieurs fois supérieure à celle de nos transactions avec l'étranger. Son organisation occupe de plus en plus les esprits. C'est que des entreprises commerciales coopératives travaillant pour le compte du consommateur, et aux risques et périls de celui-ci, barrent la route aux petits métiers et au petit commerce. Depuis quelques années, ces sociétés de consommation ont pris une grande extension. Pour défendre leurs intérêts, les petits commerçants sortent aussi de leur isolement et se groupent en corporations. Dans cette lutte de classes, la victoire restera, pour chaque cas particulier, au parti qui saura gagner le consommateur en lui offrant le plus d'avantages réels. Du reste, la question des transactions intérieures ne met pas les moyens d'existence de la nation en jeu comme le commerce extérieur; il s'agit plutôt ici de la résolution d'un problème de politique sociale.

12. Education commerciale. Les consuls et les subventions aux expositions contribuent sans doute aux progrès du commerce, mais la Confédération et les cantons cherchent encore à le favoriser en stimulant l'éducation commerciale. Il existe en Suisse de nombreuses écoles de commerce fondées et entretenues tantôt par des cantons, tantôt par des villes ou encore par des particuliers. En 1902, les autorités fédérales ont alloué des subventions pour un montant de 265,000 fr. à 20 de ces établissements; la contribution des cantons et des communes, etc., à ces mêmes écoles s'est élevée à 530,000 fr. La Société suisse des Commerçants

Digitized by Google

ne contribue pas peu à faire progresser les études commerciales. Au commencement du mois de mars 1903, cette utile association comptait 63 sections avec écoles de perfectionnement, soit un total d'environ 12,500 membres dont 9000 appartenant à l'association centrale. La Confédération a versé à cette société, en 1901/02 (exercice du 1er mai au 30 avril), 116,432 fr.; les subventions des cantons, des communes et des particuliers se sont élevées à environ 115,000 fr. En 1902, il a été alloué à 17 autres sociétés ou établissements poursuivant un but analogue: 14,800 fr. par la Confédération, 24,800 fr. par les cantons, communes et particuliers. Les dépenses totales d'après lesquelles sont calculées les subventions aux 20 écoles suisses de commerce se sont élevées, en 1902, à 930,000 fr., celles de la Société suisse des Commerçants (1901/02) à 311,600 fr., celles des 17 autres sociétés et écoles de perfectionnement à 42,000 fr.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

Voies de communication.

A. Obstacles naturels.

Bien que la Suisse soit en majeure partie montagneuse (70 %), les bonnes voies de communication ne lui manquent pas. Malgré leur élévation et leur masse, les *Alpes* ne constituent pas, comme les Pyrénées, par exemple, un obstacle insurmontable pour les voies de communication. Sectionnées par des vallées longitudinales (Rhin, Rhône, Inn) et par de nombreuses vallées latérales, elles sont d'un accès plus facile que d'autres chaînes et peuvent être franchies sans difficultés en maints endroits. Le nombre respectable de nos routes et passages alpestres en fournit la preuve. De grandes vallées fluviales, dans lesquelles viennent déboucher des vallées secondaires très ramifiées, facilitent l'établissement des voies ferrées jusqu'au cœur de la chaîne.

Le *Jura* est moins accessible que les Alpes. Les plissements de cette chaîne ont une pente abrupte et ne sont séparés les uns des autres que par d'étroites vallées. A l'endroit le plus large (Bienne-Porrentruy: 30 km), on ne compte pas moins de douze chaînons placés les uns derrière les autres. L'écoulement des eaux des vallées longitudinales s'effectue sous terre ou par des cassures appelées cluses ou gorges, perpendiculaires à l'axe des vallées (gorges du Taubenloch, cluses de Balsthal, gorges de la Birse entre Court, Moutier et Delémont). Aussi les rivières du Jura ont-elles un cours très irrégulier et les vallées ne peuvent-elles

Digitized by Google

être utilisées pour les voies de communication que dans une proportion relativement minime. Si le Jura possède cependant un réseau de chemins de fer, il le doit tout d'abord à l'industrie horlogère si florissante, à ses richesses minérales et aussi à certaines considérations politiques. Ces motifs nous expliquent aussi la forte densité de la population du Jura. Il compte, en moyenne, 70 habitants par km²; quelques districts sont encore plus peuplés (Val de Travers 100, Courtelary 103, Locle 135, Chaux-de-Fonds 391 habitants par km²).

Le *Plateau* suisse n'offre pour ainsi dire pas de difficultés pour l'établissement de voies de communication. Il faut cependant faire une exception pour certains cours d'eau qui se sont creusé un lit profond dans la mollasse (Sarine, Singine, Thour, Sitter).

B. Navigation.

Les lacs et les cours d'eau de la Suisse couvrent le 4 % de sa superficie totale, soit 1726 km². La navigation sur les principales artères fluviales (Rhin, Aar, Reuss, Limmat) était très active aux siècles précédents, malgré le fort courant de la plupart d'entre eux. Depuis le milieu du XIXe siècle, la concurrence des chemins de fer a presque complètement arrêté la circulation des barques et des radeaux sur nos fleuves. Le Rhin entre Constance et Schaffhouse, le canal de la Broye entre les lacs de Morat et de Neuchâtel, la Thièle entre ceux de Neuchâtel et de Bienne, l'Aar entre le lac de Thoune et Interlaken sont les seuls parcours desservis par un service régulier de bateaux à vapeur. Les tentatives faites dernièrement pour rétablir la navigation sur le Rhin depuis Bâle (elle a subsisté jusqu'en 1854) ou du moins pour prolonger jusqu'à Bâle le tronçon Mulhouse-Huningue du canal du Rhône au Rhin, n'ont pas abouti. Les fleuves suisses ne peuvent donc être pris en considération comme voies commerciales, mais la naviga-

Digitized by Google

tion sur nos lacs est d'autant plus animée. En 1901, 110 bateaux à vapeur sillonnaient 16 de nos lacs:

Lacs	Surface en km²	Année de début de la navigation à vapeur	Nombre des bateaux à vapeur
Lac Léman	577	1823	20
» de Constance . } » Inférieur . . . }	538	1824	9
» de Neuchâtel . . } » de Morat . . . . }	239 } 27	1827	6
» Majeur	214	1826	13
» des Quatre-Cantons	115	1835	17
» de Zurich	87	1835	19
» » Lugano . . .	50	1856	7
» » Thoune . . .	47	1835	7
» » Bienne . . .	42	—	2
» » Zoug	38	1852	1
» » Brienz	29	1839	5
» » Hallwil . . .	10	—	2
» » Joux	9	1889	1
» d'Ægeri	7	—	1

C. Routes.

La Suisse possède un réseau complet et serré de routes bien entretenues, s'étendant non seulement dans la plaine, mais encore dans les hautes vallées et par dessus les chaînes. Ce réseau a été établi durant les 160 dernières années. Destinées à faciliter le commerce et les communications, les routes ont perdu graduellement de leur importance, depuis le milieu du XIXe siècle, par l'établissement des chemins de fer; aujourd'hui, elles servent principalement aux relations locales et, dans les montagnes, à la circulation des touristes. Le seul centre de séjour des étrangers qui, jusqu'ici, ait été privé de chemin de fer, l'Engadine, est maintenant aussi relié à l'Europe centrale par le tunnel de l'Albula terminé en mai 1902.

Nous donnons ci-après un tableau du mouvement des voyageurs ayant utilisé les postes fédérales en 1901 pour franchir les routes alpestres les plus importantes.

Digitized by Google

A. Routes ouvertes à la circulation durant toute l'année:	Voyageurs	Recettes fr.
Maloja et Engadine	42,241	208,889
Schyn et Julier	34,895	215,851
Albula (depuis Coire et depuis Thusis)	28,735	158,889
Oberalp (depuis Reichenau)	21,964	80,260
Flüela	14,027	99,179
Bernhardin	12,101	28,849
Furka	12,028	104,635
Simplon	11,342	110,001
Bernina	11,105	47,072
Splugen	10,868	60,985
Landwasser	5,583	11,741
Ofenpass	2,377	13,372
B. Routes carrossables seulement en été:		
Grimsel	5,290	44,480
Klausen	2,460	14,391
Lukmanier	1,664	2,786
Umbrail	791	2,594
Total 1901	**217,460**	**1'203,554**
» 1900	**193,819**	**1'078,336**

D. Chemins de fer.

1. Historique. L'utilisation de la vapeur comme force motrice pour le transport des voyageurs et le trafic des marchandises (1829, locomotive de Stephenson; 1830, première voie ferrée en Angleterre [de Liverpool à Manchester] et aux Etats-Unis) se heurta, dès le début, en Suisse comme dans d'autres pays, à des préjugés fortement ancrés. On se contenta d'abord d'introduire la navigation à vapeur sur nos lacs. En 1835, lorsque la première voie ferrée d'Allemagne (Nuremberg-Furth) fut livrée à l'exploitation, les esprits commencèrent aussi chez nous, surtout dans la Suisse orientale, à s'occuper de la construction des chemins de fer.

Le *chemin de fer Suisse dit du Nord,* destiné à unir, par les vallées de la Limmat, de l'Aar et du Rhin, la Suisse orientale à Bâle, et à opérer sa jonction avec les

Digitized by Google

lignes étrangères qui viennent aboutir dans cette ville, fut projeté en premier lieu. Après bien des difficultés, le tronçon Zurich-Baden fut inauguré dans le courant de l'été 1847. L'exécution complète du projet, et en général tous les progrès en matière ferrugineuse suisse, furent alors arrêtés par la crise intense qui se manifesta presque partout dans ce domaine. Le projet de construction d'une ligne centripète jusqu'au cœur de la Suisse et le percement du Bas-Hauenstein préconisés à Bâle furent remis à plus tard. L'attention publique était alors absorbée par les événements politiques, la Suisse se trouvant à l'aurore d'une nouvelle organisation fédérale. On s'attendait à voir les nouvelles autorités s'occuper énergiquement de la question des chemins de fer dans le sens de la nationalisation. Mais, contrairement à l'avis des hommes éclairés auxquels le Conseil fédéral s'adressa après avoir liquidé la question de la Constitution fédérale de 1848, l'Assemblée fédérale se prononça, en juillet 1852, d'après les principes de Manchester qui prévalaient alors, pour la renonciation de la part de la Confédération à l'établissement d'un réseau méthodique de voies ferrées, en abandonnant l'exécution et l'exploitation à l'initiative privée. Lorsque le Hauenstein fut percé, on établit les deux grandes lignes se coupant à Olten qui devaient être la base de tout le réseau suisse: 1° Zurich-Olten-Bienne, 2° Bâle-Olten-Lucerne et Olten-Berne. Dans la suite, les différentes lignes vinrent s'ajouter les unes aux autres. Si l'on ne travailla pas toujours sans plan, on tint cependant toujours davantage à satisfaire les intérêts locaux et cantonaux. En 1878, la faillite de la *Nationalbahn* provoqua la désillusion inévitable. Depuis lors, la spéculation s'est détournée des chemins de fer à voie normale du Plateau pour se lancer dans des entreprises de chemins de fer de montagne, mais là aussi le succès ne répondit pas toujours à l'attente.

La Suisse a fait des expériences coûteuses en matière de chemins de fer, mais elle ne semble cependant pas con-

Digitized by Google

CA

Digitized by Google

Digitized by Google

vaincue. En effet, la perspective de la nationalisation des chemins de fer a provoqué l'éclosion de toute une série de projets de lignes secondaires dont quelques-uns ont été exécutés. La politique ferrugineuse des cantons a favorisé l'établissement de ces voies concurrentes pour lesquelles les entreprises privées, réduites à leurs propres moyens, auraient hésité à se mettre en avant.

Malgré les nombreuses erreurs commises, les entreprises malheureuses, aussi bien que le grand développement du réseau suisse, ont porté de bons fruits depuis un demi-siècle. Par l'ouverture du Gothard et de l'Arlberg, la Suisse est devenue un pays de transit important, quoique par sa nature montagneuse elle ne semblât pas destinée à ce genre de trafic. Le transit de la Suisse s'élève annuellement à 400,000 t, d'une valeur approximative de 600 millions de francs; le 70 % de ces marchandises est acheminé par la voie du Gothard, le 12 à 15 % par celle de l'Arlberg.

2. Les différentes *lignes du réseau des chemins de fer suisses* suivent, conformément au relief du pays, trois directions principales. Les unes vont du sud-ouest au nord-est, d'autres se dirigent de la périphérie au centre, celles de la troisième catégorie desservent la partie excentrique de notre territoire.

a) La direction longitudinale du Plateau imposait aux constructeurs de chemins de fer la tâche facile d'établir une ligne qui correspondît à l'antique voie commerciale reliant Genève au lac de Constance. Au lieu d'une seule, il en existe actuellement trois, par places même quatre et davantage, qui courent parallèlement, à peu de distance l'une de l'autre.

La première suit invariablement le pied du Jura; de Lausanne elle passe à Yverdon, Neuchâtel, Bienne, Soleure, Olten, Aarau, Zurich, Winterthour, et de cette ville au lac de Constance, via St-Gall-Rorschach ou Frauenfeld-Romanshorn ou encore Etzweilen-Constance. La seconde ligne longe

Digitized by Google

les contreforts des Alpes avec la même régularité avec laquelle la première suit le Jura; de Lausanne elle gagne Oron, Fribourg et Berne, puis Langnau et Lucerne; dans cette localité, elle se bifurque; un embranchement conduit par Zoug à Zurich, un autre par Goldau et Biberbruck à Rapperswil (la continuation par la Rickenbahn lui fait provisoirement encore défaut). Entre ces deux lignes s'étend le Plateau qui n'offre que très peu d'obstacles à l'établissement de voies ferrées; aussi cette partie-là de notre pays est-elle sillonnée de lignes dont l'importance varie. La ligne de la Broye, de Payerne à Morat, avec prolongement sur Lyss, Soleure, Herzogenbuchsee, et la Nationalbahn (Zofingue-Lenzbourg-Baden-Winterthour) courent parallèlement aux deux artères principales.

b) Les voies ferrées qui se dirigent de la périphérie à l'intérieur du pays ont une direction perpendiculaire à celles qui parcourent le Plateau dans le sens longitudinal. Elles mettent l'ouest et le nord de la Suisse en communication avec la partie centrale et avec l'Italie. Il y a lieu de distinguer ici le groupe occidental et le groupe oriental.

La plus importante de ces lignes conduit de *Bâle* par *Olten* d'une part à *Lucerne* et en Italie par le Gothard, d'autre part à *Berne* et dans l'Oberland, d'où elle s'efforce d'opérer sa jonction avec le Simplon par le Lœtschberg. — Une voie parallèle à celle-ci débouche de France et passe à *Porrentruy,* Delémont, *Bienne* et *Berne ;* plus au sud, la contrée est encore desservie par le *Pontarlier-Neuchâtel*-Berne et le *Vallorbe-Lausanne*-Sion-Simplon.

La ville de Zurich est le point de convergence des lignes du groupe oriental. De celle du *Bœtzberg* (Bâle-Zurich) se détache à Brougg la ligne Rothkreuz-Gothard. La ligne de l'Aar dessert *Waldshut* et *Turgi.* Deux voies ferrées relient Schaffhouse à Zurich, l'une par *Eglisau-Bulach,* l'autre par Winterthour. Cinq lignes rayonnent de Zurich du côté du sud: deux d'entre elles conduisent à

Digitized by Google

Zoug et à Lucerne, deux autres vont à Glaris par les rives du lac et une dernière par Uster et Rapperswil.

c) Les lignes qui desservent la partie excentrique de notre territoire se développent en un puissant arc de cercle qui enserre toute la partie septentrionale de la Suisse. Une voie ferrée commence au Locle (raccordement avec la ligne de Besançon), passe à Chaux-de-Fonds, suit les vallées de la Suze et de la Birse par Sonceboz, Delémont et gagne Bâle; à partir de cette ville, elle remonte la vallée du Rhin, passe à Koblenz, Schaffhouse, Constance, Rorschach, Sargans et se prolonge jusqu'à Davos et jusqu'à Coire-Thusis-Filisur-Albula. Une autre ligne suit la rive nord du Léman et pénètre dans la vallée du Rhône jusqu'à Brigue. Après l'achèvement du tunnel du Simplon, elle se raccordera, en utilisant les chemins de fer italiens sur certains parcours (lacs italiens-Chiavenna), au chemin de fer de l'Engadine, qui sera probablement construit dans un avenir prochain. Cette voie ne s'arrêtera pas à Martinsbruck, extrémité orientale de la Suisse, mais descendra la vallée de l'Inn jusqu'à Landeck et Innsbruck. Dès que le chemin de fer de l'Engadine sera construit, le tunnel de l'Albula fera disparaître la dernière solution de continuité du grand chemin de fer de ceinture de la Suisse.

Tel est le réseau des chemins de fer suisses par rapport à la configuration du sol et dépouillé des considérations accessoires de propriété et d'exploitation. En réalité, le trafic n'utilise pas toujours les voies les plus naturelles. Par suite de diverses circonstances, c'est tantôt l'une, tantôt l'autre des principales artères qui a la préférence. Ainsi, jusqu'en 1900, le trajet du Léman au lac de Constance ne s'accomplissait exclusivement ni par la ligne du pied du Jura, ni par celle des contreforts des Alpes. On utilisait cette dernière jusqu'à Berne et l'on empruntait la voie transversale Berne-Olten pour rejoindre la ligne du Jura. Cette anomalie s'explique en partie par des motifs de priorité historique, par des avantages d'ordre technique,

Digitized by Google

ou encore parce que cette combinaison permettait de toucher aux capitales des cantons, centres de population les plus importants du Plateau (Lausanne, Fribourg, Berne, Aarau, Zurich). Depuis un certain temps, la ligne du Jura (Genève, Lausanne, Neuchâtel, Soleure, Olten, Aarau, Zurich), plus directe et moins accidentée, est de nouveau en honneur.

d) Centres du trafic par chemin de fer situés sur le Plateau. Les localités du Plateau vers lesquelles viennent converger les lignes les plus importantes sont: Lausanne, Berne, Lucerne, Zurich. Olten, placé au point d'intersection de deux lignes principales, l'une longitudinale, l'autre transversale, peut être considéré comme le point de jonction le plus important du Plateau. Dans la Suisse orientale, Winterthour jouit d'une situation analogue.

e) Centres du trafic situés à la périphérie de la Suisse. Placées aux extrémités des grandes artères qui coupent la Suisse selon des directions différentes, Genève et Romanshorn, Bâle et Chiasso-Luino jouent un rôle spécial, différent de celui des villes de l'intérieur. Ce sont les portes d'entrée et de sortie du pays. Bâle est la plus importante, car elle est à la tête d'un plus grand nombre de lignes principales que Genève, Chiasso ou Romanshorn; quatre voies suisses et autant d'étrangères y convergent, et plusieurs sont de premier ordre. Les chiffres des recettes des douanes nous renseignent exactement à ce sujet. Le tiers des marchandises entrant en Suisse sont taxées à Bâle; Genève n'en taxe que le septième, Romanshorn à peine le huitième, Chiasso et Luino une fraction encore moindre. En 1900, le nombre des voyageurs descendus aux gares bâloises s'est élevé à 4'700,000, et l'on en a compté 4'565,000 en partance; 3'579,000 t ont été contrôlées à l'arrivée et 3'053,000 au départ. Les taxes de chemins de fer encaissées annuellement à Bâle dépassent la somme de 31 millions de francs.

Comme Bâle, Genève doit son importance à sa situation; cette ville est la porte par laquelle s'effectuent nos importations et nos exportations du et pour le Midi de la France et

Digitized by Google

l'Espagne. Les céréales et les vins, la soie d'Orient, les denrées coloniales et les produits du Midi sont expédiés de Marseille à Genève. La ville de Genève a sur Bâle l'avantage de ne pas être séparée de la contrée avoisinante par une barrière douanière. En 1860, lors de la cession de la Savoie à la France, le gouvernement français a accordé à cette province la franchise de douanes, ce qui fait de Genève la capitale économique de cette importante partie du territoire français.

Les autres localités telles que Romanshorn, Chiasso, Buchs, etc., situées à l'entrée des voies d'accès en Suisse, ont acquis, depuis une époque récente, une certaine importance, grâce au raccordement des lignes étrangères avec les lignes suisses. Romanshorn et Buchs sont les entrepôts des marchandises que nous envoient l'Autriche et la Bavière (céréales, vins, alcool, bois); Chiasso a pris une certaine importance par son commerce d'expédition. En réalité, ces places ne sont autre chose que de grands bureaux de douanes de chemins de fer, et le commerce dont elles ne sont que les entrepôts se fait en grande partie à Zurich, St-Gall, Lugano et Bâle.

f) Chemins de fer secondaires. Un grand nombre de chemins de fer secondaires, les uns à voie normale, d'autres à voie étroite, complètent et alimentent les principales lignes suisses. Il en existe dans le Jura vaudois, neuchâtelois, bernois et bâlois, dans les cantons du Valais, de Fribourg, d'Argovie, d'Unterwalden, dans le Mittelland et dans l'Oberland bernois, dans les cantons de St-Gall, d'Appenzell et des Grisons.

g) Par l'établissement de *tramways* (en majorité électriques) la plupart des grandes villes se sont assuré des communications faciles et régulières avec leur voisinage; Bâle, Berne, Bienne, Genève, Lucerne, St-Gall, Vevey, Winterthour, Zurich sont dans ce cas.

h) Les chemins de fer de montagne constituent une spécialité de la Suisse. Ils ont pour but de rendre acces-

Digitized by Google

sibles sans fatigue les plus beaux points de vue. Ils sont particulièrement nombreux dans le voisinage des lacs et des localités préférées par les étrangers, comme, par exemple, autour du lac des Quatre-Cantons et dans l'Oberland bernois. Le Vitznau-Righi est le plus ancien chemin de fer de montagne; celui du Gornergrat s'élève le plus haut, mais il sera de beaucoup dépassé par celui de la Jungfrau (4166 m).

3. Statistique. A la fin de 1899, la Suisse avait 3707 km de chemins de fer, auxquels il faut ajouter 24 km de funiculaires, 217 km de tramways et 62 km de voies exploitées par des compagnies étrangères. A la fin de 1902, le chiffre total était de 4392 km, ce qui donne une moyenne de 10,6 km pour 100 km², et de 12,0 km pour 10,000 habitants. La Suède, pays dont la population est très peu dense, mise à part, la Suisse et le Danemark viennent en tête des Etats de l'Europe proportionnellement au nombre d'habitants. Comparativement à la superficie, elle occupe presque le même rang que l'Angleterre, mais se trouve bien au-dessous de la Belgique, ce qui s'explique par la forte proportion de la Suisse en terrain improductif qui est en même temps peu propice à l'établissement de voies ferrées, tandis que c'est en Angleterre et en Belgique que la population est le plus dense. Nombre de kilomètres de voies ferrées en 1902:

	par 10,000 hab.	par 100 km²
en Europe	7,4	3,0
en Suède	22,7	2,6
» Suisse	*12,9*	*10,6*
» Danemark	12,3	8,0
» France	11,3	8,1
» Allemagne	9,1	9,7
» Norvège	9,4	0,6
» Belgique	9,7	22,0
» Grande-Bretagne et Irlande .	8,5	11,3
» Autriche-Hongrie	8,0	5,5
» Espagne	7,6	2,6
» Hollande	5,3	8,6
» Italie	4,9	5,5
» Russie	4,4	0,9
aux Etats-Unis	43,0	4,1

Digitized by Google

Les chemins de fer suisses à traction à vapeur ont transporté, en 1900, 1239 millions de voyageurs-kilomètres et 805,9 millions de tonnes-kilomètres, pour une somme de 59,9 + 75 = 134,9 millions de francs. Leurs recettes totales se sont élevées à 142,1 millions de francs; 83,6 millions ayant été absorbés par les frais d'exploitation, les recettes dépassent les dépenses de 58,5 millions. Après défalcation des frais du service des réserves, des virements, etc., il reste un bénéfice net de 49,4 millions, correspondant à une rente de 3,76 % du capital engagé de 1313 1/2 millions (moyenne de l'année 1900).

Il faut ajouter aux chiffres ci-dessus les recettes brutes des tramways, soit 6,435 millions (excédent des recettes: 1 1/5 million), et celles des funiculaires, 1 1/4 million (excédent des recettes: 1/2 million).

On se fera une idée de l'augmentation rapide du trafic durant ces dernières années en songeant que les recettes brutes des principales lignes de la Suisse ont monté de 100 1/2 millions de francs en 1895 à 128 1/2 millions en 1900.

4. La Suisse et le trafic universel. La vaste plaine du haut Rhin est la route naturelle pour pénétrer en Suisse du côté du nord. Sur cette voie commerciale, les transports par eau ont conservé leurs anciens droits, si ce n'est sur le Rhin lui-même, du moins sur le canal du Rhône au Rhin construit par Napoléon Ier. Les houilles du bassin de la Sarre et de la Belgique, du pétrole, des matériaux de construction sont ainsi transportés jusqu'à Huningue où ils sont chargés sur vagons et conduits à Bâle et dans toute la Suisse. Pour les autres marchandises, on utilise le chemin de fer, du moins à partir de Mannheim. Les deux lignes de l'Alsace-Lorraine et du grand-duché de Bade rivalisent dans l'adoption de mesures propres à faciliter le trafic. Bien que ce ne soit plus par la route du Rhin ni par celle du lac de Constance que nous nous approvisionnons en grains, mais par Marseille et Gênes, la voie du Rhin est toujours la plus importante pour les relations de la Suisse avec le trafic universel.

Digitized by Google

Les houilles et les fers allemands destinés au marché suisse (1900: 1'600,000 + 154,000 t) ou en transit pour l'Italie (1900: environ 45,000 t de chacune de ces marchandises) contribuent puissamment à donner de l'importance à cette voie et fournissent à la ligne du Gothard son principal aliment.

Pour la Suisse, *Mannheim* est la place allemande principale de la voie du Rhin. Cette ville est à la fois le point terminus des transports par eau et jusqu'à ce jour l'entrepôt principal des pays du haut Rhin allemand. Les ports de la Mer du Nord que le commerce suisse utilise de préférence sont celui de *Rotterdam* (Holland-Amerika Linie) et surtout celui d'**Anvers** (Red Star-Line; les lignes d'Amérique belge et américaine; Phœnix) dont les armements dépassent ceux des autres ports du continent, excepté ceux de Hambourg. C'est par Anvers que sont acheminées nos marchandises à destination de Londres ou d'Amérique. Cependant, pour notre trafic avec les Etats-Unis, *Le Havre* entre aussi sérieusement en concurrence (importations de coton; exportation de soieries et de montres. Lignes: Compagnie générale Transatlantique, Chargeurs Réunis, de même que les compagnies anglaises, allemandes, belges et américaines les plus importantes). Citons encore Brême (Norddeutscher Lloyd: importations de tabacs et de coton) et Dunkerque. Les blés de l'Amérique du Sud nous arrivent par Marseille. Nos autres relations commerciales avec l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud s'effectuent par Hambourg, en deuxième ligne par St-Nazaire et *Bordeaux,* et enfin aussi par Marseille et Gênes. Notre trafic avec le nord de l'Espagne passe par Hendaye, celui que nous entretenons avec Barcelone, par Marseille et par Nîmes-Cette.

Nos exportations à destination des pays méditerranéens et de l'Asie méridionale ou orientale passent par le port le plus important pour le commerce suisse dans ce bassin maritime, par *Marseille* (Messageries Maritimes, via Suez; Transports Maritimes; pour le service de la Méditerranée: Fraissinet et Cie). *Gênes* (Navigazione Generale Italiana;

Digitized by Google

Veloce, etc.) et *Trieste* (Österreichischer Lloyd) participent à notre trafic avec les ports du Levant. La Russie méridionale est actuellement le grenier de la Suisse. Gênes et Marseille prennent livraison des blés dans les ports de la Mer Noire. Ces transports sont l'objet d'une lutte toujours renaissante entre ces deux ports. La route Gênes-Luino-Brunnen serait certainement préférée à la ligne du Paris-Lyon-Méditerranée, si les autorités de Gênes comprenaient mieux leurs intérêts et posaient des conditions plus acceptables pour l'usage du port, et si les chemins de fer italiens disposaient du matériel roulant nécessaire.

Pour le commerce avec l'Asie et l'Afrique, les ports de *Hambourg* et de *Rotterdam* (« Nederland » et Rotterdam Lloyd) font à Marseille une concurrence beaucoup plus dangereuse que celle de Gênes, particulièrement pour les exportations de l'industrie textile en Australasie. Aujourd'hui, le port de Hambourg est sans contredit le premier du continent. (Pour l'Amérique du Nord et pour l'Amérique centrale: Hamburg-Amerika-Linie et Hamburg-Amerikanische Paketfahrt-Aktiengesellschaft [H.-A. P.-A.-G.]; pour l'Afrique, l'Asie et l'Océanie: Deutsche Ostafrika-Linie; Woermann-Linie; Kosmos; Hansa; puis la compagnie japonaise Nippon-Yusen-Kaisha).

En outre, notre trafic avec l'Angleterre et ses colonies forme un groupe spécial dont Londres, Southampton et Liverpool sont les places principales: Cunard; White-Star; Peninsular et Oriental Steam Navigation Co (P. & O.); Elder Dempster & Co Ld.; British India St. N. Co; Orient Line; Royal Mail St. P. & Co; Union-Castle; Harrison; Lamport & Holt; Bibby; Leyland, aujourd'hui Morgan.

Les relations commerciales de la Suisse avec la Scandinavie s'effectuent par Hambourg (Svenska Lloyd; forenede Dampskibs). Lubeck est l'entrepôt principal pour la Baltique, mais, depuis l'ouverture du canal de la Mer du Nord à la Baltique, la ville de Hambourg sert aussi d'intermédiaire. Pour le transport de nombreux articles précieux, on utilise

Digitized by Google

aussi la voie de terre, par Leipzic et Varsovie ou par Eydtkuhnen.

Les voies ferrées grandioses établies en Sibérie et dans l'Amérique du Nord ne pourront jamais faire concurrence aux transports maritimes, parce qu'elles sont obligées de prélever des taxes de transport beaucoup plus fortes. Elles sont donc sans importance au point de vue du trafic des marchandises suisses à destination d'autres pays. Il en est de même des grandes lignes construites ou projetées en Turquie, en Australie, en Asie mineure, en Perse, dans l'Inde et en Afrique.

Mais l'ouverture de plusieurs de ces lignes augmentera le mouvement des voyageurs. Au lieu de 80 jours, le tour du monde n'en exigera bientôt plus que 40. Par le chemin de fer canadien du Pacifique ou par le Transsibérien on peut déjà maintenant se rendre à Yokohama en 24 jours.

L'ouverture du canal de Panama aura des conséquences bien plus importantes, même pour le transport des marchandises. Au lieu de s'effectuer par l'est de l'Europe occidentale pour l'Océanie et l'Australie, il se ferait par l'ouest, et la longue route maritime de l'Asie serait évitée.

5. Tarifs. C'est surtout depuis l'ouverture des lignes transalpestres que le contact direct avec le marché universel et la concurrence des principales lignes internationales ont initié la Suisse à l'utilisation rationnelle et la plus avantageuse de ses voies de communication.

Pour le transport des voyageurs, il devint nécessaire de s'entendre et d'établir des correspondances directes Berlin-Rome, Londres-Brindisi, Vienne-Paris (conférences internationales des chemins de fer). Quant au trafic des marchandises, les chemins de fer sont tenus, dans leur propre intérêt, de prendre des arrangements à l'amiable: 1° par des *tarifs directs,* 2° par des *contrats de répartition.*

I. Les *tarifs directs* s'établissent pour toutes les stations des différents réseaux, considérées comme point de départ et comme gares de destination; ils sont surtout importants

Digitized by Google

pour les expéditions en grand (guerre de tarifs entre le P.-L.-M. et l'Alta Italia-Gotthard, pour le transport des blés russes en Suisse; tarif direct du transport des houilles Saarbrücken-Italie). Au chapitre des tarifs directs se rattache la question, si importante au point de vue économique, de la *politique intérieure des tarifs* provoquée par la grande division du réseau suisse. Il semble que les compagnies de transport devraient faciliter la répartition égale des produits qui, accidentellement, se trouvent en surabondance dans telle partie du pays et qui font défaut dans une autre. Espérons que les Chemins de fer Fédéraux sauront, dans ce domaine, faire encore quelques pas de plus que les compagnies, leurs devancières.

II. Au lieu de se livrer à une guerre de tarifs préjudiciable, les compagnies rivales et particulièrement les lignes parallèles concluent (et leur attente n'est généralement pas trompée) des *contrats de répartition,* c'est-à-dire que, pour un trajet déterminé, chacune des deux lignes a le tant pour cent du trafic (lignes parallèles sur les deux rives du Rhin: Constance-Schaffhouse-Bâle).

Le § 22 de la loi sur les tarifs règle à cet égard les principes que la direction des Chemins de fer Fédéraux devra observer envers les nouvelles lignes qui raccourciraient certains trajets et posséderaient le même système de tarifs. D'après le dit paragraphe, ces lignes auront droit à une répartition *équitable,* en tant que les intérêts vitaux des Chemins de fer Fédéraux ne seront pas lésés. Les Chemins de fer Fédéraux sont en outre tenus de ne pas modifier dans un sens défavorable les traités de répartition existant le 1er juillet 1901, tant que les circonstances resteront les mêmes. En cas de contestation, l'Assemblée fédérale tranchera en dernière instance.

L'importance de la nationalisation des principales lignes de chemins de fer suisses qui est en voie de s'accomplir, réside dans l'unité des tarifs qui en résultera, et surtout dans un changement de direction du but de l'exploi-

Digitized by Google

tation des voies ferrées: on ne visera plus à l'augmentation des recettes pour elles-mêmes, on s'efforcera de donner le plus d'extension possible au trafic. Les excédents des recettes seront consacrés à le faciliter. L'unité des chemins de fer suisses nous permettra de suivre une politique de tarifs plus énergique dans le sens des intérêts économiques du pays.

Le système des tarifs des Chemins de fer Fédéraux est identique au système dit des *tarifs réformés* qui est depuis longtemps en usage en Suisse (1882/86). Ce système allie les principes de classification d'après la valeur (les premiers en usage) à ceux du poids et du volume. Il taxe les marchandises d'après leur valeur, mais il favorise les chargements complets et présente l'avantage d'être très simple (grande vitesse; deux classes de colis à petite vitesse et un petit nombre de classes de vagons complets). Vu l'exiguïté de notre territoire, on a complètement renoncé au système des zones, d'après lequels les taxes ne sont pas directement porportionnelles au nombre de kilomètres, mais sont calculées selon des zones comprises entre des circonférences concentriques. C'est pour le même motif, comme aussi à cause de la grande division de notre réseau, que l'on a fait abstraction, malgré des essais réitérés, des *tarifs de pénétration* ou *tarifs mobiles,* qui prévoient une diminution graduelle et proportionnelle du prix de transport à mesure que la distance augmente. Il est probable que ces derniers tarifs pourront être mis en vigueur dans une mesure plus large, quand l'extension du réseau fédéral sera plus complète, mais ils n'atteindront jamais chez nous l'importance qu'ils ont dans les grands pays. En attendant, les tarifs d'exception pour certains produits indigènes et divers articles indispensables de provenance étrangère, de même que ceux que l'on établira pour rivaliser avec les lignes voisines, contribueront le plus aux progrès de notre économie politique.

Les Chemins de fer Fédéraux ont admis les taxes les plus réduites des anciens réseaux, et ils contribuent à en

Digitized by Google

rendre l'application générale, mais les grands frais de construction et d'exploitation de nos voies ferrées nous empêcheront toujours de les abaisser au niveau de celles de nos voisins rivaux. Selon le § 8 de la loi sur le rachat des chemins de fer, une nouvelle réduction des taxes ne pourra avoir lieu qu'en cas de résultat financier favorable.

6. Conventions internationales. A notre époque, les transports par chemin de fer doivent s'affranchir de toutes les barrières (droits d'étape, de frontière, etc.) qui, autrefois, enrayaient le commerce. Ils ne peuvent atteindre véritablement leur but que si des conventions uniformes entre les nations leur aplanissent toute difficulté.

Dans cet ordre d'idées, l'*écartement normal des rails* de 143,5 cm mérite d'être cité en premier lieu. Ils nous est indifférent que l'Angleterre ou l'Amérique prenne telle décision qui lui plaira à cet égard, mais nous considérons comme un grave obstacle au commerce qu'une puissance continentale comme la Russie adopte un autre écartement et occasionne ainsi un transbordement de toutes les marchandises.

Outre l'uniformité du matériel d'exploitation, il importe aussi d'avoir des bases normales communes en matière de transports. A cet égard, voir la fin de ce chapitre, lettre F.

E. Postes, Télégraphes, Téléphone.

Les postes suisses sont administrées par la Confédération depuis 1849. Dans la suite, les télégraphes et le téléphone ont également été attribués au département des postes, auquel incombe aussi la haute surveillance des chemins de fer.

A la fin de 1902, l'administration des postes suisses comptait 3631 bureaux et dépôts et 10,657 fonctionnaires et employés. Comparativement à la population, c'est la Suisse qui a le plus de bureaux de postes, près du double de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Digitized by Google

Les postes suisses ont transmis en 1902:

Lettres	129'472,000, dont échange interne:	106'886,000
Cartes postales . . .	68'968,000, » » »	48'926,000
Imprimés, échantillons, etc.	53'980,000, » » »	41'526,000
Journaux . . environ	134'000,000, dont journaux suisses:	126'684,000
Articles de messagerie	24'223,000 (service interne: 19'501,000) d'une valeur de 2,1 milliards	
Remboursements . .	9'212,000 (service interne: 8'711,000) d'une valeur de 67'759,000 fr.	
Mandats d'encaissemt .	1'317,000 (service interne: 1'218,000) d'une valeur de 99'066,000 fr.	
Mandats.	8'174,000 (service interne: 6'472,000) d'une valeur d'environ 739'000,000 fr.	

L'administration des télégraphes disposait, en 1902, d'un réseau de 6399 km et de 22,572 km de fils, de 2215 bureaux avec 2823 fonctionnaires et employés. 4'011,000 dépêches furent expédiées, dont 1'678,425 à l'intérieur.

Les communications téléphoniques sont encore beaucoup plus importantes. Vingt-sept millions de conversations ont eu lieu sur un réseau de 15,094 km de longueur et de 208,000 km de fils, desservi, dans 46,687 stations, comptant 42,276 abonnés, par 548 fonctionnaires et 478 personnes occupées à ce travail d'une manière accessoire. La Suisse est en communication téléphonique directe avec Berlin, Stoutgard, Strasbourg, Belfort, Pontarlier, Lyon, Annemasse, Milan, avec Bregenz et les localités allemandes sur le lac de Constance.

Les recettes et les dépenses de l'administration des postes et télégraphes suisses se sont élevées en 1902:

	Recettes	Dépenses	Excédent des recettes	Excédent des dépenses
	fr.	fr.	fr.	fr.
Postes . . .	39'828,000	36'162,000	+ 3'666,000	—
Télégraphes .	2'992,000	2'984,000	8	—
Téléphone . .	6'141,000	7'492,000	—	1'351,000
Total	9'133,000	10'476,000	—	1'343,000
Total général	48'961,000	46'638,000	+ 2'323,000	—

Digitized by Google

Le déficit considérable de l'administration des téléphones s'explique par les frais occasionnés par l'extension rapide du réseau. Du reste, le bénéfice total de ces branches importantes du service de l'Etat ne doit, en principe, pas dépasser de beaucoup les dépenses, et encore doit-il être consacré à l'amélioration du service. Pour le transport des voyageurs, l'administration des postes travaille régulièrement avec un fort déficit (1901: dépenses $7,_{1}$ millions; recettes $2,_{56}$ millions; déficit $4,_{55}$ millions). Les communications postales régulières avec les localités les plus reléguées et le service des routes alpestres exigent ces sacrifices considérables.

Une comparaison avec les Etats civilisés les plus importants de l'Europe fait clairement ressortir l'importance de la Suisse dans le domaine des communications postales. En 1897, il a été transmis par tête de population:

	Journaux		Lettres		Télégrammes	
		Rang		Rang		Rang
en Suisse . . .	34	1	42	2	$1,_{3}$	2
» Angleterre .	22	3	56	1	$2,_{1}$	1
» Allemagne .	23	2	38	3	$0,_{7}$	7
» France . . .	16	7	24	6	$1,_{1}$	3
» Belgique . .	17	6	29	4	$0,_{9}$	6
» Suède . . .	19	5	14	8	$0,_{4}$	8
» Norvège . .	20	4	18	7	$0,_{9}$	5
» Hollande . .	—	—	28	5	$0,_{9}$	4

F. Bureaux internationaux.

La position centrale et la neutralité politique de notre pays ont engagé les puissances à placer les Bureaux internationaux à Berne et à les mettre sous la haute surveillance du Conseil fédéral.

Déjà vers 1850, peu après l'invention du télégraphe électrique, le besoin de normes uniques pour ce nouveau moyen de communications internationales se fit sentir. Le

Digitized by Google

17 mai 1865, les représentants de 20 Etats européens fondèrent à Paris l'*Union télégraphique universelle,* et, depuis 1869, le *Bureau international des Administrations des Télégraphes* existe à Berne. Cette institution est chargée de la publication mensuelle du *Journal télégraphique* et de celle d'un dictionnaire de télégraphie abrégée; elle est chargée aussi de préparer les voies à tous les progrès désirables en matière de télégraphie internationale. 46 Etats ayant ensemble une population de 896 millions d'habitants et 18 sociétés de communications télégraphiques sous-marines font partie aujourd'hui de l'Union télégraphique universelle; 11 autres sociétés reconnaissent le règlement de service international et sont en relations directes et régulières avec le Bureau central; enfin, 8 autres entreprises ont avec celui-ci des relations indirectes.

25 ans après la centralisation des postes suisses, des délégués de tous les pays de l'Europe, de l'Egypte et des États-Unis se réunissaient en Congrès postal international à Berne, à l'instigation du directeur général des postes d'Allemagne, von Stephan. C'est d'après le plan élaboré par celui-ci que fut conclue la *convention postale* de laquelle devait naître l'*Union postale universelle* avec ses taxes uniques et ses normes de trafic. Le Bureau international fut ouvert à Berne le 15 septembre 1875. L'organe de l'association porte le titre d'*Union postale.* Aujourd'hui, tous les pays ayant une organisation postale font partie de l'Union postale universelle. Ils représentent un territoire de 106$^1/_2$ millions de km² et une population de 1100 millions d'âmes. De tous les Bureaux internationaux, celui de l'Union postale universelle est de beaucoup le plus important. Non seulement il liquide les différends que divers Etats lui soumettent librement, mais il fait aussi les décomptes internationaux de beaucoup de pays.

Berne possède encore le *Bureau international pour la Protection de la Propriété industrielle* et celui de la *Protection de la Propriété littéraire et artistique.* Comme leur

Digitized by Google

nom l'indique, tous deux ont pour but de sauvegarder les droits de la propriété intellectuelle.

Le 20 mars 1883, une convention internationale fut conclue à Paris pour la protection de la propriété industrielle. Jusqu'à présent, 17 Etats comptant 380 millions d'habitants y ont adhéré. L'inventeur, le propriétaire d'une raison sociale, d'une marque de fabrique ou de commerce, de dessins ou de modèles, tous doivent être protégés dans leurs droits et mis à même d'en jouir. A cet effet, le Bureau international de Dépôt des marques de fabrique et de commerce, fondé en 1891 par 9 Etats (Belgique, Brésil, Espagne, France, Italie, Hollande, Portugal, Suisse et Tunisie), qui forment l'*Union restreinte,* rend de grands services. Outre la convention principale, il en existe encore une autre à laquelle ont adhéré 6 Etats (France, Angleterre, Espagne, Portugal, Brésil et Suisse) et dont le but est de combattre les fausses désignations de provenance des marchandises. — Depuis 1885, le Bureau international pour la Protection de la Propriété industrielle publie chaque mois un fascicule intitulé: *La Propriété industrielle;* il a fait paraître dernièrement, en quatre volumes, une collection de toutes les lois, ordonnances et conventions concernant la propriété industrielle.

Le Bureau international pour la *Protection de la Propriété littéraire et artistique* est sous la même direction que le précédent. Sa fondation fut décidée par la *convention de Berne,* du 9 septembre 1886, à laquelle 10 Etats prirent part. Cette convention englobe aujourd'hui 13 Etats avec une population d'environ 633 millions d'habitants. Son organe est le *Droit d'Auteur* et son but est d'assurer, d'une manière efficace, les droits des auteurs et des artistes, de leur procurer en même temps plus d'indépendance et plus de liberté pour disposer de leurs œuvres.

Ce ne fut qu'après de longs pourparlers (de 1874 à 1892) que l'on tomba d'accord pour établir les bases du *Droit des transports* et que fut fondé à Berne, le 1er janvier

Digitized by Google

1893, l'*Office central pour les Transports internationaux par chemins de fer*. Le premier et le plus important des devoirs de cette institution consistait dans l'élaboration d'un formulaire d'origine unique pour le contrat de transport, c'est-à-dire pour la *lettre de voiture*. Les principales lignes de tous les Etats de l'Europe centrale (Suisse, Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie, France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Danemark) et la Russie l'ont aujourd'hui adopté; ces Etats ont ensemble 197,000 km de voie ferrée et une population d'environ 300 millions d'habitants. Tout ce qui regarde les lois et ordonnances concernant les transports se trouve consigné dans le journal mensuel de l'office central: *Bulletin des transports internationaux par chemins de fer*.

A la demande des parties intéressées, le Bureau central des Transports est aussi compétent pour liquider les litiges et faciliter les règlements de comptes entre compagnies. Enfin, il est de son devoir de préparer le développement des conventions existantes. Les décisions prises en 1895, en 1896 et en 1898 ont été définitivement ratifiées le 10 juillet 1901, et, après quelques modifications insignifiantes, le formulaire de la lettre de voiture a été mis en usage au 1er octobre 1901. A l'ordre du jour figurent en ce moment les mesures internationales à prendre pour le transport des voyageurs et des bagages.

La plus récente des institutions de ce genre, le *Bureau international du Travail*, a été ouvert à Bâle en mai 1901. Bien qu'il ne revête pas encore un caractère officiel, il est cependant reconnu et subventionné par la plupart des gouvernements européens et par celui des Etats-Unis; il est en relations directes avec les offices du travail de ces pays. Cette institution recueille et publie dans le *Bulletin du B. I. du T.* les lois nouvelles concernant la protection des ouvriers, rassemble les éléments d'une statistique ouvrière, fournit des renseignements sur les législations ouvrières dans les différents pays et travaille d'une manière impartiale et neutre à la propagation des lois en faveur des ouvriers dans les pays où elles n'existent pas encore.

Digitized by Google

G. Mouvement des étrangers en Suisse.

La splendeur de nos montagnes, la grâce de nos vallées et de nos lacs, la pureté de l'air des hauteurs attirent chaque année des milliers d'étrangers en Suisse. Les uns y viennent en touristes, d'autres cherchent le repos que procure un séjour au milieu de la belle nature. C'est ainsi que les beautés naturelles de notre pays sont devenues, pour maintes contrées alpestres, une riche source de revenus. On rencontre des stations d'étrangers jusqu'à la limite des neiges éternelles. Partout où les hôtes étrangers affluent s'élèvent des constructions grandioses et luxueuses, offrant tout le confort de la vie moderne au même degré que n'importe quelle résidence de la plaine (Davos 1559 m, St-Moritz-Maloja 1856 m). Certains établissements sont plus spécialement aménagés pour la saison d'hiver, la plupart pour la saison d'été.

Selon les renseignements fournis par l'*Association des Hôteliers suisses* (bien qu'établis avec tout le soin possible, ces renseignements ne sont que le résultat de généralisations se basant sur des données restreintes), il y avait en Suisse, en 1880, 1002 hôtels d'étrangers disposant de 58,137 lits; en 1894, on comptait 1693 hôtels avec 88,634 lits; en 1899, avec 1896 hôtels comptant 104,876 lits on a enregistré 9 $^3/_4$ millions de journées de logement, de telle sorte que chaque lit fut occupé en moyenne durant 93 journées. En 1899, on comptait en outre 12,279 lits de réserve et 37,299 lits destinés aux familles et au personnel des hôtels.

D'après ce qui précède, la saison des hôtels d'étrangers ne dure que trois mois environ, temps relativement très court, si l'on songe que les bâtiments, le mobilier, les installations doivent être entretenus durant toute l'année et que l'amortissement des capitaux engagés doit aussi se faire régulièrement. On estime à environ 313 $^1/_2$ millions de francs le capital qui était engagé dans les hôtels d'étrangers en

Digitized by Google

1884; en 1894, il était de 499 et en 1899 de 526 1/2 millions de francs. Il va sans dire que les recettes dépendent en grande partie du temps. Les hôtels situés à une altitude élevée sont peu fréquentés durant les étés froids et pluvieux; pendant les étés chauds et secs, les établissements de la plaine sont délaissés. Une grande partie du personnel des hôtels d'été a une existence quelque peu nomade; il s'engage, pour la saison d'hiver, dans les hôtels des stations balnéaires du midi (Riviera, Algérie, Egypte).

Les hôtels d'étrangers de la Suisse sont fréquentés annuellement par *300 à 400 mille* personnes. D'après les registres des différents établissements (le voyageur est compté à nouveau à chaque changement d'hôtel), le nombre des hôtes s'est élevé, en 1895 à 2,8, en 1897 à 2,3, en 1898 à 2,26, en 1899 à 2,559 millions; les journées de logement varient donc de 9,5 (1898), à 11,9 millions (1895). Quant aux nationalités, ces chiffres se répartissent généralement de la manière suivante : Allemands, 1/3 (1899 : 33,6 %); Suisses, 1/5 (1899 : 20 %); Anglais, 1/6 (1899 : 17,3 %); Français, 1/8 à 1/9 (1899 : 11,2 %); Etats-Unis et autres nationalités, 1/20 (1899 : 5,2 %).

Si l'on estime à 12 francs la dépense moyenne pour une journée-hôtel (pension et logis), les recettes annuelles brutes de l'industrie des étrangers s'élèvent de 100 à 150 millions de francs. On ne peut estimer plus haut, de nos jours, la moyenne d'une journée-hôtel (1880: fr. 12,97; 1893: fr. 12,62), car on peut admettre que la moitié de nos hôtes évitent les prix que l'on exige des touristes et recherchent des pensions de famille de 4 à 8 fr. (prix plus réduits encore pour enfants et domestiques). Les vivres absorbent le 45 % des recettes des hôtels d'étrangers, et le personnel les 18 %. Ce dernier comptait, en 1899, un effectif de 27,700 personnes, ce qui fait, en moyenne, un employé pour quatre lits. Les salaires versés à ce personnel, entretien non compris, se sont élevés, en 1899, à 19 1/4 millions de francs.

Digitized by Google

Les comptes de l'Association des Hôteliers se présentent comme suit, pour l'année 1893, qui peut être considérée comme une année moyenne:

Recettes brutes	98'138,000 fr.,	soit	20 %	du capital d'exploitation de 494'353,000 fr.
Dont . . .	44'162,000 »	»	8,93 %	dépenses pour vivres
Plus . . .	9'300,000 »	»	3,45 %	salaires du personnel
	7'764,000 »	»		entretien du personnel
Impôts . .	1'920,000 fr.	»	0,38 %	
Réclame . .	1'396,000 »	»	0,28 %	
Total des dépenses	64'542,000 fr.	»	13,04 %	

L'excédent de 33'596,000 fr. constitue le 6,81 % du capital. Pour connaître le bénéfice net, il faut encore déduire les intérêts du capital, les assurances, l'entretien et l'amortissement des bâtiments et du mobilier. Comme on peut s'en rendre compte, le résultat financier de l'industrie des étrangers est loin d'être brillant, et certaines circonstances, telles que la température, la marche des affaires à l'étranger, en rendent chaque année le succès problématique. Le peu de durée de la saison des étrangers, sa coïncidence avec les forts travaux de la campagne, le gain relativement facile des sommeliers, employés, guides et cochers sont autant de questions qui prêtent à discussion. Une augmentation malsaine des besoins, le désir de jouir de la vie, la disparition des mœurs simples marchent bien souvent de pair avec les progrès matériels du peuple. On ne peut méconnaître, d'autre part, l'influence éducative de l'industrie des étrangers sur les populations montagnardes. En contact avec d'autres éléments, nos bergers et nos pâtres abandonnent leur manière de vivre quelque peu contemplative et comprennent mieux la valeur du temps et du travail.

Les étrangers visitent de préférence certaines régions de la Suisse. Citons d'abord le bassin du lac des Quatre-Cantons. Lucerne est un centre d'où nos hôtes rayonnent dans différentes directions. Le Rigi, le Pilate et Engelberg se rattachent à cette région. Interlaken avec Thoune,

Digitized by Google

Grindelwald, Brienz et Meiringen sont aussi des localités classiques des touristes. Sur les bords du Léman, Genève, Lausanne et Montreux attirent le plus d'étrangers. Zermatt en Valais, St-Moritz et Pontresina dans l'Engadine jouissent aussi d'une grande vogue. En second rang citons le canton d'Appenzell (Heiden), propice pour les cures d'air. On en fait aussi, surtout au printemps et en automne, à Lugano et Locarno, à Montreux, à Gersau et à Vitznau. Davos et Arosa (Grisons), Leysin (Vaud), Montana (Valais), etc., localités élevées et sans brouillards sont le rendez-vous des poitrinaires. Beaucoup de gens bien portants se rendent en hiver à Davos, St-Moritz et Grindelwald, où ils se livrent à leurs sports favoris sur la glace et sur la neige.

La Suisse possède des sources dont les propriétés curatives jouissent d'une renommée universelle. Celles de Schinznach, Baden (Argovie), Pfæfers et Ragaz, St-Moritz et Tarasp, du Gurnigel, de la Lenk, de Loèche et les bains-salins de Rheinfelden et de Bex sont de ce nombre.

Dans la Suisse occidentale, la langue française est aussi une source de revenus. Trois cents pensionnats environ et de nombreuses familles hébergent des jeunes gens et des jeunes filles de tous pays qui viennent là pour s'initier à la conversation française et pour compléter leur éducation. D'autre part de nombreuses Suissesses de langue française s'expatrient et vont gagner leur pain à l'étranger, en qualité d'institutrices, de bonnes d'enfants, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

Douanes et politique commerciale.

---

1. Caractère primitif des droits de douane. A l'origine, les droits de douane étaient perçus par le seigneur ou le souverain du pays qui, en retour, était tenu de pourvoir à la sécurité de ceux qui les acquittaient, de veiller à ce que les voies de communication fussent ouvertes et d'assurer la liberté des transactions commerciales. Actuellement, il ne nous reste de ces anciennes institutions que la partie fiscale qui, déjà au moyen âge, jouait le rôle principal. Chez la plupart des peuples modernes, les droits de douane perçus aux frontières, c'est-à-dire les impôts indirects sur le commerce d'importation et la consommation, constituent les recettes les plus importantes de l'Etat. Les modifications survenues dans l'organisation politique ont fait complètement perdre de vue les rapports existant primitivement entre les droits de douane et les obligations des gouvernements.

2. La *stabilité du montant des recettes* des droits de douane est d'une importance capitale au point de vue fiscal. On l'obtient le plus facilement en imposant, à l'importation, les articles indispensables qu'un pays ne produit pas, ou du moins qu'il ne fournit pas en quantité suffisante, comme par exemple toutes les denrées coloniales et tous les fruits du midi pour le centre et le nord de l'Europe. Pour la Suisse, il y a lieu de citer en premier lieu le sucre qui, en 1901, fournit $6,_2$ millions de francs aux recettes des douanes fédérales, puis le vin ($4,_1$), le tabac ($2,_1$) et les

Digitized by Google

céréales ($1_{,715}$). Le caractère fiscal des douanes suisses est le plus nettement prononcé pour le café (395,000 fr.), le thé (163,000 fr.), le pétrole (1'050,000 fr.), le coton (77,000 fr.), la soie (148,000 fr.) et la houille (374,000 fr.), substances que la Suisse ne produit pas du tout et qu'elle est obligée de tirer exclusivement de l'étranger.

De tous les Etats civilisés, l'Angleterre, le pays libre-échangiste par excellence, est le seul qui possède un système de douanes purement fiscal. Elle ne prélève des droits d'importation que sur les boissons y compris le café, le thé, le cacao, et sur divers produits contenant de l'alcool, ainsi que sur le tabac et, depuis peu de temps, sur le sucre et les céréales. A l'exportation, elle a établi une contribution de 1 sh. par tonne de houille. Les impositions dont on a chargé le sucre, les céréales et la houille sont expressément destinées à couvrir les frais de la guerre du Transvaal.

L'exemple de l'Angleterre est suivi de près par la Belgique et par la Hollande. Quant à la Turquie, elle pratique encore le système douanier le plus primitif et le plus brutal: tous les produits sont frappés d'un droit du 8 % de leur valeur à l'importation et du 1 % à l'exportation ou au transit. Cependant, depuis le milieu de l'année 1901, on y a aussi introduit, à titre d'essai, des droits spécifiques sur les ouvrages d'or et d'argent, et les montres sont comprises dans cette catégorie de produits. Les droits sur les marchandises à l'exportation ou en transit sont, depuis longtemps, éliminés de presque tous les systèmes douaniers qui ne sont pas purement fiscaux, comme préjudiciables à la prospérité indigène. Du reste, la plupart des pays civilisés, quand il s'agit d'établir des droits de douane, n'ont pas seulement en vue l'importance des recettes, ils tiennent aussi compte de la *production indigène* et observent, plus ou moins, certains *principes d'économie politique.*

3. C'est en vertu de ces principes qu'on fait peser des contributions sur le travail étranger pour le tenir éloigné du marché indigène selon qu'on le trouve bon,

Digitized by Google

protégeant ainsi le travail national en lui assurant le marché national.

Appliqués avec circonspection, ces *droits protecteurs* peuvent servir de moyen artificiel pour favoriser les débuts d'une industrie naissante. Pour l'économie politique d'un pays, ils ne jouent que le rôle d'étais artificiels, et l'on court le risque de voir s'écrouler l'édifice soutenu ainsi à grand'peine dès qu'on enlève l'échafaudage. C'est pour s'être trop fiées à la protection et pour n'avoir pas cherché à développer leurs propres forces, que tant d'entreprises industrielles ont été vouées à la mort. Mais ces cas malheureux n'impliquent pas qu'il faille renoncer complètement à utiliser ce moyen.

Les industries solidement établies repoussent avec ostentation les droits protecteurs. Confiantes en elles-mêmes, elles affrontent courageusement toutes les concurrences, et cette lutte incessante leur procure la vigueur et la souplesse qui leur assurent une longue vie. Le sentiment de leur propre force, augmenté et sans cesse renouvelé par le succès, est un avantage dont jouissent ceux qui sont sûrs d'eux-mêmes. Résulte-t-il nécessairement de ce qui précède que la Suisse doive toujours s'en tenir à ses cinq industries principales? Nous pensons, au contraire, que le développement moderne doit l'engager à se vouer à une production de plus en plus variée.

On ne saurait formuler des principes généraux concernant la base d'après laquelle les droits de douane doivent être établis. Ces contributions varient selon la valeur et le travail que représentent les marchandises, et selon les circonstances plus ou moins favorables dans lesquelles se trouve la main-d'œuvre indigène par rapport à la concurrence du dehors. Et ces circonstances se modifient de pays à pays, d'industrie à industrie.

Tout d'abord, il existe, au point de vue économique, une différence capitale entre les petits Etats et les grands, ou, si l'on veut, entre les agglomérations politiques in-

Digitized by Google

dépendantes au point de vue économique et celles qui ne jouissent pas de ce privilège. Les productions variées du sol, une industrie développée dans tous les domaines permettent aux grands Etats de se suffire à eux-mêmes et de se séparer dans une large mesure du reste du monde. Ce n'est pas par un effet du hasard que les trois principaux producteurs de céréales, la Russie, les Etats-Unis et la France, se sont lancés, tête baissée, dans la politique douanière protectionniste. Et ce n'est pas non plus à une coïncidence accidentelle qu'il faut attribuer le fait que les deux plus grands Etats de la terre ont adhéré à ce système. Quant à la France, elle supplée à l'étendue relativement restreinte de son territoire par la grande variété de ses productions naturelles, (depuis le hareng de la Mer du Nord jusqu'à la soie et aux fruits du midi de la zone méditerranéenne), par son industrie qui s'étend à tous les domaines, par son réseau incomparable de canaux et par son administration coloniale rigoureusement prohibitive. Aucun autre pays n'est allé aussi loin dans la voie du protectionnisme que les trois puissances que nous venons de citer. Ce sont surtout les céréales qui font défaut à l'Allemagne et à l'Angleterre et qui les empêchent d'adopter le même système.

4. La Suisse au point de vue économique. La Suisse ne peut ni se passer des importations, ni s'exposer au danger d'être privée de ses débouchés au dehors, car son territoire exigu ne produit pas de matières premières, son agriculture et ses industries sont trop peu variées et elle ne possède pas de marine. Ayant toujours besoin de l'étranger, nous serons toujours aussi partisans du libre-échange. En tant que l'offre des marchandises et leur prix le permettent, il nous est loisible de faire nos achats dans les pays qui ne ferment pas leur porte à nos propres produits. Quant aux matières premières les plus importantes et aux vivres les plus indispensables, nous n'avons qu'un choix limité, mais pour un grand nombre d'objets fabriqués, c'est à qui nous servira.

Digitized by Google

5. *Traités de commerce.* La politique des traités de commerce constitue un courant international qui atténue les effets des tarifs douaniers autonomes.

I. Les traités de commerce peuvent revêtir *trois formes* différentes qui donnent à ces traités et aux tarifs leur caractère distinctif au point de vue du droit public.

a) Certains Etats se refusent à toute entente quant aux différents articles de leurs tarifs douaniers; ils veulent en maintenir l'autonomie d'une façon absolue. L'Allemagne a pratiqué ce système de 1879 à 1889; les Etats-Unis et la Russie ne l'ont abandonné que depuis peu. La France, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et l'Angleterre, cette dernière formellement, le pratiquent encore. On ne peut conclure, avec ces nations-là, que des traités sur la base de *la nation la plus favorisée.*

b) La plupart des pays de l'Europe centrale et depuis peu de temps la Russie, le Japon et les Etats-Unis consentent, moyennant concessions réciproques, à abaisser leur tarif sur certaines positions. Il existe alors, à côté du tarif général, un *tarif conventionnel* qui n'est autre chose que le tarif général modifié par les conventions. Ces conventions ont pour effet, tantôt de lier les droits prévus par le tarif général, tantôt de réduire ces droits. L'autonomie du tarif se trouve limitée dans les deux cas. Seuls les articles non visés par les conventions conservent leur caractère autonome et peuvent être remaniés en tout temps.

Il est évident que la clause de la nation la plus favorisée, stipulée entre pays qui se prêtent à des conventions avec tarif, emprunte une signification particulière au fait que toutes les réductions consenties profitent non seulement au pays qui les a obtenues, mais à tous les pays mis au bénéfice de cette clause.

Cet enchaînement des intérêts les plus divers par le système de la clause de la nation la plus favorisée et par celui des traités de commerce présente d'une part un avantage, en ce sens qu'il facilite les relations commerciales,

Digitized by Google

d'autre part un inconvénient, parce qu'il entrave le développement des traités en octroyant aux pays jouissant simplement de la clause de la nation la plus favorisée, le bénéfice des réductions de tarif établies par traités.

c) Système du double tarif autonome. Comme on le voit, ces intérêts matériels économiques ne sont pas seulement en opposition entre eux, mais encore avec le principe d'intangibilité du droit souverain des Etats. De cette opposition est né un troisième système par lequel on cherche à sauvegarder l'autonomie des tarifs en faisant une distinction entre les parties adverses, ennemies ou amies, et l'on met en vigueur, contre ces dernières, un tarif minimum quelque peu réduit, mais également invariable. La différence entre le tarif maximum et le tarif minimum limite d'une manière précise toutes les réductions qui peuvent être consenties par le pays qui a adopté ce double tarif, et qui, ailleurs, seraient basées sur la clause de la nation la plus favorisée. C'est le système de la France, de l'Espagne et de la Russie depuis 1892-93. L'inventeur en est M. *Méline.* L'Allemagne vient d'y adhérer en partie en fixant des droits minima pour les céréales.

Ils est vrai que les positions du tarif minimum de ces pays sont déjà suffisamment élevées pour compenser largement la différence du coût de la production nationale et de la production étrangère. En réalité, ce système ne sauve que les apparences de l'autonomie: l'Espagne s'est vue *forcée* de déroger à son tarif minimum et de faire des concessions à la France et à l'Allemagne, la Russie à l'Allemagne, la France à la petite Suisse. La forme autonome dont on pare ces concessions ne change pas, en fait, leur caractère obligatoire.

II. *Du droit en matière de traités de commerce.* Les tarifs douaniers et les traités de commerce ont tous deux le caractère de lois. Les traités de commerce, qui ne constituent que des modifications passagères au tarif autonome, forment cependant une catégorie spéciale de lois. Réservés

Digitized by Google

à la compétence du gouvernement et du parlement, ils ne sont pas, en Suisse, soumis au referendum.

Le droit de conclure des traités de commerce avec les nations étrangères est partout réservé à l'autorité suprême; en Suisse, au Conseil fédéral, en Allemagne, à l'empereur, etc.; mais le droit de sanction appartient, dans tous les Etats, au Parlement, et, en Allemagne, en outre au Conseil fédéral. Ce n'est que lorsque ces corps constitués ont donné leur assentiment que la ratification définitive par l'autorité supérieure ou par ses fondés de pouvoir peut avoir lieu. Immédiatement après leur ratification et dès leur mise en vigueur, les traités de commerce ont force de loi tout comme les tarifs qu'ils ont modifiés.

6. Le système des douanes suisses depuis 1848. La Constitution actuelle de la Confédération suisse date d'une époque où la production et le commerce étaient en voie de subir une transformation fondamentale et de prendre un essor prodigieux, où les principes libre-échangistes, partis de l'Angleterre, progressaient si irrésistiblement qu'ils gagnaient le monde entier. Tous les peuples se trouvaient rapprochés par les nouveaux moyens de communication, les chemins de fer, les bateaux à vapeur, le télégraphe.

L'on se rendit compte qu'il y avait opposition entre cette transformation et le maintien ou l'élévation des barrières douanières du passé.

Suivant l'exemple de l'Union douanière allemande (Zollverein), la Suisse se mit en devoir, en 1849, d'abolir les droits d'octroi et autres, à l'intérieur, pour ne plus former qu'un seul territoire national en matière douanière et économique. On donna au tarif des péages prélevés à la frontière un caractère fiscal très modéré. Le seul principe économique dont on se préoccupa à ce moment trouva son expression dans une disposition de la Constitution (§ 24 de la Const. féd. de 1848; § 29 de la Const. féd. de 1874): les matières premières et les objets nécessaires à la vie devront bénéficier des taxes les plus réduites, les articles de luxe seront

Digitized by Google

soumis aux droits les plus élevés. La tendance de cette disposition était essentiellement démocratique. Jusqu'à ce jour, le texte de cette disposition n'a pas été modifié. Mais pour sauvegarder son avenir économique, la Suisse s'est vue contrainte d'opposer des droits protecteurs à ceux de toutes les grandes puissances continentales et d'abandonner ainsi le libre-échange presque absolu pratiqué de 1850 à 1870. Notre système de tarif tient le milieu entre le système fiscal des trois pays maritimes que baigne la Mer du Nord et le régime protecteur adopté par tous les autres pays civilisés.

7. *Le retour général au protectionnisme.* L'époque de liberté commerciale qui débuta en France sous le règne de Napoléon III dura à peine 20 ans, soit de 1860 à 1879. Puis, à l'instar des pays de langue allemande, presque tous les Etats revinrent à la pratique séculaire du protectionnisme. Cette réaction fut particulièrement violente dans la France républicaine, qui, avec l'Angleterre, était naguère encore le refuge du libre-échange. Il avait fallu se rendre à cette évidence que tant qu'il y aurait des intérêts économiques nationaux à ménager, on ne pourrait mettre en pratique d'une manière absolue les principes de Manchester, d'après lesquels le développement harmonique et solidaire de tous les intérêts ne se réalise que par le libre jeu des forces économiques. Le puissant essor que prit la production à cette époque, par suite du développement du trafic, n'eut pas seulement pour conséquence de combler certaines lacunes, il exerça une pression de plus en plus forte sur les prix, spécialement sur ceux de l'agriculture et des métiers; le gain de l'ouvrier fut réduit, le travail de l'homme, remplacé par celui des machines (vapeur, force motrice de l'eau, gaz, pétrole, électricité) ou contraint de se mettre dans la dépendance des grandes entreprises. C'est ainsi qu'au lieu de procurer l'aisance, les progrès du trafic semblèrent provoquer, pour une grande partie de la population, une concurrence aussi pernicieuse que peu commode.

Digitized by Google

Le libre-échange avait fait ressortir l'opposition existant, pour lui, entre la protection artificielle du travail national et les progrès que les chemins de fer et les bateaux à vapeur avaient réalisés dans le domaine des échanges internationaux; cette conception fit place, de plus en plus, au sentiment plus réel de la nécessité d'accorder au travail national une sollicitude et une protection efficaces, rendues indispensables par le développement du trafic.

A ces circonstances vinrent s'ajouter, pour les gouvernements, les besoins financiers extraordinaires qu'exige la paix armée. Pour y satisfaire, les droits de douane constituent un excellent moyen, peu sensible à la population et agréable aux producteurs.

L'Allemagne s'engageant dans cette voie et y persistant d'une manière de plus en plus accentuée, la France ne pouvait pas rester longtemps en arrière. En effet, le § 11 du traité de paix de Francfort stipule pour les deux nations, et sans qu'il soit loisible à l'une ou à l'autre de la dénoncer, la clause de la nation la plus favorisée. Par la politique douanière exclusivement autonome qu'elle pratiqua de 1879 à 1889, l'Allemagne sut éviter toute concession. Dès lors, ce § 11 n'avait plus aucune valeur pour la France.

8. Le tarif Méline. La France riposta par le double tarif autonome de Méline, qui fut mis en vigueur le 1er février 1892, à l'expiration des traités de commerce français.

C'est dans ce système que le principe protectionniste a atteint son expression la plus complète et la plus logique. La différence entre les conditions de production de la France et celles de ses concurrents fut établie minutieusement, même pour les plus petites ramifications de l'industrie française, et l'on fixa les taxes, pour chaque marchandise, en augmentant cette différence d'une certaine fraction. Tel fut le tarif général de Méline. Pour les pays qui ne fermaient pas leur porte aux produits français et qui consentaient des réductions sur leur tarif autonome, la France abaissa les taxes d'un grand nombre de ces articles d'im-

Digitized by Google

portation; on eut cependant soin de les établir de telle sorte que les produits français fussent toujours favorisés. Ce fut le tarif minimum de Méline. En donnant à ce tarif le caractère d'une loi autonome et intangible, la France espérait exclure toute réduction de taxes. Quant aux importations provenant de pays qui ne se soumettraient pas aux désirs de la France, on leur appliquerait le tarif général. Cette mesure devait être d'autant plus efficace qu'elle favoriserait certains pays au détriment des récalcitrants qui, de guerre lasse, seraient obligés d'abandonner le marché français ou de se résoudre à faire les concessions voulues aux produits français.

Méline tira les dernières conséquences du système en accordant une série de primes de production et d'exportation sur la soie brute, les cotons et les produits de la meunerie. Les plus connues de ces primes sont celles des sucres, que d'autres Etats payent également et avec l'appui desquelles les principaux producteurs européens se disputent réciproquement le marché des pays neutres à cet égard. La récente Convention de Bruxelles a fixé le mois de septembre 1903 comme terme de ce régime.

9. Influence du système allemand sur les traités de commerce des Etats de l'Europe centrale. Tandis que la France s'isolait dans une voie toute spéciale, l'empire d'Allemagne résolut de se mettre à la tête de la politique commerciale de l'Europe. Par les traités additionnels de 1889, il avait déjà renoncé au principe du tarif autonome fixe; les traités de Vienne, de décembre 1891, provoquèrent un rapprochement général des peuples de l'Europe centrale. Ils conclurent entre eux des traités qui devaient durer 12 ans, soit jusqu'à la fin de 1903.

Le nouveau tarif douanier allemand, adopté le 25 décembre 1902, cède, sur certains points, à la pression de la ligue agraire. Ainsi, le système Méline est appliqué aux différentes céréales, que l'on frappe de droits généraux de *7 à 7 1/2 marks* par quintal métrique, mais en fixant un

Digitized by Google

droit minimum de 4 à $5^1/_2$ marks pour les Etats qui auront des traités avec l'Allemagne. Cette mesure vise directement la Russie et les Etats-Unis. Le tarif ne ménage guère non plus les concurrents industriels européens de l'Allemagne. Maints produits sont frappés de taxes considérablement élevées, ce qui ne contribuera pas à faciliter la tâche des négociateurs chargés de préparer le renouvellement des traités, prévu pour 1903. Parmi les produits suisses les plus menacés par ce nouveau tarif général, il faut citer le bétail de boucherie et les fromages, les broderies et les machines. Néanmoins, le gouvernement impérial, le Conseil fédéral et la majorité du peuple allemands inclinent en faveur de la continuation de la politique douanière de l'Europe centrale, telle qu'elle fut inaugurée par les traités de Vienne de décembre 1891.

10. Organisation de l'administration des douanes suisses. Depuis 1849-50, les douanes sont du ressort de la Confédération, et on en a confié l'administration au Département fédéral des Finances et des Douanes. La *direction générale des douanes,* à Berne, constitue la seconde subdivision principale de ce Département; elle a sous ses ordres six directions d'arrondissement, dont nous indiquons ci-après le siège, le territoire, les recettes annuelles, etc.

I. Bâle, pour les cantons de Berne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie (jusqu'au confluent de l'Aar et du Rhin), Lucerne et Unterwalden. Cet arrondissement compte 14 bureaux principaux; ses recettes annuelles s'élèvent à $18,_{45}$ millions de francs, soit au 37 % du produit total des douanes suisses en 1902.

II. Schaffhouse, pour les districts argoviens de Baden et de Zurzach, pour le cantons de Zurich, Schaffhouse, Thurgovie, Glaris, Uri, Schwyz, Zoug. Bureaux principaux: 11; recettes annuelles: $11,_{64}$ millions (23 %).

III. Coire, pour les cantons de St-Gall, Appenzell et Grisons, moins la vallée de Misocco. Bureau principaux: 7; recettes annuelles: 5 millions (10 %).

Digitized by Google

IV. Lugano, pour le canton du Tessin et la vallée de Misocco. Bureaux principaux: 6; recettes annuelles: 4,44 millions (9 %).

V. Lausanne, pour les cantons du Valais, de Vaud, Neuchâtel et Fribourg. Bureaux principaux: 10; recettes annuelles: 3½ millions (7 %).

VI. Genève, pour le canton de Genève. Bureaux principaux: 10; recettes annuelles 7 millions (14 %).

Les bureaux de douanes de la frontière septentrionale perçoivent les trois cinquièmes du total des recettes.

En 1902, 128 fonctionnaires et employés étaient occupés dans les directions des douanes; le service des 59 bureaux principaux, des 212 bureaux secondaires et des 52 postes de perception était fait par 816 fonctionnaires et employés; l'effectif des gardes-frontière s'élevait à 829 hommes; les fonctionnaires et employés des douanes étaient donc au nombre de 1773 personnes.

Les réclamations en matière douanière doivent suivre la voie hiérarchique; d'instance en instance, elles sont transmises des postes de perception et des bureaux secondaires ou principaux aux directions d'arrondissement, d'où elles passent à la direction générale des douanes, à Berne; de là elles vont, en cas de recours, au Département fédéral des Douanes et au Conseil fédéral, qui tranche en dernier ressort. Comme nous n'avons pas de tribunal du contentieux administratif, cette autorité fédérale est donc tout à la fois juge et partie.

11. Remarques particulières sur la technique douanière en Suisse. Toutes les marchandises qui franchissent la frontière suisse sont soumises au contrôle des douanes, mais elles ne sont pas toutes frappées de droits. L'exonération porte en premier lieu sur tout le transit et, à l'exportation, sur tous les articles, excepté le bétail, la viande, les peaux brutes, les os et la ferraille. Pour satisfaire aux exigences de la statistique commerciale, toutes les expéditions doivent cependant être déclarées et, à peu

Digitized by Google

d'exceptions près (trafic de frontière, petit trafic de marché, envois postaux, circulation de tonneaux, de sacs vides, etc.), acquitter une finance de statistique de 1 ct. par quintal métrique (bétail, 1 ct. par tête). Chaque expéditeur de marchandises en transit est aussi tenu de garantir les droits d'importation jusqu'à ce que son envoi soit sorti du pays.

A l'exception de quelques matières brutes (pierres à bâtir, terres, minerais, déchets), de certains produits agricoles (fourrages, foin, paille, semences, plantes vivantes et engrais), vivres (lait frais, fruits, légumes, pommes de terre) et des métaux précieux, tous les objets doivent, en règle générale, acquitter à l'importation les droits de douane selon le tarif d'usage, c'est-à-dire selon le tarif général du 10 avril 1891 modifié par les traités que la Suisse a conclus avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne et la Norvège.

Notre tarif général de 1902 qui se caractérise par une forte majoration des droits précédents, exempte complètement certaines matières premières. De ce fait, sur les 1164 postes du tarif, il y en aura plus de 100 qui bénéficieront de l'exonération.

Les *droits ad valorem* n'existent plus en Suisse depuis 1892. En revanche, les droits spécifiques sont calculés d'après le poids brut des marchandises, et non selon le poids net, comme c'est généralement l'usage dans les autres pays. Malgré cela, ils sont effectivement (non pas seulement nominalement) beaucoup moins élevés que ceux de la plupart des autres Etats. Il n'y a plus que le bétail qui soit taxé selon les unités, indépendamment du poids. Pour l'esprit de vin en fûts, on tient aussi compte de la teneur en alcool pur.

Conformément aux décrets du Conseil fédéral, du 23 octobre 1894 et du 26 mars 1896, on soumet à une taxe modérée de tare les marchandises qui, dans les ports francs de Genève et de Lausanne, sont retirées sans emballage ou

Digitized by Google

dans un emballage jugé insuffisant. On procède de même, dans tous les bureaux de douane de la Suisse, pour les produits non emballés ou dont l'emballage est par trop sommaire.

Dans l'intérêt bien compris de la population indigène et de l'économie politique, et en dehors des produits visés plus haut, un certain nombre d'objets peuvent entrer en Suisse en franchise de droits de douanes. C'est le cas pour les effets de déménagement, importés à l'occasion de changement de domicile de l'étranger en Suisse, ou encore lorsqu'il s'agit de trousseaux de mariage, d'objets provenant de successions, ou d'effets destinés aux représentants diplomatiques. Les effets de voyage, le matériel de guerre, les objets d'art destinés à un but public jouissent du même avantage. Les marchandises en retour sont dans le même cas, que le citoyen établi en Suisse soit l'expéditeur ou le destinataire. La même franchise est enfin accordée aux échantillons sans valeur, aux fûts et sacs vides importés pour être remplis ou qui reviennent en Suisse après avoir été exportés pleins.

La franchise des droits de douane s'étend également aux marchandises mises sous contrôle de douane, pour être éventuellement réexpédiées au dehors, dans les 15 *entrepôts fédéraux* établis à Bâle, Aarau, Schaffhouse, Romanshorn, St-Gall, St-Margarethen, Buchs, Chiasso, Lugano, Locarno, Vevey, Lausanne (port franc), Morges et Genève (deux ports francs). Les *entrepôts libres* (c'est-à-dire les entrepôts de marchandises en transit des chemins de fer) de céréales à Romanshorn, Rorschach et Buchs, et les dépôts créés par des particuliers à Lenzbourg (pour le Malaga) et à Arth-Goldau (pour le pétrole) rentrent dans cette catégorie. Enfin, il faut encore citer tout le trafic des *passavants* et des *acquits à caution,* comprenant les marchandises les plus diverses dont la vente est incertaine (marchés, foires, expositions; échantillons des voyageurs de commerce), dont le passage ou l'usage sur territoire suisse n'est que momentané (vélocipèdes, voitures, chevaux, in-

Digitized by Google

struments aratoires, machines), ou encore les objets rentrant en Suisse après avoir été réparés ou perfectionnés au dehors et vice versa. Sous cette rubrique, on peut aussi ranger l'admission d'animaux pour l'estivage (moutons bergamasques dans la vallée de Poschiavo) ou pour l'hivernage (œufs de vers à soie sur le Monte Generoso). Dans tous ces cas, le montant des droits de douane doit être déposé ou garanti par cautionnement jusqu'à la réexportation.

Le *trafic de perfectionnement de marchandises* est la partie la plus importante du trafic des passavants, car, nonobstant les droits de douane élevés, il permet le passage en franchise de produits qui, après avoir reçu un complément de main-d'œuvre, sont réexpédiés dans le pays d'origine. Ce travail procure un revenu appréciable à certaines contrées.

Le trafic de perfectionnement est dit *actif,* quand c'est l'étranger qui nous envoie des produits à perfectionner; dans le cas contraire, quand c'est nous qui avantageons le dehors, ce trafic est dit *passif.* La France ne tolère en *admission temporaire* que le trafic actif, tandis que les autres Etats de l'Europe centrale pratiquent un système de réciprocité.

Au lieu de réexpédier la marchandise perfectionnée dans son pays d'origine, on l'envoie parfois directement chez le client, dans un troisième Etat; c'est ce qu'on nomme le trafic de *perfectionnement en transit.* De grandes quantités de tissus écrus de provenance suisse, teints et imprimés à Mulhouse en Alsace, bénéficient de ce mode de procéder et sont expédiés directement de la cité industrielle alsacienne dans toutes les parties du monde.

Toutes ces entrées en franchise constituent, pour les pays en question, des brèches au système douanier; plus celui-ci est serré, plus l'importance de ces exceptions est grande.

Les *drawbacks* ou remboursements des droits réalisent un pas de plus dans le sens des franchises douanières. Ils ont été institués dans le but de rendre possible ou de

Digitized by Google

favoriser l'exportation d'articles dans la fabrication desquels entrent nécessairement des matières importées de l'étranger et frappées de droits élevés. De 1890 à 1892, les exportateurs de lait condensé ont bénéficié des drawbacks pour le sucre étranger contenu dans leurs produits. Aujourd'hui, on ne rembourse plus que la finance de monopole très élevée à laquelle sont soumis les alcools étrangers entrant dans la fabrication de marchandises qui ne pourraient être exportées sans cette faveur. Il va sans dire que les industriels qui désirent se mettre au bénéfice des drawbacks doivent fournir la preuve qu'ils ont observé les conditions requises. Des considérations financières et économiques engagent la Suisse à renoncer, pour le moment, à accorder de nouveaux drawbacks.

Elle se résoudra encore bien moins au payement de *primes d'exportation.* Celles-ci sont souvent assimilées aux remboursements des droits ou confondus avec eux. C'est en France que la politique des primes d'exportation, conséquence logique du système Méline, a atteint son apogée. En outre, les primes d'exportation des sucres étaient jusqu'ici généralement en usage; elles permettaient aux pays importateurs une forte consommation de cette denrée à un prix d'autant plus réduit que l'allocation des primes était plus forte. La suppression, à partir de septembre 1903, de ces primes, prévue par la conférence internationale des sucres à Bruxelles (février 1902), provoquera un renchérissement du sucre dans les principaux pays importateurs, une diminution du prix et une augmentation de la consommation dans les pays producteurs.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

Bilan économique de la Suisse.

Bilan commercial, bilan des payements et bilan économique. Nous avons déjà traité plus haut (voir chapitre V, 2) certaines questions relatives au bilan commercial. Ce que nous avons exposé fait nettement ressortir la différence existant entre le bilan du trafic des marchandises ou *bilan commercial* proprement dit et le *bilan des payements.* Ce dernier est souvent désigné sous le même nom que le premier. C'est pourquoi il serait préférable de remplacer le mot bilan commercial, par bilan du trafic des marchandises.

Le *bilan économique* d'un pays diffère essentiellement de celui des marchandises et de celui des payements. Ceux-ci n'établissent que le résultat économique des relations avec l'étranger, tandis que celui-là nous renseigne sur toute l'activité économique intérieure et extérieure d'un pays, sur la production et la consommation, sur les recettes et les débours de l'ensemble du peuple. Seul le résultat du bilan économique nous fournit des données certaines sur la force vitale, les facultés de production et de résistance d'un peuple au point de vue économique.

A. Bilan commercial.

Nombreux sont les éléments constitutifs du bilan des payements et du bilan économique, et cependant l'on ne publie, en règle générale et d'une manière officielle et régu-

Digitized by Google

lière, que l'une des données essentielles dont ils dépendent: le résultat du *trafic des marchandises*. Il est vrai que l'on peut en tirer beaucoup de déductions concernant la production et surtout la consommation.

Nous avons donné, p. 90, le bilan des marchandises de la Suisse depuis 1893. Pour les quatre dernières années, il se présente, en chiffres ronds, comme suit:

	Importations		Exportations		Solde passif			
1899:	1160	moins	796,	=	364 mill. de fr.,	ou	$31\frac{4}{11}$ %	des importations
1900:	1111	»	836,	=	275 » » »	»	$24\frac{3}{4}$ %	» »
1901:	1050	»	836,	=	$213\frac{1}{2}$ » » »	»	$20\frac{1}{3}$ %	» »
1902:	1128	»	874,	=	254 » » »	»	$22\frac{1}{2}$ %	» »

L'exactitude de ces chiffres est souvent contestée. D'aucuns prétendent que les déclarations des exportateurs sont exagérées, d'autres qu'elles sont trop faibles; on reproche aux experts de la statistique commerciale chargés d'établir les prix moyens des marchandises à l'importation, des appréciations tantôt trop basses, tantôt trop élevées. Ces objections n'ont guère d'importance. En effet, si les déclarations à l'exportation et les estimations à l'importation ne correspondent pas toujours à la réalité, les différences sont, dans la pluspart des cas, insignifiantes et elles se compensent en règle générale du haut au bas de l'échelle, de telle sorte qu'elles se trouvent réduites à un minimum.

Le bilan passif des échanges constatés par les douanes est commun à tous les peuples civilisés. En tout cas, le trafic des marchandises de la Suisse accuse un bilan passif de 200 à 300 millions de francs et plus encore par an. Notre pays partage cette situation avec tous les Etats civilisés dont l'industrie a atteint un certain degré de développement. Seuls les pays agricoles et retardés au point de vue économique ont une balance douanière active. La différence du développement économique explique cela de la manière la plus simple. Les Etats dont le développement économique est dans son enfance n'ont rien à offrir en vente sur le

Digitized by Google

marché universel à part les productions brutes de leur sol, tandis que les peuples dont la civilisation est avancée n'en sont pas réduits à cette seule ressource. Ils couvrent une bonne partie de leurs importations par la mise en œuvre des matières brutes indigènes et étrangères; une autre fraction se paye, non en marchandises, mais par leur intervention dans le trafic, sur le marché des capitaux, dans le domaine technique, dans les sciences et les arts. La supériorité économique et intellectuelle de ces Etats leur fournit les moyens les plus divers de se rendre indispensables aux peuples moins développés et même d'en faire leurs tributaires. Les Etats-Unis sont la seule exception à cette règle. Bien que leurs exportations soient essentiellement agricoles, la richesse considérable de leur sol leur procure un bilan avec un fort excédent des exportations sur les importations (1898, plus de 100 %).

Le trafic international de tous les Etats accuse régulièrement, à l'importation, *un excédent de 12 à 14* % de la valeur des objets importés et de 13 à 15 % de la valeur des exportations. Cette circonstance a souvent été la cause de fausses interprétations et, en particulier, des critiques contre les évaluations des statistiques commerciales qu'on disait être trop élevées aux importations et trop basses aux exportations. Cette opinion se base sur la supposition que dans les transactions il doit y avoir nécessairement équilibre entre l'importation et l'exportation; mais cette supposition est inexacte en ce qui concerne les valeurs indiquées par la statistique commerciale.

Dans presque tous les pays, celle-ci a l'obligation de faire ressortir le plus fidèlement possible la situation de l'économie *nationale* par rapport à l'étranger; c'est pourquoi elle taxe les marchandises non par erreur, mais par principe, d'après la valeur acquise quand elles franchissent la frontière. Il s'ensuit que l'équilibre entre les deux grands courants du trafic ne pourrait exister qu'entre deux pays juxtaposés, et encore faudrait-il que les échanges se fissent

Digitized by Google

sur une frontière commune. Dans tous les autres cas, le montant des exportations d'un pays sera inférieur à celui des mêmes importations d'un autre Etat, de toute la valeur des frais de transport et autres de la frontière du pays expéditeur à celle du pays de destination. Une expédition de blé taxée à l'exportation, à New-York, à raison de 170 fr. la tonne, sera estimée, à son entrée en Suisse, par suite des frais de transport et autres, à raison de 200 fr. la tonne. Pour la statistique commerciale suisse, il est évident que c'est ce dernier prix, supérieur de 30 fr. ou du 15 % de la valeur à l'exportation à New-York, qui doit être pris en considération. C'est de cette manière que s'explique essentiellement le bilan passif du total du commerce international.

Le bilan des échanges de marchandises entre deux Etats est, pour la statistique commerciale, encore sujet aux perturbations d'un autre élément, du trafic indirect, comprenant les importations provenant des entrepôts libres étrangers, et les exportations des entrepôts libres indigènes, de même que tout le transit en franchise et celui de marchandises qui ne sont soumises qu'à des droits minimes, puis une importante quantité des marchandises fabriquées avec des matières premières étrangères et celles qui reçoivent chez nous un complément de main-d'œuvre. Le classement exact par pays de ces divers éléments du trafic est souvent si difficile qu'il est presque impossible d'établir, pour deux pays, des bilans spéciaux répondant aux besoins de la statistique.

Pour établir le bilan commercial d'un pays, on se contente, en règle générale, de préciser sa situation par rapport *à l'ensemble* des Etats étrangers; c'est ce que nous avons fait en ce qui concerne notre pays.

B. Bilan des payements.

Dans le paragraphe précédent, nous avons indiqué les principales ressources dont nous disposons pour couvrir le

Digitized by Google

solde passif du bilan des marchandises. A cet égard, le bilan des payements nous fournit d'autres renseignements.

Il est cependant impossible de fixer par des chiffres l'importance même approximative des différentes rubriques. Le bilan des payements de la Suisse en 1899 que nous donnons ci-après n'a donc aucune prétention à une exactitude absolue.

	Avoir de la Suisse sur l'étranger	Créances de l'étranger sur la Suisse	Excédent de l'actif	Excédent du passif
	Valeur en millions de francs.			
1° Trafic international des marchandises . .	796 exportations	1160 importations	—	364
2° Trafic international des valeurs	554 vente	450 achat	+104	—
3° Intérêts et dividendes . . .	80 de l'étranger	50 à l'étranger	+ 30	—
4° Produit d'entreprises	120 »	30 »	+ 90	—
5° Industrie des étrangers . .	150 »	30 »	+120	—
6° Services divers: assurance, transit, trafic de perfectionnement, etc.	40 »	20 »	+ 20	—
Total	1740 =	1740	+364	—364

Remarques particulières:

1. Industrie des étrangers. Parmi les sources de revenus qui ne rentrent pas directement dans le domaine commercial, c'est à l'industrie des étrangers qu'on accorde le plus d'importance (voir la fin du chapitre VI). Dans le bilan des payements de la Suisse, cette rubrique figure également au passif. Le public suisse dépense chaque année d'importantes sommes au dehors: voyages de plaisir ou d'affaires, cures, études à l'étranger, visite des expositions, etc. Pour établir la balance du solde passif des marchandises, on ne

Digitized by Google

peut donc prendre le montant total du produit brut de l'industrie des étrangers, mais seulement le solde actif restant après déduction des postes passifs.

2. *Entreprises à l'étranger.* Celles-ci le cèdent à peine en importance, pour notre bilan des payements, à l'industrie des étrangers. Le capital suisse engagé à l'étranger, l'intelligence et l'activité déployées par nos concitoyens au profit d'entreprises commerciales ou techniques ayant leur siège en dehors de nos frontières, sont de plus en plus considérables. Dès le début de l'ère des droits protectionnistes, l'établissement de succursales dans les contrées limitrophes, aux Etats-Unis et en Russie, a pris des proportions inusitées. Nous renvoyons le lecteur au chapitre IV pour ce qui a trait aux industries. Citons, comme preuve de l'expansion commerciale de la Suisse, le fait que ce sont des maisons suisses qui détiennent en partie le commerce de la soie brute et des déchets de soie dans l'Extrême-Orient. C'est en persévérant dans cette voie, en envoyant au dehors des hommes intelligents et actifs, en participant à des entreprises ou en en créant, que la Suisse réussira le mieux à combler les vides qui pourraient se produire dans son bilan des payements.

Mais il faut, cela va sans dire, tenir compte aussi de l'affluence des capitaux étrangers intéressés aux entreprises suisses. Cette ingérence de fonds étrangers dans les affaires économiques est une vraie bénédiction pour les pays arriérés dans lesquels les capitaux font défaut. Depuis des siècles la Suisse s'est distinguée des pays voisins par sa richesse en capitaux; mais l'affluence actuelle des capitaux étrangers doit nous indiquer aussi que nous sommes sur le point d'être dépassés dans ce domaine par d'autres peuples, et spécialement par l'Allemagne. Autrefois, notre modeste marché ne pouvait exercer une attraction prononcée sur le capital étranger; cette situation s'est profondément modifiée, et l'on peut attribuer ce changement en partie à l'abondance de capitaux qui se produisit vers 1895, en partie à l'élévation

Digitized by Google

des droits de douane, en 1891, en partie au développement des forces motrices naturelles. Il va de soi que les capitaux qui viennent se fixer en Suisse recherchent de préférence les entreprises de bon rendement et d'avenir. A ce courant de capitaux en quête d'intérêts en Suisse correspond un courant contraire de la Suisse vers l'étranger.

3. Intérêts et dividendes. Ce mouvement se manifeste d'une manière encore plus prononcée pour les intérêts des capitaux placés en papiers d'Etat ou de chemins de fer. Depuis 1887, une quantité d'actions et d'obligations des chemins de fer suisses ont émigré à l'étranger, et les emprunts des cantons et des communes ont été couverts par les autres pays dans une mesure telle qu'il est actuellement permis de douter que les fonds suisses engagés à l'étranger balancent les valeurs étrangères placées chez nous.

Au point de vue du bilan des payements, il importe de bien se rendre compte des avantages et des désavantages de ces déplacements de capitaux en faveur d'entreprises industrielles ou d'emprunts de l'Etat. Tout versement effectué comme souscription à un emprunt et toute émigration de capitaux affaiblit momentanément, au profit de l'encaisseur, le pays qui y consent. Mais, par la suite, cette déperdition de force s'atténue et bientôt cette conséquence momentanée et aiguë fait place à un assujettissement, à une dépendance permanente en matière financière, du pays débiteur dont l'économie politique est ainsi grevée, chaque année, d'un tribut payable au créancier.

4. Autres rubriques à l'actif. Pour autant qu'elles peuvent être évaluées, elles sont peu nombreuses et d'une importance relativement faible: le rendement du transit de nos voies ferrées, évalué à 12 ou 15 millions annuellement, et le solde actif réalisé par les encaissements des primes des assurances suisses, estimé, pour l'année 1900, à environ 28,7 millions de francs. En revanche, le trafic de perfectionnement avec l'étranger, qui ne figure pas dans le bilan des marchandises, accuse un solde passif annuel de plusieurs millions de francs.

Digitized by Google

Nous ne sommes pas en mesure de fournir des données précises sur le passif ou sur l'actif des autres domaines de notre économie politique.

5. Mouvement des valeurs. Quand l'actif des autres éléments du bilan des payements est inférieur au solde si considérable du passif de la balance des marchandises, le règlement doit s'effectuer par des exportations de numéraire, par la cession de titres, par la vente d'effets de commerce, de propriétés ou d'autres valeurs.

Si nous avons prévu cette rubrique, il n'est cependant nullement exclu que notre fortune nationale ne récupère en quelque mesure ce passif de 104 millions par des opérations heureuses de vente et d'achat d'effets de commerce.

C. Bilan économique.

Il est infiniment plus difficile d'établir le bilan de l'économie totale d'un pays que celui des payements, car il s'agit ici de l'importance de la production et de la consommation, des recettes et des dépenses de l'ensemble du peuple, et des rapports qui existent entre ces éléments. Dans tous les Etats, de grandes difficultés se présentent aux économistes qui s'imposent la tâche de dresser un tableau exact de la situation économique de la nation. Chez nous, elles sont encore augmentées par la division politique de la Suisse en 25 Etats. Ce morcellement entraîne une telle diversité dans la cote des impôts que, contrairement à ce qui se fait ailleurs, nous devons renoncer à nous baser sur le montant des contributions pour calculer le revenu du peuple.

1. Production et consommation. En revanche, deux circonstances facilitent l'établissement des données ayant trait à la *production.* C'est d'abord la petitesse de notre territoire; il est évident qu'il nous est plus facile de nous rendre compte de notre activité nationale et de l'étudier sous toutes ses faces que ce n'est le cas quand il s'agit d'un

Digitized by Google

grand Etat. Puis, grâce encore à cette même circonstance et à la spécialisation relativement prononcée de nos industries, nous pouvons, mieux qu'ailleurs, admettre que, pour nombre d'articles, les importations correspondent à la *consommation*. C'est certainement le cas, en premier lieu, pour toutes les marchandises que la Suisse ne produit pas elle-même, pour les matières premières textiles et minérales, pour la soie et le coton, pour la houille et les métaux, et, dans une forte proportion, pour la laine et le lin. Toutes les denrées coloniales, les produits du midi, et, jusqu'à ce jour, le sucre provenant des pays de l'Europe centrale, peuvent être classés dans cette catégorie. A ce propos, il est avantageux que la statistique commerciale suisse, abandonnant la pratique surannée de la plupart des autres pays, exclue complètement des chiffres du commerce spécial de la Suisse (à l'exportation et à l'importation) les marchandises étrangères simplement réexportées après avoir séjourné chez nous. En cela, notre statistique commerciale diffère de celle de maint pays de la zone tempérée; elle ne connaît, par exemple, ni les exportations de café, ni celles de coton. En ce qui concerne les autres articles de consommation, la formule est:

Production + importation — exportation = consommation.

Afin que nos calculs soient aussi justes que possible, il est donc nécessaire que nous connaissions, outre les chiffres relatifs aux importations et aux exportations, ceux de la production indigène ou ceux de la consommation. Dans la plupart des cas ce sont les renseignements relatifs à la production indigène qui servent de base aux calculs.

2. *Statistique de la production.* Abstraction faite de quelques articles monopolisés, tels que la poudre à canon, l'alcool, le sel, la Suisse ne possède pas de statistique générale sur la production. Le recensement par métiers de 1888 et les recensements du bétail sont les seules publications officielles ayant trait à l'ensemble de notre pays. Il est vrai que ces dernières, complétées par la statistique

Digitized by Google

commerciale, jettent un jour très concluant sur la puissance productive de l'agriculture en Suisse.

Cependant, nous devons à l'initiative de particuliers et de corporations un certain nombre d'indications qui contribuent à élucider ces questions. La *statistique de l'industrie du bâtiment* pour les années de 1889 à 1899, publiée par la *Société suisse des Arts et Métiers,* mérite d'être citée en première ligne; en 1899 elle a été suivie d'une statistique complète sur les métiers en Suisse.

Quant aux autres sources de revenus, les relevés des principales industries, broderie, filatures et tissages de soie, de coton et de laine, brasseries, fabriques de ciments, etc., nous fournissent des renseignements précieux. La nécessité de légiférer sur certaines branches de l'industrie a donné à la Confédération l'occasion de tirer au clair la situation de certaines industries: distilleries, fabrication de tabacs et cigares, fabrication des allumettes. Les statistiques des services publics de transport, des postes, télégraphes, chemins de fer, sont établies par le Département fédéral dont ils relèvent.

Le revenu si important que notre peuple sait se procurer par le commerce qu'il pratique tant en Suisse qu'à l'étranger, n'est déterminé d'aucune manière. Nous en sommes réduits, pour cette rubrique, à utiliser avec circonspection tous les renseignements qui nous paraissent dignes d'être pris en considération et à faire appel à nos propres estimations.

Nous exposons ci-dessous d'une manière sommaire les données ainsi obtenues. Jusqu'ici, la solution de cette question a été tentée à deux reprises; une première fois, en 1892, par le Dr T. Geering, une seconde fois, en 1897, par le professeur A. Kræmer. Par suite des progrès rapides de l'industrie en général, de l'industrie du bâtiment en particulier, ces deux essais ont aujourd'hui perdu de leur valeur. Nous nous voyons donc dans l'obligation de faire un nouveau compte; nous l'attribuons à l'année 1899, que

Digitized by Google

l'on peut considérer comme la plus favorable de cette période récente de prospérité. Il va de soi que c'est sous la réserve la plus expresse que nous présentons ces chiffres.

Les estimations faites en 1892 par le Dr T. Geering sont portées en compte pour 1890; celles de 1897, établies par le professeur A. Kræmer figurent pour l'année 1895.

3. Tableau du bilan de l'économie politique de la Suisse pour les années 1890, 1895, 1899:

Doit

		1890	1895	1899
Montant des importations . .	brut	900	887	1160
	net	700	(684)	920
Recettes nettes = Capital + main d'œuvre . . .		1100	1306	1200
Total	**net**	**1800**	**(1990)**	**2120**
	brut	2000	2193	2360

Avoir

Production de l'agriculture . . .			500	520		530
Production en marchandises diverses	brut		1030	1153		1220
	net		830	(950)		980
dont	Industrie	450		—	560	
	Métiers	300		—	340	
	Travail à domicile, etc. .	80		—	80	
Commerce et trafic			350	370		460
dont	Commerce et trafic de numéraire . . .	120		120	130	
	Chemins de fer . . .	80		130	136	
	Postes et télégraphes .	30			44	
	Industrie des étrangers	120		120	150	
Production du capital engagé à l'étranger.			120	150		150
Total	**net**		**1800**	**(1990)**		**2120**
	brut		2000	2193		2360

Digitized by Google

4. Fortune et revenu du peuple suisse. Si l'on estime la fortune du peuple suisse à environ 18 milliards de francs, l'intérêt annuel, pour les années précitées, serait de 6,1, 7,25, 7,1 %; ce qui ferait un revenu de 372, 432, 364 fr. par tête de population et de 1724, 1890, 1646 fr. par ménage.

Il est possible que les chiffres de la production des métiers et ceux du revenu du peuple soient un peu forcés pour l'année 1895 et trop faibles pour 1890. Depuis 1895 jusqu'en 1900, la production dans ces domaines a progressé de telle façon que les chiffres 950 et 980 que nous portons sur le tableau ci-dessus ne correspondent pas complètement à cette extension.

Il va de soi que nous n'avons pas fait entrer dans les totaux de la production des métiers et de l'industrie la valeur totale des produits terminés, mais seulement l'augmentation de valeur acquise par les matières premières et les produits qui reçoivent chez nous un complément de main-d'œuvre. Si nous avions procédé autrement, nos calculs seraient faux pour nombre d'articles; les peaux, par exemple, seraient comptées une deuxième fois dans l'estimation des cuirs, et les cuirs dans celle des chaussures.

Si l'on consulte les chiffres de production des autres pays, comme, par exemple, ceux de la statistique de la production de l'Allemagne pour 1897, on est frappé, d'une part, de la pauvreté du sol suisse en ce qui concerne les matières premières utilisées dans les industries, et, d'autre part, du développement extraordinaire des forces économiques de notre pays si peu favorisé par la nature.

5. Extension de la consommation. La consommation est proportionnée à la production et suit une marche progressive ininterrompue. On le remarque particulièrement pour les marchandises qui, telles que le sucre, la viande, le vin, la bière, le tabac, les fruits du midi, etc., tiennent le milieu entre les articles de première nécessité et ceux de luxe. Avec sa consommation annuelle de plus de 20 kg de sucre par

Digitized by Google

tête de population (y compris la réexportation de 4 à 5 kg sous forme de lait condensé, chocolat, etc.), la Suisse vient immédiatement après l'Angleterre et les Etats-Unis (30 à 40 kg par tête, grâce à la forte consommation de thé et de conserves de fruits). La consommation de cette denrée dans les Etats producteurs de sucre de l'Europe centrale dépasse à peine la moitié de celle de la Suisse par suite des fortes taxes de consommation qu'on y prélève. Quant à la consommation de viande, la Suisse n'est dépassée que par l'Angleterre. Si l'on consomme plus de vin en France, en Italie et en Espagne que chez nous, notre consommation de bière est, en revanche, beaucoup plus forte que celle de ces pays-là. Pour ce qui est du tabac, la Suisse vient immédiatement après la Hollande et les Etats-Unis.

Outre la viande, la Suisse consomme dans une forte proportion du lait, du fromage, des œufs, du pain de froment et quantité d'articles qui ne sont pas absolument indispensables à l'alimentation. On peut donc affirmer que la vie matérielle y est aussi bonne qu'au Danemark et que dans les Pays-Bas, et supérieure à celle des autres pays de l'Europe centrale.

On a essayé d'expliquer la grande extension de la consommation en Suisse par le mouvement des étrangers, mais cette manière de voir ne peut se soutenir. Que sont, en effet, les 8 à 10 millions de journées-pension des étrangers en Suisse, comparativement aux 1200 millions de la population indigène. Si les chiffres des importations sont en augmentation quand la saison des étrangers bat son plein, les tableaux des importations trimestrielles ou mensuelles prouvent surabondamment que, même pour les mets de choix (p. ex. la volaille, le gibier, etc.), les importations ne sont, en réalité, que très peu inférieures en hiver à celles qui s'effectuent à l'époque où nous hébergeons de nombreux hôtes étrangers.

A la fin de l'année 1888, les personnes âgées de plus de 15 ans formaient le $67,_8$ % de notre population (Alle-

Digitized by Google

magne 65 %, France 73 %). Comme on le voit, la classification de la population selon l'âge n'explique pas davantage l'importance de la consommation en Suisse. Il faut en rechercher les causes dans la vigoureuse productivité de notre économie politique qui fournit au peuple le moyen de bien se nourrir, et dans les taxes peu élevées, surtout en ce qui concerne les substances animales si précieuses pour l'alimentation. La spécialisation de notre agriculture (élevage et industrie laitière) a également une part prépondérante dans la situation que nous venons de caractériser. Il n'est pas étonnant que de tous les pays de l'Europe centrale le Danemark et les Pays-Bas, les principales contrées d'élevage des pays de la Baltique et de la Mer du Nord, accusent une consommation analogue à celle de la Suisse.

6. Caisses d'épargne et assurances. Malgré la forte consommation, il existe au sein du peuple suisse un sage esprit d'économie en prévision de la vieillesse et des maladies. Les sommes déposées dans les caisses d'épargne se montaient à 483 millions de francs à la fin de 1881; elles étaient de 985 millions fin 1897, et depuis lors, le premier milliard a sans doute été de beaucoup dépassé (Allemagne: 1883, un peu moins de $2^1/_2$ milliards; fin 1897, $6^1/_4$; d'après les renseignements les plus récents de 1897/1900, $10^1/_2$ milliards de francs). — Les *assurances sur la vie* de la population suisse se chiffraient par $683^1/_2$ millions de francs de capital assuré, et par $2^1/_2$ millions de francs de rentes, à la fin de l'année 1900, alors qu'en 1886 le capital assuré n'était que de $365,_6$ millions, et les rentes de $1,_{07}$ million. Les polices de capital assuré étaient au nombre de 129,289, d'un montant moyen de 5287 fr.; dans ce nombre ne sont pas comprises 17,734 (environ) petites assurances d'un capital moyen de 6024 fr., ni 4485 assurances-rentes d'un montant moyen de 553 fr., pour lesquelles il a été versé $28,_2$ millions de francs de primes; en outre, les primes payées pour les assurances contre les accidents se montaient à $10,_{36}$ millions, celles contre les incendies à $16,_{47}$ millions. L'assurance-vie

Digitized by Google

se monte donc en Suisse à fr. 206.31 par tête de population. A cet égard, la Suisse est donc mieux assurée que n'importe quelle autre nation continentale. L'Allemagne nous suit le plus près avec 178 fr. par tête de population, puis la Scandinavie avec 168 fr. et l'Autriche avec 101 fr. La Grande-Bretagne seule nous surpasse avec 523 fr. de capital assuré par unité de population.

Cette sage prévoyance individuelle a besoin d'être complétée par des mesures qui la rendront générale; nous avons nommé l'*assurance sociale publique,* que le peuple suisse a repoussée provisoirement par la votation populaire du 20 mai 1900. Dans ce domaine, la Suisse a été de beaucoup distancée par d'autres Etats, et particulièrement par l'Allemagne (assurances en cas de maladie, d'accidents, de vieillesse ou d'invalidité).

La réalisation de l'assurance sociale dans toutes les directions sera sans doute la tâche de la génération future. Ce progrès dans le domaine de l'organisation de la société sera le plus beau fruit de notre conception démocratique des institutions populaires. Dans notre libre Helvétie, le peuple aura toujours à cœur de ne pas laisser un luxe inouï coudoyer sans pitié la misère et la pauvreté; autant que faire se pourra, il s'efforcera de procurer à chaque individu l'existence honorable dont tout être humain est digne.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Sources. Pour l'élaboration de ce travail, nous avons surtout mis à contribution les statistiques officielles de la Confédération et des cantons que l'*Annuaire statistique de la Suisse* (paraissant depuis 1891) publie sommairement. Outre les données provisoires du recensement du 1er décembre 1900, nous avons spécialement utilisé le *Recensement professionnel* de 1888 (Vol. III du *Recensement général),* la *Statistique des fabriques* du 1er juin 1895 et du 1er juin 1901, les *Recensements du bétail* du 16 avril 1896 et du 19 avril 1901, et la *Statistique commerciale* de 1885 à 1902. Pour les renseignements tirés de la statistique commerciale, voir les chapitres V, VII et VIII.

Parmi les publications non officielles, celle de *Furrer, Volkswirtschafts-Lexikon der Schweiz,* nous a rendu d'excellents services.

Les lecteurs pourront trouver dans les éditions allemandes de ce manuel une liste détaillée des ouvrages que nous avons consultés. Nous nous contentons de citer ici ceux qui traitent des industries de la Suisse romande.

Borel, Fréd.: Les foires de Genève au XVe siècle. (Genève 1892.)

Dufour, L.: Industrie et état social de Genève au XVIIIe siècle. (Genève 1881: Extrait des Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie, t. XX.)

Wartmann, E.-F.: Notice historique sur les inventions, etc., faites à Genève. (Genève 1873.)

(Thury, M.): Notice historique sur l'horlogerie suisse. Paris, Exposition universelle 1878.

L'industrie horlogère au commencement du XIXe siècle, publié par le *Journal suisse d'horlogerie* 1885 (juillet, août, octobre), 1886 (février), 1887 (janvier).

Petitpierre, Alphonse: Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel (1791-1848). (Neuchâtel 1871.)

Bachelin, A.: L'horlogerie neuchâteloise, publié à l'occasion de l'inauguration du monument de Daniel-Jean Richard au Locle, le 15 février 1888. (Neuchâtel 1888.)

Digitized by Google

L'horlogerie suisse, notice publiée sous les auspices de la *Société intercantonale des Industrie du Jura* à l'occasion de l'Exposition nationale suisse, Genève 1896.

Paru à la même occasion:

Industrie suisse: *horlogerie, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, pièces à musique,* édité par le *Journal suisse d'horlogerie,* Genève 1896.

Girard-Gallet, L.-C.: Horlogerie (rapport 96 de l'Exposition universelle de 1900; Neuchâtel 1901).

Dubois, Ern., prof., et *Julin, A.,* dir.: Les moteurs électriques dans les industries à domicile: 1° *l'industrie horlogère suisse,* 2° le tissage de la soie à Lyon, 3° l'industrie de la rubanerie à Saint-Etienne. Bruxelles 1902. (Publié par le Bureau ouvrier de Belgique.)

Enfin: *Les rapports annuels* de 1883 à 1900 de la *Société intercantonale des Industries du Jura,* devenue depuis lors la *Chambre suisse de l'Horlogerie et des Industries annexes.* Dernier rapport pour 1901, paru à la Chaux-de-Fonds, 1902.

Pour la **joaillerie** et **bijouterie** genevoises, voir:

Ferrero, J.: L'article Bijouterie du *Handwörterbuch der schweiz. Volkswirtschaft, etc.,* vol. I (Berne 1903), pages 579-583, contenant en même temps la littérature pour cette branche.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Aar 23, 41, 109
Aarau 79, 82
Aarberg 31, 40
Aarbourg 40, 82
Abeilles 28
Absinthe 63
Acide sulfurique 86
Acquits (à caution) 148
Ædermannsdorf 15
Afrique 122
Aigle 39
Aiguilles 72
Albula 110, 115
Algérie 132
Alimentation 49
Alizarine 85
Allemagne 30, 51, 67, 98
Alpes 8, 11, 108
Allumettes 85
Alluvion 23
Alsace 30, 119
Altenryf 41
Altstetten 27
Aluminium 86
Amérique 53, 100, 120
Amiante 11
Amidon 85
Angleterre 51, 55, 67, 102
Aniline 84
Annemasse 4.
Anniviers (val des) 11
Anthracite 16
Antipyrine 85
Antiseptiques 85
Anvers 30, 100, 101, 120
Arbon 57
Arbres fruitiers 33
Argent 43
Argentine (répub.) 30
Argile 16
Argovie 52, 82
Arlberg 113
Arvel 12
Asie 53, 67
Asie Mineure 122
Asphalte 16
Assurances 164
Attisholz 84
Augst 83
Australie 30, 101, 122
Autriche-Hongrie 30, 33, 67, 98
Autun 63
Avenches 63
Avoine 98

B

Bade (grand-duché) 119
Baden 19, 32, 40, 41, 79, 134
Bagnes 10
Bâle 3, 39, 57, 59, 79, 84, 86, 114, 116, 145
Bâle-Campagne 34, 65
Balkans 53, 98
Balsthal 83, 108
Barcelone 120
Barmen 57
Bavière 56
Beaucourt 64, 69

Digitized by Google

Belfort 4
Belgique 81
Bellerive 83
Belp 59
Bernardin 4, 111
Berne 26, 40, 52, 82, 116
Bernina 111
Berthoud 26, 40, 41, 60, 78, 79
Berthoud Ferdinand 74
Besançon 68
Bétail 25
Bétail de boucherie 27, 99
Bétail (statistique du) 28
Betteraves 31
Betznau 41
Beurre 26, 99
Bex 14, 134
Biasca 10
Biberbruck 114
Biberist 84
Bibliographie 165
Bienne 12, 39, 40, 62, 65, 78, 109
Bijouterie 62, 76, 167
Bijoutiers 77
Bilan commercial 89, 151
» économique 151, 158
» des payements 151
» passif des échanges 152
» des échanges de marchandises 154
» de l'économie politique 161
Binn 11
Birse 108
Bischofszell 83
Blanc (le) 69
Bludenz 44
Bœtzberg 114
Bois 35, 83
Bois de chauffage 33
Boissons 80
Boîtes or 72, 73
Boîtes or-électro 73
Boncourt 63, 81
Bonfol 18
Bonneterie 60
Bordeaux 34, 120
Bosnie 34
Boston 70
Bouchons 63
Bouteilles 63
Bouveret 4
Brasseries 80, 81
Bregenz 44, 57
Brême 81, 120
Bremgarten 40
Brésil 81, 100
Bresse 99
Brienz 83, 134
Brigue 39
Brissago 81
Broc 63, 82
Broderies 54
Brougg 39, 41, 79
Broye 23, 31, 109, 114
Brunnen 30
Bruttisellen 82
Bruxelles 31, 144
Buchs 117
Buenos-Ayres 104
Bulach 15, 114
Bulle 26
Bulletin (du B. J. du T.) 130
» (des transports internationaux par chemins de fer) 130
Bureaux internationaux 127
Bureau international (des administrations des télégraphes) 128
Bureau international du travail 130
Burglen 59

C

Câbles 62
Cacao 100
Cadrans 72
Café 100

Digitized by Google

Caisses d'épargne 164
Calcaire 11
Cambrics 55
Campêche 84
Canada 30
Caoutchouc 82
Carbure de calcium 42, 86
Carouge 63
Cartes postales 126
Cellulose 83
Céréales 29, 98
Cette 120
Ceylan 100
Cham 27, 83
Chamoson 15
Change 90
Chanvre 32
Charbon (de bois) 35
Charpenterie 83
Chaussures 82
Chaux hydraulique 14
Chaux-de-Fonds 40, 64, 66, 73, 108
Chemins de fer 111
» de montagne 117
» fédéraux 123
» secondaires 117
Chevaux 28
Chevaux-vapeur 42
Chèvres 28
Chiasso 81, 116
Chicago (Exposition) 105
Chicorée 32
Chine 51, 52, 100
Chlorate de potasse 86
Chlorure de chaux 86
Chocolat 82
Choindez 15
Chronographes 75
Chronomètres de marine 74, 75
» de poche 75
Cigares 63, 81
Ciment Portland 14
» romain 14
Ciment de scories 14
Cirage 85
Ciselure 72
Clause (de la nation la plus favorisée) 139
Climat 20
Coblenz 14, 115
Cocons (de vers à soie) 101
Coire 40, 82, 115, 145
Colle 85
Colza 32
Combustibles 17
Commerce 2, 37, 106
Comestibles 80
Confiserie 82
Conserves (fruits) 34, 81
» (potages) 82
» (viandes) 100
Consommation (des boissons) 33, 162
Constance 3, 39, 109
Contre-Réformation 40
Consulats 104
Conventions internationales 125
Convention de Berne 129
» postale 128
Cordonnerie 82
Cortaillod 62
Côte-d'Or 100
Coton 43, 51
Cotonnades 98
Couleurs 84
Court 108
Courtelary 83
Couvet 79
Créances 155
Créfeld 51, 58
Cristaux 11
Cuir 63, 82
Cuivre 79, 102
Cultures fourragères 24
Cures 32
Cusin Charles 63

Digitized by Google

D

Danemark 25, 31
Davos 115, 134
Débouchés 102
Delémont 39, 79, 83, 108
Densité de la population 3
Derendingen 59
Dextrine 85
Dézaley 32
Diamants (tailleries de) 77
Diogène 70
Distillation 30, 34
Dividendes 155
Dorages 72
Dorénaz 13
Douanes 135, 145
Draps de milaine 60
Drawbacks 149
Droits ad valorem 147
» d'auteur 129
» de douane 135
Droit des transports 129
Droits protecteurs 137
Dubendorf 83
Dunkerque 120
Dynamos 79

E

Eau de cerises 34
Ebauches (fabrication mécanique) 69
Ecartement normal des rails 125
Echantillons 126
Ecoles de commerce 106
» d'horlogerie 75
Ecole polytechnique 78
Education commerciale 106
Eglisau 114
Egypte 53, 132
Einsiedeln 27
Elberfeld 51
Elevage 27
Elm 13
Emaux 77
Emigration 6, 7
Emmenthal 40, 59
Emmenweid 79
Engadine 110, 115
Engelberg 133
Engrais 24
Entrepôts 148
Entreprises 155, 156
Epargne 164
Epeautre 29
Erlenbach 27, 28
Erzegg, 15
Espagne 33, 99, 100
Etats-Unis 25, 30, 55, 67, 81, 98, 100, 102
Etrangers 5, 131, 155, 163
Etzel 42
Etzweilen 113
Exportation 46, 90, 91, 92, 93, 97, 152
Exportation de cotons filés 52
» de fruits 34
» de montres 55, 56, 57
» de tissus au plumetis 53
» des broderies 54
» des machines 78, 79
Expositions 105
Extrême-Orient 51, 53, 100
Eydkuhnen 122

F

Farine lactée 27
Fer 78, 102
Feutre 60
Fil 49
Filoselle 58
Finissage 72
Fluela 111
Flurlingen 13
Fœhn 22
Foires de Genève 166

Digitized by Google

Fontainemelon 69
Forces motrices 41
Forêts 35
Fortune (du peuple suisse) 162
Foulards 50
Foyers (de l'industrie) 44
Framont 83
France 30, 33, 55, 67, 98, 99
Franches-Montagnes 28
Franchise de droits 148
Frankenthal 99
Frauenfeld 57, 79
Fribourg 40, 78, 80
Fromages 26, 99
Fruits 34, 100
Frutigen 39, 85
Furka 111

G

Galicie 102
Gampel 42, 87
Gaze à blutoir 50, 56
Geering, Dr 160
Gélatine 85
Gelées 22
Gênes 30, 119
Genève 39, 63, 78, 87, 116, 134, 146, 166, 167
Gerlafingen 15, 79
Gersau 134
Geisspfad 11
Gex, pays de 81
Giubiasco 27
Glaris 39, 52
Glatt 23, 41
Gneiss 10
Gœschenen 10
Goldau 114
Goldwændler 32
Gornergrat 118
Gothard 113
Graisses 85
Grandjean Henri 75
Grandson 63, 81
Granges 65
Granit 10
Graphite 16
Gravure 72
Grèce 33
Grêle 22
Grellingue 83
Grenats 74
Grenzacherhorn 57
Grimsel 111
Grindelwald 12, 134
Gruyères 61
Guerre de Trente ans 40
Guin 27, 63
Gurnigel 134
Gurtnellen 10, 87
Gypse 14

H

Habsbourg 40
Hætzingen 59
Hagneck 41
Hambourg 120, 121
Hasli 50
Hauenstein 112
Haute-Argovie 40, 53, 59
Haute-Savoie 81
Havre 30, 120
Heiden 134
Heimberg 18
Hendaye 120
Herens 10
Hergiswil 15
Herzogenbuchsee 114
Hinwil 50, 52
Hochdorf 31
Hollande 51, 81
Horlogerie 63, 166, 167
Hôteliers (Association des) 131
Hôtels d'étrangers 131
Houblon 32, 81
Houille 101

Digitized by Google

Houille (blanche) 41
Houriet Jacques-Frédéric 75
Huile 99
Huningue 119

I

Immigration 5
Importation 46, 51, 90, 91, 92, 96, 152
» des céréales 99
» de fruits 34
» des minéraux combustibles 17
» de tuiles 18
» des vins 33
Impression du coton 53
Imprimerie 85
Imprimés 126
Inde 52, 100, 122
Indigo 85
Industrie 37, 59
» du bâtiment 160
» des confections 60
» des étrangers 131, 155
» de la laine 59
» laitière 26
» des machines 58
» métallurgiques 61
» des métaux précieux 65
» polygraphiques 49
» textiles 98
Ingold Pierre-Frédéric 69
Inn 3
Innsbruck 115
Intérêts 155
Intérêts et dividendes 157
Interlaken 109, 133
Isérables 16
Italie 4, 33, 51, 67, 98, 100

J

Japon 51, 60
Java 81, 100
Joaillerie 62, 167
Joailliers 77
Journal télégraphique 128
Journaux 126
Journées-hôtel 132
Joux (vallée de) 64, 72
Julier 4, 111
Jungfrau 118
Jura 11, 108
Jurgensen Jules 75
Jute 102

K

Kæpfnach 16
Kander 41
Kemptthal 82
Kentucky 81, 100
Klausen 111
Kræmer, A., professeur 160
Kreuzlingen 82
Kriens 58, 79
Kussnacht 42

L

Lacs 109
Lachen 83
La Côte 32
Lac Noir 13
Lægern 12
Lainages 98
Laine 43
Laine cordée 60
Lait 26
Lait condensé 27, 103
Laiton 62
Landeck 115
Landquart 83
Landwasser 111
Langendorf 65
Langenthal 26, 41
Langnau 26
Lapidaires 77
La Plata 98, 101
Laques 85

Digitized by Google

La Sagne 64
La Sarraz 60
Laufenbourg 39
Laufon 12, 39
Lausanne 16, 40, 63, 82, 116, 134 146
Lausen 15
Lauterbrunnen 15
Lavaux 32
Lavey 19
Lavorgo 10
Leipzig 101, 102
Lend-Gastein 44, 86
Lengnau 15
Lenk 19, 134
Lenzbourg 34, 40, 82
Lentilles (optiques) 80
Leschot Georges-Auguste 69
Lettres 126
Lettre de voiture 130
Levant 53, 100
Libre-échange 142
Liechtenstein 3, 56
Liestal 60
Lignite 16, 17
Limes 62
Lin 32
Linth-Limmat 41, 109
Liqueurs 82
Liverpool 111, 121
Locarno 39, 134
Locle 63, 64, 82, 109
Lombardie 4, 99
Londres 120
Longines 70
Lœrrach 57
Lœtschberg 114
Lœtschen (vallée de la) 42
Louèche 19, 134
Lubeck 121
Lucens 74
Lucerne 34, 39, 41, 52, 77, 80, 116, 133
Lugano 21, 39, 81, 134, 146
Lukmanier 4, 111
Luterbach 87
Lutzenberg 56
Lyon 51, 58
Lyss 114

M

Machines 57, 78, 98
» agricoles 79
» outils 68
» à tricoter 79
» à vapeur 79
Maggia (vallée) 10
Maloja 4, 111
Malt 81, 98
Manchester 111, 142
Mandats 126
Mannheim 119, 120
Marbre 12
Marchés-concours 27
Marnes 16
Marseille 30, 85, 119, 120
Martigny 39
Martinsbruck 115
Matières premières 101
Mazamet 101
Mécanique de précision 79
Meillerie 12
Méline (tarif) 140, 143, 144
Mellingen 40
Mendrisio 81
Menuiserie 83
Menziken 81
Mérinos 60
Mer Noire 121
Messagerie (articles de) 126
Métaux 49
Métiers à main 50
Métiers mécaniques 50
Meubles 83
Meunerie 81
Meylan Olivier-Samuel 65
Meyringen 134

Digitized by Google

Midi 100
Milan 51
Minerais 11, 15
Minéraux combustibles 16
Minoteries 62
Minusio 34
Miserey 14
Mollasse 9, 16
Monthey 31, 63, 87
Montres 62
Montres à remontoir 69
Montres à répétition 75
Montreux 134
Morat 109, 114
Morges 30
Moutier-Grandval 15, 39, 65, 108
Moutons 28
Mouvement ancre 69, 72
Mulhouse 52, 109
Munich 81
Muttenz 12

N

Nagelfluh 16
Nationalbahn 112, 114
Navigation 109
Neftenbach 32
Neige 22
Neuchâtel 12, 32, 79, 109, 166, 167
Neuenegg 27
Neuhausen 41, 79, 86
Niagara 86
Nîmes 120
Nuremberg 111
Nyon 18, 27

O

Oberalp 111
Observatoires 75
Œufs 99
Ofenpass 111
Office central (pour les transports internat. par chemins de fer) 130
Ollaire (pierre) 10
Olten 39, 82, 85
Oméga (montre) 70
Optique (appareils) 80
Or 43
Oranges 100
Orfèvrerie 76, 77, 167
Orge 81
Osogna-Claro
Ostermundigen 16, 27
Outils 49
» d'horlogerie 74
Oxidage 72

P

Pacifique (océan) 122
Palatinat 30, 99
Panama 122
Papier 83
Paris 82, 99, 105
Parquetterie 83
Passavants 148
Pâte de bois 79, 83
Patterson 57
Pavots 32
Payerne 27, 63, 81, 114
Peinture 72
Perlen 84
Pérolles 82
Perse 122
Personnel (des hôtels) 133
Pétrole 102
Pfæfers 13, 19, 134
Pfæffikon 50
Pforzheim 77
Pfungen 59, 60
Philadelphie 70
Phonographes 76
Pièces à musique 75, 167
Piémont 4
Pierres à aiguiser 13
» à paver 13
» fines 74, 77

Digitized by Google

Pierres meulières 13
» précieuses 72
Pilate 133
Planplatte 15
Plateau 109
Plauen 55
Pluies (chute des) 21
Polissage (des pierres) 72
Pommes de terre 30, 100
Pontarlier 114
Pontresina 134
Population 5
Porcs 28
Porrentruy 82, 114
Poschiavo 10, 11
Postes 125
Prague 99
Précision (appareils de) 75
Primes d'exportation 150
Produits chimiques 49
Produits fabriqués 98
Protection industrielle 128
» de la propriété littéraire et artistique 128
Protectionnisme 142
Prunes 34

Q

Quatre-Cantons (lac des) 133

R

Races 5
Radeaux 36
Ragaz 12, 19, 134
Rathausen 41
Ravensbourg 44
Reconvillier 62, 79
Réfugiés 40
Réglage (des montres) 72
Reinach 81
Remboursements 126
Remontage 72
Répartition (contrats de) 122
Ressorts 72
Retordage (de la soie) 50
» (de la filoselle) 57
Reuss 23, 41, 109
Revenus (du peuple suisse) 162
Rheinfelden 41, 80, 81, 134
Rheinfelden badois 44, 86, 87
Rhin 109
Rhône (percée du) 4
Richard Daniel-Jean 64
Rickenbahn 119
Righi 118, 133
Rio 100
Riviera 132
Riz 100
Roches 12
Roggwil 60
Romanshorn 3, 116
Rondchâtel 83
Rorschach 3, 34, 57, 82
Roskopf (montre) 65
Rotterdam 121
Roumanie 25, 30, 102
Routes 110
Rubans 57
Rubis 74
Russie 29, 67, 98, 102
Ruti 79
Ruti (Rapperswil) 16

S

Sable 15
Sæckingen 57
Saindoux 100
Saillon 12
Ste-Croix 75
St-Etienne 51, 57
St-Gall 34, 40, 52, 55, 59, 79, 82
St-Georgen 57
St-Gingolphe 4, 12
St-Imier 65
St-Louis (Alsace) 57
St-Maurice 40

Digitized by Google

St-Moritz 19, 134
St-Nazaire 120
St-Sulpice 83
St-Triphon 12
Salvan 13
Santos 100
Sargans 115
Sarine 109
Satigny 15
Satin 60
Savoie 99, 117
Savon 85
Saxe 55, 56
Saxon 34, 63, 82
Sbrinz 26
Scandinavie 121
Schaffhouse 3, 39, 77, 109, 115, 145
Schistes (ardoisiers) 13
Schistes (cristallins) 24
Schinznach 19, 134
Schœnenwerd 82
Schuls 19
Schweizerhalle 14
Schwyz 27, 28, 34, 52
Schyn 111
Sculptures (sur bois) 83
Seedorf 13
Séchage de la soie 51
Sel 14
Semsales 15, 63
Serbie 34
Sériciculture 101
Sernifite 13
Sernft (vallée) 13
Serpentine 11
Serrières 63, 82
Sertissages 72
Shuddy 60
Sibérie 122
Sierre 21, 39
Simplon 111
Singen 82
Singine 109
Sion 39, 63
Sitter 109
Situation (de la Suisse) 1
Société suisse des Arts et Métiers 160
Société suisse des Commerçants 106
Sodium 86
Soie 43, 49-51, 101
Sol 23
Soleure 12, 39, 52, 65, 114
Sonceboz 115
Soude caustique 86
Southampton 121
Sources thermales 19
Spalenkæse 26
Spiez 41
Splugen 4, 111
Stachelberg 19
Stalden 27
Statistique 37, 118, 159
Stations météorologiques 20
Stephenson 111
Styrie 99
Substances alimentaires 80, 98
Subventions 106
Succédanés (du café) 82
Sucre 99, 162
Suède 25
Sumac 84
Sumatra 100
Sursee 79
Sylviculture 35
Système douanier allemand 144

T

Tabacs 31, 63, 80, 100
Tanneries 82
Tarasp 19, 134
Tarifs 122, 124
Tarifs autonomes 140
Tarifs conventionnels 139
Tavetsch 11

Digitized by Google

Taxes 124
Technicums 78
Technique douanière 146
Teinture de la soie 51, 53
Télégrammes 127
Télégraphes 125
Téléphone 125
Température 20
Thé 100
Thièle 109
Thoune 18, 59, 109, 133
Thour 23, 41, 109
Thurgovie 34, 52, 82
Thusis 27, 42, 87
Tissage (des fils de coton teints) 53
Tissage (des toiles de coton) 52
Tissus 49
» à élastiques 82
» mi-soie 50
» soie 50
Tœss 41
Toggenbourg 53
Toiles 98
Toilette (articles de) 49
Tourbe 17
Trafic actif 149
» en transit 149
» international 153
» passif 149
» de perfectionnement 149
» universel 119
Traités de commerce 139
Tramways 117
Transit 113
Transports 37
Transsibérien 122
Travail (de la terre) 37
» (division du) 68
» (en parties brisées) 68
Travers 16
Travers (val de) 63, 64, 74, 109
Tressage de la paille 61
Trieste 121
Tuf 13
Tuiles 18
Tulle 54
Turbines 79
Turgi 87, 114
Turin 51
Turquie 122

U

Uetikon 86
Umbrail 111
Union postale universelle 128
» restreinte 129
» suisse du Commerce 70
» télégraphique universelle 128
Unterseen 39
Uster 50
Utzensdorf 27
Uznach 17
Uzwil 57

V

Valais 32, 74
Valeurs 158
Val de Ruz 64
Vallorbe 62, 79, 86, 114
Varsovie 122
Vaud 32
Vermout 82
Vernis 85
Verre 15, 98
Versoix 63, 82
Verzaska 10
Vêtements 59
Vevey 27, 62, 63, 81
Viandes 99
Viège 39
Vins 99
Viticulture 32
Vitznau 118, 134
Vivres 133
Voies de communication 108
Volaille 28
Vorarlberg 3, 55, 56

Digitized by Google

W

Wædenswil 59, 60
Waldenbourg 65
Waldshut 3, 114
Wallenstadt 32
Wangen s/A 41
Walzenhausen 56
Wassen 10
Wauwil 15
Weissenbourg 19
Wesen 13, 39
Windgælle 15
Winterthour 18, 39, 52, 79, 82, 116
Wohlen 61
Wolfhalden 56
Wurtemberg 56
Wynau 41

Y

Yokohama 122
Yvorne 32

Z

Zæhringen 40
Zermatt 11, 134
Zofingue 39
Zone franche 81
Zoug 27, 34, 52, 79
Zurich 32, 34, 39, 52, 58, 78, 114, 116
Zweisimmen 39

Digitized by Google

SCHULTHESS & Cie, libraires-éditeurs, à ZURICH

Vient de paraître :

Manuels d'enseignement de la Société suisse des commerçants

MANUEL DE COMPTABILITÉ

A L'USAGE DES

apprentis de commerce

PAR

P.-E. BONJOUR

Professeur à l'Ecole de Commerce de Neuchâtel

Prix : 2 fr. 40, relié

«Voici un excellent ouvrage que nous pouvons recommander sans aucune hésitation aux membres du corps enseignant. Qu'ils soient chargés d'enseigner la comptabilité, qu'ils aient à s'occuper spécialement d'une tenue de comptes ou qu'ils aient simplement une inclination pour cette branche, ils trouveront tous, dans cet excellent manuel, les renseignements les plus utiles. Ce livre, tout à fait pratique, traite à fond les diverses questions de comptabilité qu'un bon employé de bureau doit connaître. L'auteur y expose successivement et d'une façon toujours claire et précise, les principes et des modèles de la comptabilité en partie double, de la comptabilité italienne et américaine; dans une autre partie, il traite des dépréciations, des amortissements, de l'ouverture et de la clôture des livres pour les différentes sociétés commerciales. Partout des exemples choisis avec soin, des problèmes à résoudre, une manière simple de présenter les questions les plus ardues et, par dessus tout, le souci constant de la pratique. On reconnaît à chaque page l'auteur compétent et expérimenté qu'est M. Bonjour, professeur à l'Ecole de Commerce de Neuchâtel, expert aux examens fédéraux pour apprentis de commerce. Cet ouvrage doit être classé parmi les meilleurs en la matière, et après l'avoir examiné, on comprend qu'il soit recommandé par la Société suisse des Commerçants.»

L'Educateur (Lausanne).

Digitized by Google

DEC 2 1909

MAR 26 1910

MAY 12 1913

Digitized by Google